

Evaluation conjointe des besoins en matière d'Education et Protection de l'enfance au Burkina Faso



Remerciements

Cette évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation (« Joint Education Needs Assessment », « JENA ») a été produite dans le cadre d'une initiative du Cluster Education Global et du Domaine de responsabilité Global pour la protection de l'enfance, avec le soutien généreux du Bureau de l'aide humanitaire de l'USAID, afin de renforcer la collaboration en matière d'éducation en situation d'urgence et de protection de l'enfance. Ce JENA s'efforce de mieux illustrer les besoins interdépendants des enfants en matière d'éducation et de protection afin de permettre une compréhension plus globale de leurs priorités et préoccupations. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site : <https://www.educationcluster.net/>

Cette évaluation, conduite dans une démarche hautement participative, a bénéficié du soutien technique de l'ONG REACH et de l'accompagnement effectif des partenaires suivants : CDC, UNICEF, ST ESU, Enfants du Monde, Andal & Pinal PLAN INTERNATIONAL, SAVE THE CHILDREN, EDUCO, NRC, CN-EPT, FDC, Tin Tua, DGFE, ECPAT France, APADE, TdH L, Children Believe et UNIJED, ADCPDE, Ministère de l'Éducation nationale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) , le Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille (MSARGF), à travers le ST-ESU, la DGPE et leurs services déconcentrés des 8 régions ciblées ont énormément contribué à l'atteinte des objectifs assignés à cette évaluation.

Le présent document étant la résultante des efforts conjugués par de nombreux acteurs, nous voudrions traduire toute notre gratitude à tous ceux qui ont fait de ce projet une réalité grâce à leurs investissements personnels. Ce travail collectif, à n'en point douter, contribuera énormément à combler les lacunes d'informations qui affectent parfois la conception des programmes susceptibles de répondre efficacement aux besoins réels des enfants. Tout en espérant que tout utilisateur puisse trouver en ce rapport un précieux outil de planification basée sur les évidences, nous vous souhaitons pleins succès dans vos efforts quotidiens.

Signature du Ministre en charge de l'éducation



Joseph André OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Joseph André OUEDAOGO

Chevalier des Palmes Académiques

Table des matières

Remerciements.....	1
Acronymes.....	4
Principaux résultats.....	5
Résumé des résultats principaux.....	5
1 Introduction.....	8
2 Méthodologie.....	10
2.1 Données secondaires.....	10
2.2 Stratégie d'échantillonnage.....	11
2.3 Collecte de données et analyse.....	15
2.4 Défis et restrictions.....	16
2.5 Recommandations méthodologiques pour les prochaines évaluations.....	17
3 Résultats.....	17
3.1 Aperçu général des régions ciblées par l'évaluation conjointe.....	17
3.2 Egalité d'accès et d'apprentissage.....	18
3.2.1 Inscription des élèves, aperçu général.....	18
3.2.2 Inscription et condition d'accueil des enfants déplacés.....	20
3.2.3 Inscription et conditions d'accueil des élèves en situation de handicap.....	23
3.2.4 Fréquentation scolaire et barrières à la fréquentation.....	24
3.2.5 Abandon scolaire.....	25
3.3 Cantines scolaires.....	27
3.4 Personnel enseignant.....	28
3.4.1 Ratio élèves/enseignants.....	28
3.4.2 Profil et situation des enseignants.....	28
3.4.3 Réticence des enseignants.....	29
3.4.4 Formation des enseignants.....	30
3.5 Enseignement à distance.....	31
3.6 Risques en matière de protection de l'enfance.....	31
3.6.1 Risques généraux.....	31
3.6.2 Enfants non-accompagnés et séparés.....	33
3.6.3 Enfants associés aux forces et aux groupes armés.....	33
3.6.4 Mesures et services de protection disponibles au sein de l'école et de la communauté.....	34
3.6.1 Recommandations.....	36
4 Résumé des recommandations.....	36

Aux ministères de l'Education et de l'Action humanitaire	37
Aux équipes du Cluster Education et du Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant - Coordination.....	38
Aux partenaires du Cluster Education et du domaine de responsabilité de la protection - Réponse.....	39
Annexes.....	40
Annexe 1: Nombre d'établissements scolaires, cibles et établissements enquêtés par région, province et commune	41
Annexe 2: Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (9-12 ans)	42
Annexe 3: Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (13-15 ans)	44
Annexe 4: Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'Enfant au Burkina Faso	50
Annexe 5: Revue des Données Secondaires Conjointe Education en Situation d'Urgence et Protection de l'Enfance	78

Acronymes

AME	Association des Mères Educatrices
APE	Association des Parents d'Elèves
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CPAoR	Child Protection Area of Responsibility
EDI	Enfants déplacé interne
GANI	Groupes Armés Non Identifiés
IC	Informateur Clé
JENA	Joint Education Needs Assessment
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MSNA	Multi-Sectoral Needs Assessment
RDS	Revue des Données Secondaires
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
PDI	Personne déplacée interne
SN-ESU	Secrétariat National pour l'Education en Situation d'urgence
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée Passerelle
DGFE	Direction Générale de la Famille et de l'Enfant
UNIJED	Unité de la Jeunesse et le Développement
ADCPDE	Association pour le Développement Communautaire et la Promotion des Droits des Enfants
USAID	U.S. Agency for International Development

Principaux résultats

Au Burkina Faso, en novembre 2022, le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et ses partenaires enregistraient 1,81 million de déplacés¹, dont 60 % d'enfants. La vaste majorité (83 %) de ces déplacements étaient liés aux attaques et menaces des GANI de façon générale.² La crise au Burkina Faso s'inscrit de manière plus générale dans celle qui secoue le Sahel Central (Burkina Faso, Mali, Niger), caractérisée par « une instabilité politique, une crise de gouvernance, des conflits intercommunautaires, un manque criant d'accès aux services de base, des violations des droits humains et les conséquences de la COVID ».³

Cette évaluation conjointe dont l'objectif est d'améliorer la compréhension commune de l'impact de la crise sur les besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance, permettant (i) la priorisation des zones géographiques d'intervention et la (ii) production de recommandations pour des stratégies et décisions opérationnelles informées. Elle ciblait 14 communes au sein des 8 régions à forts défis sécuritaires en date de mai 2022 (la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, le Sahel, la région des Cascades et du Sud-Ouest). La collecte de données s'est déroulée du 20 juin au 5 juillet et coïncidait avec le début des vacances scolaires. La période d'intérêt portait donc sur l'année scolaire 2021-2022.

L'évaluation a suivi une approche méthodologique mixte, c'est-à-dire combinant des méthodes quantitatives et qualitatives : les données ont été collectées au niveau de l'école par le biais d'entretiens avec le personnel éducatif (164), et 4 autres profils d'informateurs clés : des membres des associations des mères éducatives et des parents d'élèves (157), autorités éducatives provinciales et régionales (37), prestataires de services (29) et leaders communautaires (31). 37 groupes de discussions avec des enfants âgés entre 9-12 ans (17), 13-15 ans (10) et 14-17 ans (10) ont également été organisés (pour un total de 290 enfants consultés). Les cibles en matière d'établissements scolaires ont été définies sur la base des ressources disponibles pour l'évaluation. De plus, les contraintes sécuritaires et logistiques ont guidé la sélection des établissements enquêtés au sein de chaque commune. Ainsi, l'échantillon n'est nullement représentatif de la situation éducative au sein des communes cibles.

Résumé des résultats principaux

Les conditions de sécurité dans les régions enquêtées continuent à se dégrader, avec 73 % des Informateurs Clés autorités provinciales et régionales ayant signalé une détérioration des conditions de sécurité au cours des 12 derniers mois dans leurs zones d'exercice. En parallèle, seules 44 % des écoles enquêtées ont mentionné la présence d'un comité de veille fonctionnel au sein de la communauté et moins de la moitié (45 %) des écoles visitées ont développé un plan de préparation aux situations d'urgence en suivant l'approche " safe school ".

L'évaluation conjointe a montré que l'accueil scolaire des enfants déplacés reste un défi majeur. Les principaux obstacles à l'accueil scolaire d'un nombre plus important d'enfants déplacés étaient la surcharge des classes, le manque de matériel et d'équipement, suivi du manque d'enseignants pour ouvrir de nouvelles salles de classe (cités respectivement dans 83 %, 77 % et 30 % des écoles visitées). A cela s'ajoute les difficultés d'intégration scolaire des enfants déplacés, en lien notamment avec le manque d'information des parents, la stigmatisation de certains élèves et les différences de

¹ Conseil National de Secours d'Urgence (CONASUR) et OCHA, [Aperçu de la situation humanitaire](#), 30 novembre 2022

² OCHA, [Site](#) au 28/06/2022

³ Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021

langue (identifiées par respectivement 32 %, 11 % et 10 % du personnel éducatif). Dans 69 % des écoles enquêtées, au moins une mesure spécifique a été mise en place pour faciliter l'intégration des enfants pendant l'année scolaire. Parmi ces dernières, la sensibilisation des élèves à l'intégration scolaire (76 %), l'organisation de cours de rattrapage (70 %) et l'organisation de binômes (41 %) faisaient partie des mesures les plus fréquemment mises en place.

Dans les écoles visitées, 4 % des effectifs ont abandonné l'école en cours d'année. Les enfants scolarisés consultés dans le cadre de cette évaluation ont identifié sept facteurs d'abandons scolaires: le travail rémunéré (49 %), l'insécurité (40 %), le mariage précoce (31 %), la pauvreté (31 %), les châtiments corporels (20 %), l'absence de cantine (10 %), les tâches ménagères (6 %). Par ailleurs, des frais de scolarité s'appliquaient dans 38% (62) des écoles visitées, dont 42 écoles publiques, tandis que ces coûts figurent parmi les principales barrières d'accès à l'éducation au Burkina Faso.⁴

3 à 4 % des enfants inscrits dans les écoles visitées vivent avec un handicap, dont 70 % avec au moins un handicap physique, 46 % un handicap visuel et 35 % un handicap auditif. Le niveau d'accessibilité des infrastructures au sein de l'école pour les enfants en situation de handicap variait assez sensiblement d'une zone à l'autre de la facilité : L'accessibilité aux infrastructures d'eau, hygiène et assainissement (lavabos, toilettes) semblaient relativement plus faible que celles de la cantine ou de la cour de récréation.

Sans surprise, l'évaluation a mis en lumière que l'insécurité et les conditions de travail agissaient également négativement sur la demande et l'offre de service : L'insécurité sur le chemin et au sein de l'école, suivi du retard dans le paiement des salaires étaient les trois principales raisons d'abandon de poste des enseignants selon les autorités éducatives interrogées. 8 % des enseignants enquêtés ont affirmé avoir été témoin de violence dans leurs lieux de travail au cours de l'année scolaire. Il s'agissait notamment de violence physique entre élèves (48 %), violence morale entre élèves (42 %), violence morale entre élèves et enseignants (10 %), la stigmatisation de certains groupes minoritaires (7 %) et la violence physique entre élèves et enseignants (5 %). La réponse aux besoins psychosociaux de l'équipe éducative et des enfants reste limitée. Moins du quart (23 %) des écoles enquêtés disposent d'enseignants formés pour apporter un appui psychosocial aux enfants. Un service de soutien psychosocial était accessible pour les enseignants dans seulement 18 % des établissements enquêtés.

Parmi les risques de protection de l'enfant, le travail (branche dangereuse) était le risque le mentionnés plus fréquemment rapporté pour la tranche d'âge 14 et ce, par tous les informateurs clés interrogés sur la question (membres des associations des parents d'élèves et mères éducatrices, prestataires de services et leaders communautaires). Ce risque affectait particulièrement les garçons. Le mariage des enfants faisait partie des trois premiers risques les plus importants le plus fréquemment et concernait essentiellement les filles, à partir de l'âge de 12 ans. Il convient de noter que les risques liés au travail (branche dangereuse) et au mariage des enfants étaient relativement moins mentionnés pour les enfants scolarisés, laissant suggérer que l'accès à l'éducation diminue les risques de protection de l'enfance et de violence basée sur le genre.

4 Résultats du MSNA, 2022

Par ailleurs, 43 % des prestataires de services et leaders communautaires ont affirmé la présence d'enfants non-accompagnés et enfants séparés dans leurs localités. La majorité d'entre eux percevait que ce phénomène s'était aggravé au cours des 12 derniers mois.

15 % (9/60) des IC leaders et prestataires ont rapporté avoir eu connaissance d'épisodes de recrutement des enfants par les forces et groupes armés à proximité ou au sein de la localité au cours des 3 derniers mois. La mauvaise perception des membres de la communauté à leurs égards et la peur étaient identifiées comme d'important facteurs de réjection, tandis que l'incitation financière, le recrutement forcé et l'incitation religieuse constituaient les principaux facteurs d'incitation à rejoindre les forces et groupes armés.

Dans l'optique d'encourager les parents à scolariser leurs enfants, les informateurs clés ont fait les recommandations suivantes:

- Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance de l'éducation afin d'améliorer le taux de scolarisation des enfants ;
- augmenter les capacités d'accueil scolaire à travers la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage ;
 - assurer un service de cantine scolaire pour encourager le maintien des élèves de moins de 5 ans et de ceux de 6-14 ans à l'école ;
- doter les enfants 6-14 ans de kits scolaires ;
- organiser des cours de rattrapage au profit des enfants pendant les vacances afin d'améliorer la qualité des acquis scolaires, minimiser les déperditions scolaires et les occuper sagement.

D'un point de vue sécuritaire et pour réduire les risques liés à la protection des enfants, la mise en place de transferts monétaires aux ménages affectés semble essentielle pour réduire les barrières économiques à l'éducation, couvrir les coûts d'opportunité du travail des enfants perdu et décourager le mariage d'enfants comme une potentielle stratégie de survie économique.

L'appui psychosocial et les éléments de protection des enfants sont des thématiques qui pourraient également être renforcées dans le cadre du développement des compétences du personnel éducatif, (notamment l'approche Safe School, l'appui psychosocial, la protection de l'enfant, la pédagogie inclusive sensible au genre). L'augmentation des opportunités d'apprentissage à travers le développement de programmes d'enseignement à distance permettrait également d'assurer une meilleure continuité de l'éducation lors des épisodes de déplacement.

1 Introduction

Le Burkina Faso subit des attaques des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) depuis 2016. Ces attaques se sont multipliées et se sont étendues sur une partie importante du territoire national, contraignant les autorités à décréter un état d'urgence en janvier 2019 dans 6 des 13 régions que compte le pays. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, de l'Est, du Centre Nord, du Nord et du Sahel. Les régions des Cascades et du Sud-Ouest sont également, au moment de l'écriture de ce rapport, considérées à forts défis sécuritaires. L'état d'urgence, qui devait initialement prendre fin le 12 juillet 2021 est toujours en vigueur jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport.

En raison de l'épidémie de COVID-19, les écoles ont été fermées le 16 mars 2020, réouvertes de manière partielle en septembre 2021, puis totalement réouvertes en octobre 2021.⁵ Les menaces et les exactions des groupes armés qui se sont particulièrement intensifiées en 2019 contre les populations civiles et les enseignants, engendrent cependant des déplacements massifs de populations et la fermeture de nombreuses écoles. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a plus que doublé entre juin 2020 à novembre 2022 (de 921 471 à 1,81 million), dont 60 % sont des enfants.⁶ En 2023, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisé dans le besoin était estimé à plus d'un million (49 % de ces enfants sont des filles et 74 % d'entre eux sont des déplacés internes).⁷

Au 31 décembre 2022, plus de 1 076 000 élèves sont affectés par la fermeture de 6 253 écoles. Entre mars et octobre 2022, toutes les régions à forts défis sécuritaires enregistrent une augmentation importante du nombre de structures éducatives fermées.⁸ En date du 31 octobre 2022, la région de l'Est concentre le plus grand nombre d'établissements fermés (28 %), suivi de la région de la Boucle du Mouhoun (18%). La fermeture des écoles a été particulièrement dure pour les enfants affectés par les déplacements et les populations les plus vulnérables, spécialement les filles, qui sont plus à même d'abandonner définitivement l'école. En réponse à cette situation, la Stratégie nationale d'Education en Situations d'urgence (SN-ESU) 2019-2023 a pour premier axe stratégique l'« Accès à l'éducation et à un environnement d'apprentissage protecteur et sécurisé », incluant la question cruciale de la continuité éducative des enfants déplacés, ainsi que l'accès aux services éducatifs des enfants non-scolarisés issus des communautés hôtes.⁹

Selon le Domaine de responsabilité pour la protection de l'enfance (Child Protection Area Of Responsibility, CPAOR), le nombre d'enfants dans le besoin est évalué à un million quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent treize (1,487,713) sur l'ensemble du pays.¹⁰ Les conflits armés et les menaces sécuritaires, les risques naturels ou induits par l'homme tels que les inondations, les sécheresses ou encore les épidémies sont autant de facteurs qui affaiblissent les communautés vulnérables et exposent les enfants à un risque existentiel. Selon l'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance menée en février 2021, environ 12 % des personnes enquêtées affirment que des enfants de leurs communautés sont utilisés ou ont été utilisés par les forces ou groupes

⁵ UNESCO, [Global monitoring of schools closures](#)

⁶ Conseil National de Secours d'Urgence (CONASUR) et OCHA, [Aperçu de la situation humanitaire](#), 21 octobre 2022

⁷ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), 2023 (en cours de publication)

⁸ MENALP, ST-ESU, [Rapport statistique mensuel de données de l'Education en Situation d'Urgence du 31 octobre 2022](#)

⁹ Via notamment la création d'espaces éducatifs inclusifs (classes temporaires déplaçables et classes complémentaires dans les établissements hôtes) pour faciliter l'accueil des élèves déplacés ainsi que des actions visant à susciter la réinscription des élèves déplacés (système de bourses visant à accompagner la réinscription des élèves dans les régions hôtes) en s'assurant d'une réponse équitable entre enfants PDI et ceux issus des communautés hôtes.

¹⁰ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), 2022

armés opérant dans la zone (la tranche d'âge entre 14-17 ans serait particulièrement affectée).¹¹ 64 % des personnes interrogées percevaient également une nette augmentation du nombre d'incidents liés aux violences sexuelles, en lien avec la crise sécuritaire et des conditions de vie des personnes déplacées. Cette tendance était particulièrement marquée dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.

La détérioration rapide des conditions sécuritaires ainsi que les difficultés d'accès physique grandissantes des acteurs humanitaires à certaines zones en raison de l'insécurité et des défis logistiques induisaient des lacunes en termes d'informations actualisées. L'évaluation conjointe des besoins en éducation de 2020, soulignait également la nécessité de placer la protection de l'enfance au centre de l'intervention du cluster. La pandémie de COVID-19 a ensuite mis en évidence les défis liés à l'éducation et à la protection de l'enfance auxquels les enfants étaient confrontés, nécessitant un renforcement de la collaboration intersectorielle. Enfin, une évaluation des besoins conjointe éducation-protection de l'enfance était essentielle pour informer de manière précise une potentielle programmation conjointe.

En mars 2022, les Cluster Education et CPAoR au Burkina Faso ont été sélectionnés dans le cadre d'une initiative du Cluster Education Global et du Domaine de responsabilité Global pour la protection de l'enfance en vue d'améliorer le cadre de collaboration intersectorielle.

Chronologie du projet

Mars 2022

Formation de 4 jours à distance sur les évaluations des besoins et la préparation aux urgences. 8 équipes de coordination et leurs partenaires ont été formés. Les Cluster Education et le CPAoR au Burkina Faso ont été sélectionnés pour une mission d'appui à une évaluation conjointe des besoins.

Avril 2022

Présentation du cadre analytique conjoint éducation en situation d'urgence – protection de l'enfance aux équipes de coordination

Mi-mai – Mi-juin 2022

Revue des données secondaires conjointes

20 juin – 5 juillet 2022

Collecte de données primaires

Septembre 2022

Publication de la revue des données secondaires conjointes

Octobre 2022

Atelier d'analyse des résultats, permettant de formuler de manière conjointe des recommandations sur les activités et approches opérationnelles les plus efficaces, liant les interventions éducatives et protection de l'enfance.

L'objectif général de la collecte de données primaires étant de fournir une compréhension commune de l'impact de la crise sur les besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance, permettant la production de recommandations pour des stratégies et décisions opérationnelles informées.

¹¹ [Evaluation des besoins en protection de l'enfance](#), Février-Mars 2021

2 Méthodologie

2.1 Données secondaires

La conception de la recherche a été structurée selon le cadre analytique conjoint de l'éducation en situation d'urgence et de la protection de l'enfance (développé au niveau global), ainsi que par une Revue des Données Secondaires (RDS) des deux secteurs.

L'évaluation des besoins en matière d'éducation la plus récente au moment de la conception de la recherche avait été réalisée par le cluster éducation en août-septembre 2020 et s'était concentrée sur 5 régions¹² (et 6 communes) et ce, uniquement dans les zones accessibles.¹³ L'évaluation la plus récente du CPAoR datait de février 2021 et a couvert les six régions prioritaires. Celle-ci s'est réalisée dans 24 communes affectées par la crise humanitaire au moment de la réalisation de l'étude suivant des critères de priorisation.¹⁴ Bien qu'une quantité de données substantielle était donc d'ores et déjà disponible, la détérioration rapide des conditions sécuritaires, les difficultés d'accès physique grandissantes des acteurs humanitaires à certaines zones en raison de l'insécurité et des défis logistiques sont autant de facteurs induisant des lacunes en termes d'informations actualisées. En se basant sur les lacunes d'informations identifiées au cours de la RDS, les informations collectées à travers cette évaluation visaient à répondre aux questions de recherche suivantes:

- 1) Quelles sont les capacités d'absorption des écoles dans les zones accessibles accueillant un grand nombre de PDI ? Quelles solutions temporaires sont mises en place/peuvent être envisagées pour accueillir les enfants en âge scolaire déplacés ?
- 2) A quel(s) défis le système scolaire est-il confronté dans les zones à forts défis sécuritaires ? Les facilités scolaires, sont-elles à même de jouer leur rôle de protection ?
- 3) A quelles difficultés, les enseignants (en particulier déplacés et redéployés) ou les animateurs communautaires sont-ils confrontés ?
- 4) A quels risques les enfants (scolarisés et non-scolarisés) sont-ils confrontés ? Quel est l'impact de la fermeture des écoles lié à la dégradation de la situation sécuritaire en matière d'éducation et de protection ? Un accent particulier sera mis sur la compréhension de la santé mentale et l'accès aux services psychosociaux, ainsi que sur les risques liés aux recrutements des enfants par les groupes armés.
- 5) Quels sont les facteurs de rejets et d'attraction sur la demande éducation (tant pour les enfants scolarisés que non-scolarisés) ? Dans quelles mesures ces derniers sont-ils différents dans les zones accessibles et celles plus difficile d'accès ?
- 6) Quelles sont les zones géographiques qui ont le plus besoin des interventions éducation en situation d'urgence et quelles sont les interventions conjointes éducation-protection de l'enfance les plus appropriées/nécessaires ?

Sauf indication contraire, les informations récoltées portaient sur l'année scolaire 2021-2022.

¹² Ces 5 régions étaient : Les régions de Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel.

¹³ UNICEF, [Rapport de l'évaluation conjointe des besoins éducatifs \(JENA\)](#), 2020

¹⁴ A savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel.

2.2 Stratégie d'échantillonnage

L'évaluation ciblait les 8 régions à forts défis sécuritaires en date de mai 2022 (la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, le Sahel, la région des Cascades et du Sud-Ouest). 14 communes au sein de ces 8 régions ont ensuite été sélectionnées, en se basant sur deux critères :

- L'accueil de personnes déplacées internes : Les communes accueillant le plus grand nombre de déplacés ont été ciblées.
- L'accessibilité de la commune : certaines des communes considérées comme difficiles d'accès ont été incluses dans l'échantillon de manière à avoir une perception plus représentative des besoins dans les régions et communes cibles.

L'évaluation a suivi une approche méthodologique mixte, c'est-à-dire combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. 164 établissements scolaires ont été enquêtés, via des entretiens avec des membres du personnel éducatif. L'objectif était de couvrir à minima 10% des établissements scolaires publics fonctionnels par niveau d'enseignement (préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire), ou l'ensemble de ces établissements lorsque le nombre total d'établissements présents par niveau et par commune était inférieur ou égal à 10.

Profil des écoles enquêtées et du personnel éducatif interrogé

Nombre d'établissements scolaires¹⁵, cibles et établissements enquêtés par région, province et commune¹⁶ - Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN)

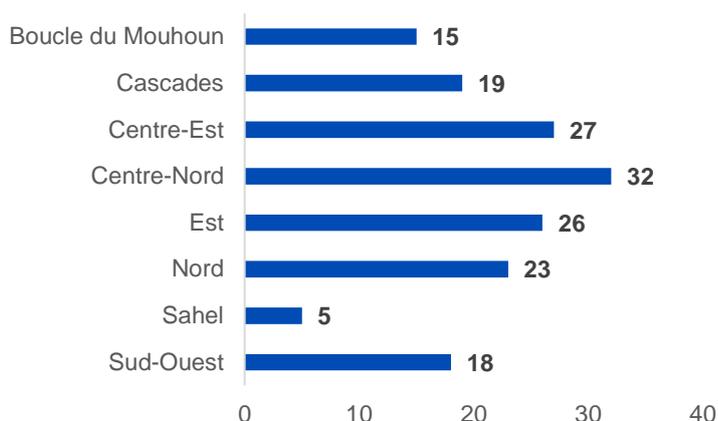
Tableau N°1: Nombre d'établissements scolaires, cibles et établissements enquêtés par région, province et commune

Régions	Provinces	Communes	Nombre total d'établissements niveau préscolaire	Cible 10% établissements niveau préscolaire	Nombre d'établissements préscolaires enquêtés	Nombre total d'établissements niveau primaire	Cible 10% établissements niveau primaire	Nombre d'établissements primaires ou primaires/post-primaires enquêtés	Nombre total d'établissements niveau secondaire	Cible 10% établissements niveau secondaire	Nombre d'établissements secondaires et post-primaires/secon daires enquêtés	Nombre d'établissements post-primaires enquêtés
BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	NOUNA	1	1	1	57	6	6	10	1		1
	SOUROU	TOUGAN	1	1	1	66	7	7	21	2	1	1
CASCADES	COMOE	MANGODARA				51	5	5	7	7		
CENTRE-EST	BOULGOU	BITTOU				44	4	5	7	7	3	4
	KOURITENGA	POUYTENGA	1	1	1	41	4	4	6	6	2	4
CENTRE-NORD	BAM	BOURZANGA				38	4	3	2		1	1
	SANMATENGA	KAYA	11	11	6	107	11	11	27	3	2	2
EST	KOMOMJDJARI	GAYERI	1	1	1	66	7	13	5	5	3	5
	GOURMA	TIBGA				35	4	4	5	5	1	4
NORD	YATENGA	OUAHIGOUYA	5	5	5	99	10	10	24	2	2	
		SEGUENEGA				69	7	9	11	1		1
SAHEL	SOUM	DJIBO	1	1		65	7	4	4	4		
	OULDALAN	GOROM GOROM	1	1	1	82	8	8	6	6	2	4
SUD-OUEST	PONI	KAMPTI	1	1	1	52	5	8	6	6	3	3
		Grand Total	23	23	17	872	87	97	141	55	20	30

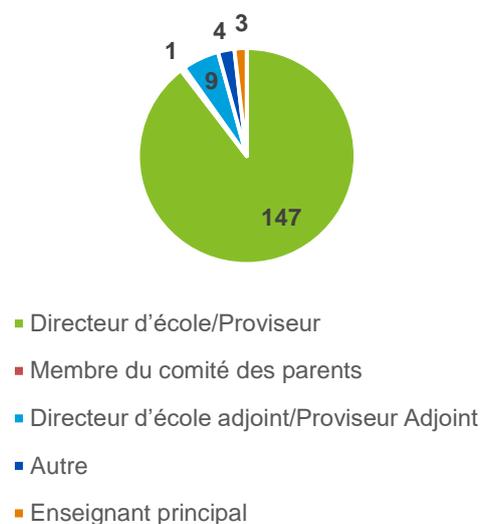
¹⁵ Le nombre total d'établissements scolaires publics sur lequel les échantillons cibles ont été calculés viennent des listes officielles procurées par le MENAPLN.

¹⁶ Un des établissements post-primaire a été enquêté au sein de la commune de Markoye (qui ne figurait pas dans les communes ciblées dans le cadre de cette évaluation). Cet établissement a été comptabilisé dans ceux de la commune de Gorom-Gorom, la commune faisant également partie de la Province de Oudalan, Région du Sahel.

Graphique N°1: nombre d'écoles enquêtées par région



Graphique N°2: profil des informateurs



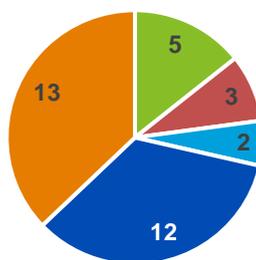
Les IC personnel éducatif interrogés étaient très majoritairement (147/164) des directeurs d'écoles ou des proviseurs. Le nombre d'établissements enquêtés par région et par niveau scolaire était proportionnel au nombre d'établissements fonctionnels au moment de la collecte¹⁷ : plus de la moitié des établissements enquêtés se trouvaient dans les régions du Centre Est, Centre Nord et de l'Est. 59 % des établissements offraient un niveau d'enseignement primaire, 29 % un niveau post-primaire, 12 % un niveau secondaire et 10 % un niveau préscolaire (quelques établissements offraient plusieurs niveaux scolaires). La très grande majorité des écoles enquêtées (142/164) étaient de statut public. Les écoles offrant les niveaux préscolaires et post-primaires constituaient la majorité des écoles privées enquêtées.

Les profils des IC interrogés –hors personnel éducatif ont été choisis en se basant sur les critères de sélection propre à chacun des deux secteurs (échantillonnage dirigé), de manière à donner un aperçu éclairé et aussi large que possible des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance.

¹⁷ Les régions des Cascades et du Sud-Ouest n'incluaient qu'une seule commune cible, ce qui explique également le nombre d'établissement plus faible enquêtés au sein de ces deux régions.

Profil des autorités provinciales et régionales interrogées (directeurs provinciaux et/ou régionaux de l'éducation)

Graphique N°3: profil des informateurs clés-autorités éducatives

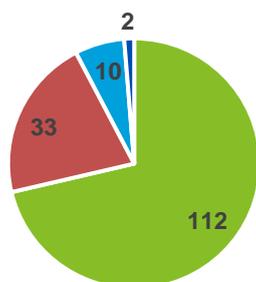


- Inspecteur
- Responsable de l'éducation au niveau de la région/province (préscolaire)
- Responsable de l'éducation au niveau de la région (préscolaire et primaire)
- Responsable de l'éducation au niveau de la région/province (primaire)
- Responsable de l'éducation au niveau de la région/province (post-primaire, secondaire)

37 IC ont été interrogés pour leur qualité de responsable de l'éducation au niveau régional ou provincial, les deux tiers d'entre eux étaient responsables de l'éducation au niveau primaire ou au niveau post-primaire, secondaire. 95 % d'entre eux (35/37) étaient des hommes.

Profil des IC association des mères éducatrices et association des parents d'élèves

Graphique N° 4: Profil des informateurs clés-parents d'élèves

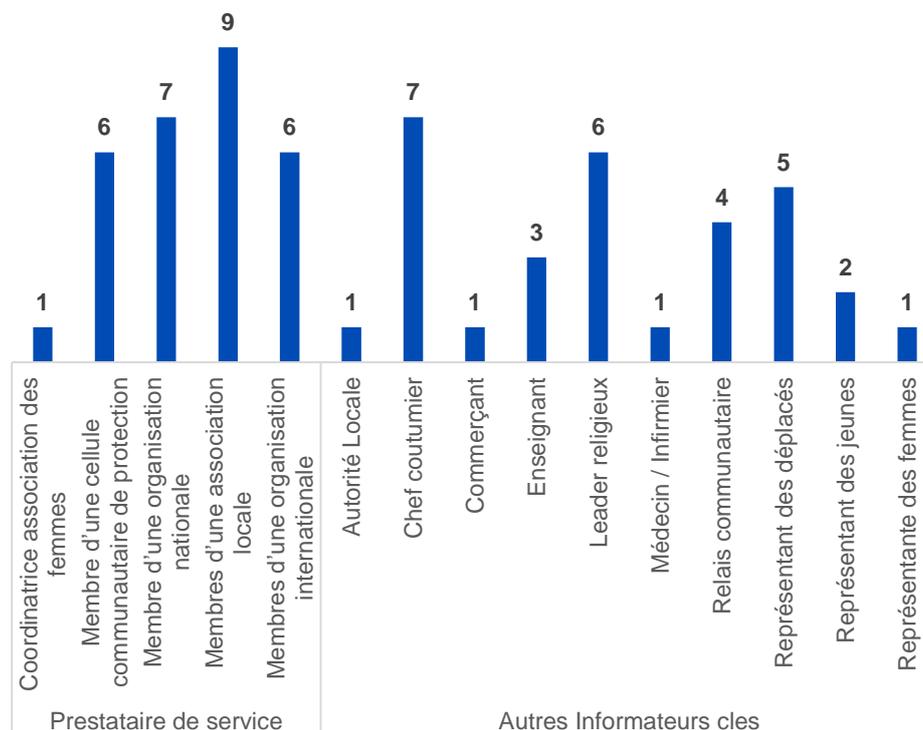


- Membre de l'association des parents d'élèves
- Membre de l'association des mères éducatrices
- Membre/président COGES
- Autre

157 IC membres des associations des mères éducatrices et des parents d'élèves ont été interrogés au cours de cette évaluation. Les membres des associations des parents d'élèves représentaient la grande majorité d'entre eux (71 %, soit 112/157). Plus des trois-quarts de ces IC étaient des hommes (76 %, soit 120/157).

Profil des IC prestataires de services et leaders communautaires

Graphique N° 5: Profil des informateurs clés-prestataires de service et leaders communautaires



29 prestataires de services et 31 leaders communautaires ont participé à cette collecte de données. Le détail de leurs fonctions est indiqué sur le graphique ci-dessus. 85 % (9/60) des IC étaient des hommes et une grande majorité des IC (72 %, soit 43/60) étaient âgés entre 36 et 59 ans.¹⁸

Consultations avec les enfants

37 groupes de discussions avec les enfants ont été réalisés, dont :

- 17 avec des enfants âgés entre 9 et 12 ans
- 10 avec des enfants âgés entre 13 et 15 ans
- 10 avec des enfants âgés entre 14 et 17 ans

Au total, 290 enfants ont été consultés, dont 54 % de filles.

2.3 Collecte de données et analyse

La collecte de données a été réalisée par des agents de deux ministères (Ministère de l'éducation et de l'Action humanitaire) en poste au niveau central et déconcentré. Les agents du niveau central, formés à Ouagadougou le 15 juin 2022 ont à leur tour répercuté la formation à leurs binômes du niveau déconcentré. Les structures déconcentrées des deux ministères se sont chargées de coordonner (ou superviser) la collecte des données au niveau des Communes. La coordination (ou la supervision) générale de l'évaluation était assurée par les équipes de coordination des deux entités (cluster éducation, CPAoR) et de deux superviseurs, dont un représentant par ministère. Les huit régions de l'étude étaient regroupées en axe et la supervision s'est faite au niveau régional en collaboration avec les autorités régionales et provinciales des deux ministères. Les membres du

¹⁸ 9/60 étaient âgés entre 18 et 35 ans et 8/60 avaient plus de 60 ans.

Cluster Education et de CPAoR ont participé à travers la mobilisation de moyens logistiques et financiers (e.g. tablettes ou smartphones, la prise en charge des frais de supervision lors de la collection, la provision d'un appui technique).

Les données recueillies avec les informateurs clés ont été collectées via Kobotoolbox, sur un compte conjoint créé pour l'occasion. Le nettoyage des données recueillies avec les informateurs clés a été effectué sur base journalière pendant toute la durée de la collecte de données, permettant un suivi régulier avec les enquêteurs concernés. L'analyse des données des informateurs clés a ensuite été faite en utilisant le logiciel R. En raison du caractère indicatif des données récoltées, l'analyse a été faite au niveau des 8 régions/14 communes, avec pour objectif de fournir un aperçu global des tendances des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance dans les régions et communes du pays particulièrement affectées par la crise humanitaire en date de Mai 2022. Les données des consultations des enfants ont quant à elle été récoltées via formulaire papier et ont ensuite été entrées dans un document Excel à des fins d'analyse.

Les résultats détaillés provenant des consultations avec les enfants peuvent être trouvées dans un rapport dédié.

2.4 Défis et restrictions

- Les cibles en matière d'établissements scolaires ont été définies sur la base des ressources disponibles pour l'évaluation. Lors de la collecte de données, les équipes d'évaluation se sont appuyées sur les listes d'établissements scolaires fournies sur place par les autorités compétentes. De plus, en raison de la volatilité du contexte dans certaines communes cibles, le nombre total d'établissements fonctionnels par niveau scolaire était parfois moins élevé qu'initialement calculé (cela était notamment le cas dans la commune de Kaya où seuls 6 établissements préscolaires étaient fonctionnels au moment de la collecte de données). La sélection des établissements enquêtés était ensuite contrainte par des facteurs logistiques et sécuritaires. Ainsi, l'échantillon n'est nullement représentatif de la situation éducative au sein des communes cibles. Les résultats n'ont pas vocation à être extrapolés, mais vise plutôt à fournir un aperçu des tendances des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance dans les régions et certaines communes particulièrement affectées par la crise humanitaire en date de juin 2022.
- Bien que l'évaluation visât à inclure exclusivement les écoles de statut public (d'intérêt du cluster éducation), les écoles privées représentaient 13 % (23) de l'échantillon total final, ce qui pourrait avoir légèrement contribué à l'amélioration des résultats au niveau des écoles présentées ci-dessous.
- L'immense majorité des informateurs clés interrogés dans le cadre de cette évaluation était des hommes :¹⁹ 95 % des IC autorités provinciales et régionales, 76 % des IC membres des associations des mères éducatives ou des parents d'élèves, 72 % des prestataires de services et leaders communautaires, induisant un biais dans les informations collectées.

¹⁹ La sélection des informateurs clés sur place était faite directement par les enquêteurs.

2.5 Recommandations méthodologiques pour les prochaines évaluations

Recommandation d'ordre logistique

- Certains membres du personnel éducatif interrogés dans le cadre de cette évaluation ont mentionné qu'ils auraient aimé recevoir le questionnaire de l'évaluation en amont de l'entretien de manière à pouvoir consolider les chiffres requis.²⁰

Recommandation d'ordre méthodologique

- Augmenter le seuil minimum d'écoles cibles dans les régions les plus affectées par la crise.
- Encourager davantage de parité dans les informateurs clés Interrogés. Engager plus d'enseignantes, de mères d'enfants et de femmes actives à l'école (comme les femmes gérant la cantine scolaire).
- Inclure les établissements privés dans l'échantillon (échantillonnage stratifié), conformément à la volonté du cluster d'assurer la continuité éducative pour tous les enfants, indépendamment de toute considération.
- Prendre les dispositions nécessaires (sur le plan logistique et méthodologique) pour organiser des consultations d'enfants en situation de handicap et capturer davantage leurs perspectives.

3 Résultats

3.1 Aperçu général des régions ciblées par l'évaluation conjointe

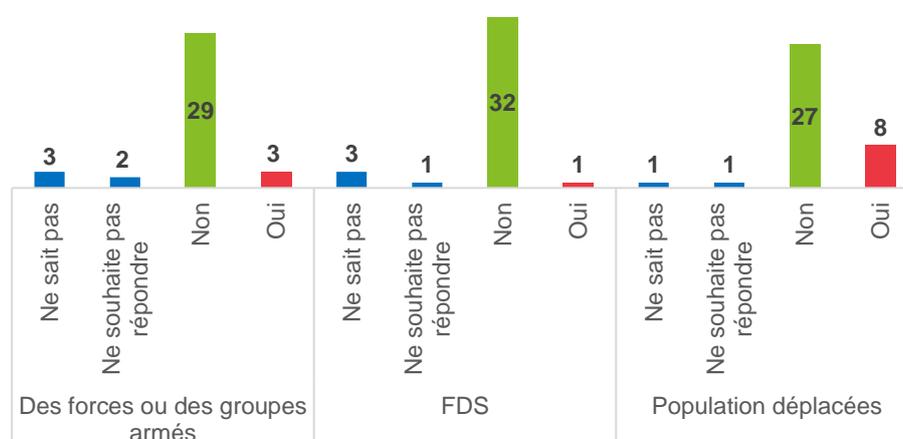
La majorité (73 %, soit 27/37) des IC autorités provinciales et régionales ont indiqué avoir ressenti une dégradation des conditions sécuritaires au cours des 12 derniers mois dans leurs zones d'exercice. 14 % (5/37) ont mentionné que les conditions sécuritaires étaient restées les mêmes et seuls 11 % (4/37) ont déclarés une amélioration des conditions sécuritaires. 92 % des IC (34/37) ont mentionné qu'au moins une école de la Province ou de la Région avait été fermée à cause de la crise sécuritaire au cours des 12 derniers mois. Ces résultats sont cohérents avec les critères utilisés dans le ciblage des régions et communes enquêtées (cf. section 2.2 « Stratégie d'échantillonnage »).

L'occupation des écoles par les forces de défense et de sécurité et les GANI semblait rester un phénomène marginal (voir graphique ci-dessous). 8 IC ont cependant indiqué qu'au moins une école dans leurs zones d'exercice avait été occupée par les populations déplacées au cours des 12 derniers mois.

²⁰ L'échéancier du projet n'avait pas permis de mettre les outils de collecte à disposition des enquêtés avant la collecte.

Graphique N° 5: Occupation des écoles par les groupes armés et FDS

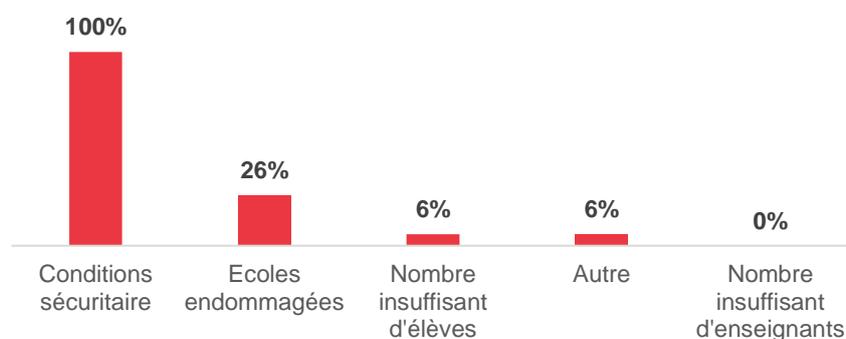
Nombre d'IC (autorités provinciales et régionales) ayant mentionné qu'au moins un école avait été occupée par:



Lorsqu'interrogés sur les principaux obstacles à la réouverture des écoles fermées dans leurs zones d'exercices, tous les IC autorités provinciales et régionales sans exception ont identifié les conditions sécuritaires. Plus d'un quart d'entre eux (26%) ont également identifié l'endommagement des écoles comme un obstacle à la réouverture. De manière cohérente avec les informations ci-dessus, aucun des IC n'a identifié l'occupation des écoles comme un obstacle à la réouverture des écoles fermées.

Graphique N° 6: Obstacles à la réouverture des écoles

Pourcentage d'IC (autorités provinciales et régionales) par principaux obstacles à la réouverture des écoles fermées

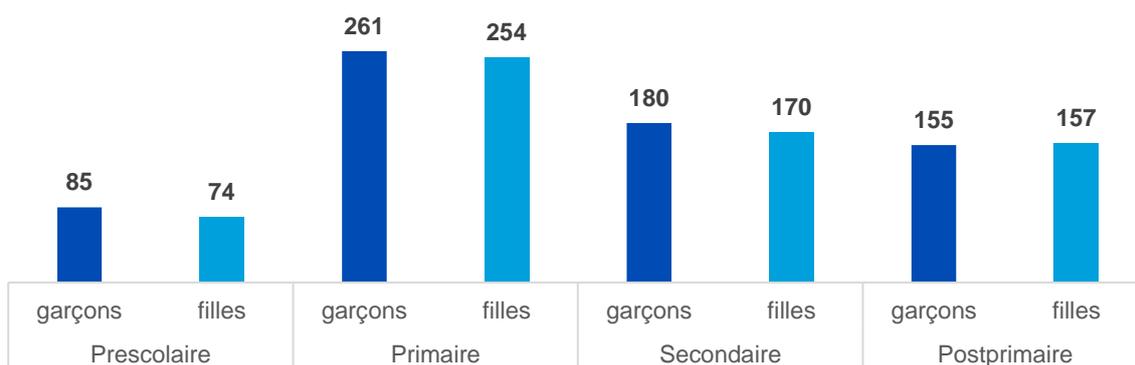


3.2 Egalité d'accès et d'apprentissage

3.2.1 Inscription des élèves, aperçu général

Le nombre moyen d'enfants inscrits dans les écoles enquêtées variait d'un niveau scolaire à l'autre. Le nombre d'inscriptions était le plus élevé au niveau primaire, en cohérence avec les données de la revue des données secondaires.

Graphique N° 7: Nombre moyen d'enfants inscrits par niveau scolaire (enquêtes écoles)



Les résultats de l'enquête ménage MSNA 2022²¹ permettent de compléter ces résultats et indiquent une grande hétérogénéité des situations entre groupes de populations et régions : 34 % des enfants en âge d'aller à l'école (3 à 17 ans) au sein des ménages déplacés étaient inscrits à l'école formelle durant l'année scolaire 2021-2022, contre 55 % des enfants issus des familles hôtes. Tous groupes de population confondus, la région du Sahel avait le taux d'inscription le plus bas (31 %), ce qui s'inscrit dans une tendance de long-terme.²² Dans toutes les régions, les taux d'inscriptions des enfants déplacés étaient plus bas que ceux des enfants hôtes.

Tableau N° 2: inscription des enfants à l'école formelle selon le MSNA 2022

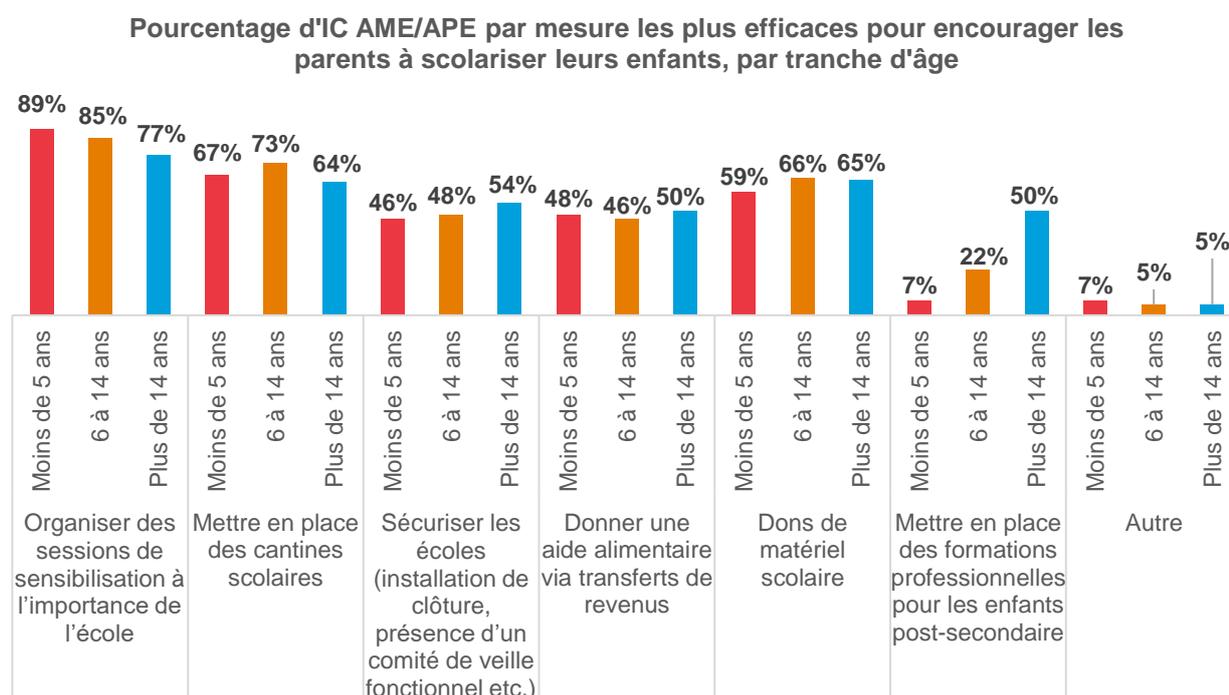
Indicateur – National - MSNA		Total	Hôte	Déplacé
% des enfants inscrits dans une éducation formelle		53%	55%	34%
% des enfants inscrits dans une éducation formelle - Total		% des enfants inscrits dans une éducation formelle - Déplacé		
Sahel	31%	Centre-Ouest	23%	
Nord	41%	Hauts-Bassins	29%	
Cascades	45%	Plateau Central	29%	
Est	49%	Boucle du Mouhoun	33%	
Boucle du Mouhoun	51%	Centre-Est	33%	
Centre-Nord	53%	Centre-Nord	33%	
Centre-Est	54%	Nord	34%	
Centre-Ouest	56%	Sahel	34%	
Plateau Central	59%	Cascades	36%	
Sud-Ouest	59%	Centre	37%	
Hauts-Bassins	60%	Est	39%	
Centre-Sud	60%	Sud-Ouest	41%	
Centre	70%			

²¹ REACH, [Présentation des résultats multisectoriels clés de l'évaluation multisectorielle des besoins \(MSNA\)](#), Septembre 2022

²² Revue des données secondaires: "Le TBS cachait d'énormes disparités entre régions, en particulier au cycle primaire : Les régions du Centre, Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins et du Plateau Central enregistraient toutes un taux supérieur à 100% tandis que les régions de l'Est, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Sud-Ouest comptabilisaient un TBS en dessous de la moyenne nationale. Le plus faible taux du pays (20%) était constaté dans la région du Sahel. Une tendance qui était confirmée par les résultats des enquêtes ménages mises en place dans le cadre du MSNA en 2021, portant sur l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école (3 à 17 ans). ». Sources : MENAPLN et ST-ESU, Tableau de bord de l'enseignement primaire, post-primaire et secondaire, Année scolaire 2020/2021 et [Résultat du MSNA 2021](#).

Lorsqu'interrogé sur les mesures les plus efficaces pour encourager les parents à scolariser leurs enfants, les IC membres des associations des mères éducatrices et des parents d'élèves (AME/APE) ont le plus fréquemment mentionné l'organisation des sessions de sensibilisation à l'importance de l'école, et cela pour toutes les tranches d'âges.²³ La deuxième mesure la plus rapportée pour les enfants de moins de 5 ans et la tranche d'âge 6-14 ans était la mise en place de cantine scolaire. Les dons de matériels scolaires pour les 6-14 ans (en âge d'aller à l'école primaire) n'arrivaient qu'en troisième position (seconde pour les plus de 14 ans). « Sécuriser les écoles » et le don « d'une aide alimentaire via transferts de revenus » ont enfin été sélectionnés par environ la moitié des IC interrogés.

Graphique N° 8: Mesures à prendre pour la scolarisation des enfants



3.2.2 Inscription et condition d'accueil des enfants déplacés

Dans la **très grande majorité des écoles enquêtées (90 %, soit 148/164)**, les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un élève déplacé. Cette tendance est cohérente avec le fait que les communes ciblées pour cette évaluation étaient celles enregistrant un nombre particulièrement élevé de population déplacées au moment de la collecte de données. Au sein de ces écoles, le nombre moyen d'enfants déplacés inscrits par école était de 75 garçons et 71 filles, représentant respectivement 29 % et 28 % des inscriptions totales de ces écoles.

Malgré l'objectif affiché de la Stratégie nationale d'Education en Situations d'urgence (SN-ESU) 2019-2023 de faciliter la réinscription des élèves déplacés, en permettant l'intégration ou la réintégration du système d'éducation à tout moment de l'année scolaire et partout sur le territoire national, 28 %

²³ Tranches d'âge : Moins de 5 ans, 6 à 14 ans, plus de 14 ans. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés pour chaque tranche d'âge.

(42/164) des IC personnel éducatif ont mentionné que certains élèves avaient rencontrés des difficultés administratives au moment de l'inscription.

En ce qui concerne le processus d'intégration des élèves déplacés, la moitié (51 %) des IC personnel éducatif ont indiqué que ces enfants n'avaient rencontré aucune difficulté particulière. Presqu'un tiers (32 %) ont cependant identifié le manque d'information des parents comme une difficulté d'intégration.

Tableau N°3: Principales difficultés d'intégration des enfants à l'école

Principales difficultés d'intégration rencontrées par les enfants déplacés au sein de l'école ²⁴	% d'IC personnel éducatif / écoles
Aucune difficulté d'intégration particulière rencontrée	51%
Manque d'information pour les parents	32%
Autre	15%
Stigmatisation de la part de certains élèves/tensions	11%
Différence de langue	10%
Difficultés financières	5%
Retard dans le programme	3%
Changement de comportement, traumatisme	3%

La quasi-totalité des IC autorités provinciales et régionales (34/37) ont mentionné que des mesures avaient été mises en place dans leurs zones d'exercice pour accommoder la scolarisation des enfants déplacés. La première mesure la plus fréquemment rapportée était la relocalisation des écoles (76 %), suivie de la formation des enseignants au programme d'éducation accéléré SSA/P (47 %).²⁵ Ce chiffre est cependant à mettre en perspective avec les résultats des enquêtes écoles : Seuls 9 % des IC personnel éducatif ont rapporté que les enseignants avaient été formés aux programmes de scolarisation accélérée au cours de l'année 2021-2022. La troisième mesure la plus fréquemment mentionnée était la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage (41 %).

Tableau 4: Mesures d'intégration des élèves déplacés (autorités provinciales et régionales)

Mesures mises en place pour faciliter l'intégration des élèves déplacés	% d'IC autorités provinciales et régionales
Relocalisation d'écoles	76%
Formation des enseignants au programme d'éducation accéléré ASSA/P	47%
Mise en place d'espace d'apprentissage temporaires	41%
Autre	35%
Formation des enseignants aux classes double-flux	29%
Recrutement d'enseignants communautaires	21%

²⁴ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un enfant déplacé (148). 3 choix maximum pouvaient être sélectionnés.

²⁵ Question posée seulement aux IC ayant mentionné avoir mis en place des mesures pour accommoder la scolarisation des enfants déplacés. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Au sein des écoles accueillant au moins un enfant déplacé :

- 55 % des IC ont rapporté que les enseignants avaient été sensibilisés aux problèmes de stigmatisation et d'intégration scolaire.
- 69 % des IC ont indiqué que l'équipe éducative avait mis en place des mesures spécifiques pour faciliter l'intégration de ces élèves déplacés au cours de l'année scolaire. Il s'agissait principalement de la sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire (76 %), suivi de l'organisation de cours de rattrapage (70 %) et de l'organisation de binômes (41 %).²⁶

Tableau 5: Mesures d'intégration des élèves déplacés (personnel éducatif)

Mesures mises en place pour faciliter l'intégration des élèves déplacés	% d'IC personnel éducatif / écoles
Sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire	76%
Cours de rattrapage	70%
Organisation de binômes	41%
Autre	11%
Don matériel (matériel scolaire) ou augmentation de l'équipement scolaire	7%
Aide financière (réduction/annulation des frais de scolarité)	5%
Inscription à l'école faite sans document d'identité	3%
Aide à l'hébergement des enfants déplacés	3%
Entretien avec les parents des enfants déplacés	3%

Lorsqu'interrogé sur les potentielles mesures qui pourraient être mises en place dans le futur pour permettre la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfants déplacés, 68 % des IC autorités provinciales et régionales ont mentionné la mise en place d'apprentissage temporaires, ex-aequo avec la formation des enseignants au programme d'éducation accéléré.²⁷

Tableau N°6: Mesures pour la scolarisation des enfants déplacés internes

Quelle(s) type(s) de mesure(s) pourraient être mises en place dans le futur pour permettre la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfants déplacés ?	% d'IC autorités provinciales et régionales
Mise en place d'espace d'apprentissage temporaires	68%
Formation des enseignants au programme d'éducation accéléré SSA/P	68%
Formation des enseignants aux classes double-flux ²⁸	49%
Autre	41%
Recrutement d'enseignants communautaires	38%

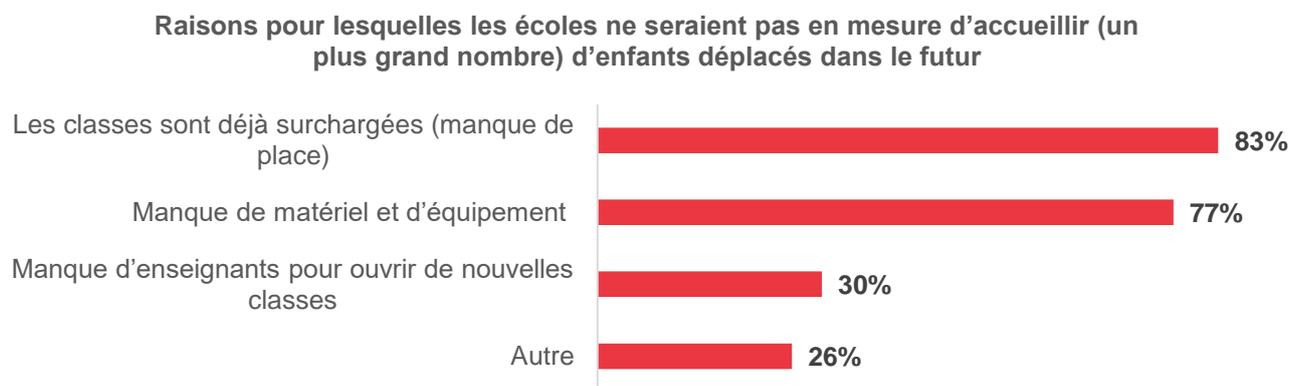
²⁶ Question posée seulement aux IC ayant mentionné avoir mis en place des mesures pour accommoder la scolarisation des enfants déplacés. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

²⁷ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

²⁸ Les classes à double-flux consiste à scinder en deux un groupe-classe dont l'effectif se situe à au moins 90 élèves. Les deux groupes sont alors alternativement pris en charge par l'enseignant dans la même classe, à des tranches horaires successives de la même journée.

Au sein des écoles, il convient de noter que plus d'un tiers des IC personnel enseignant (35 %) ont rapporté que leurs structures ne seraient pas en mesure d'accueillir (un plus grand nombre) d'enfants déplacés dans le futur si cela était nécessaire. Les raisons principales évoquées étaient la surcharge actuelle des classes/le manque de place (83 %), le manque de matériel et d'équipement (77 %), suivi dans une moindre mesure du manque d'enseignant pour ouvrir de nouvelles classes (30 %).²⁹

Graphique N° 9: Obstacles à l'accueil des élèves déplacés internes



Les potentielles futures réponses évoquées au niveau régional et provincial semblent donc en partie s'aligner sur les obstacles identifiés par le personnel enseignant empêchant les écoles d'accueillir un plus grand nombre d'enfants déplacés. La provision de matériel et d'équipement n'a cependant pas été évoquée par les autorités comme une mesure qui pourrait être mise en place dans le futur.

3.2.3 Inscription et conditions d'accueil des élèves en situation de handicap

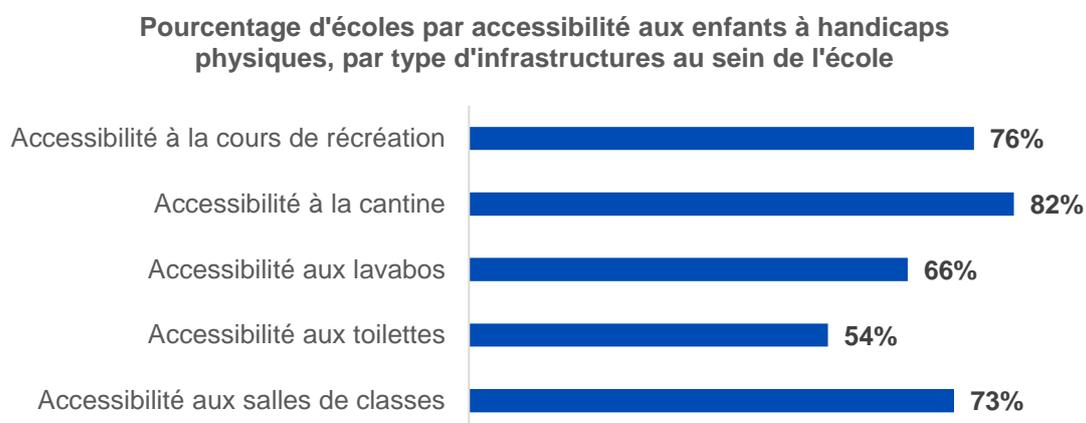
Dans la grande majorité des écoles enquêtées, les IC personnel éducatif ont rapporté que l'école accueillait au moins un enfant en situation de handicap (135/164 pour les garçons, 146/160 pour les filles).³⁰ Les enfants en situation de handicap représentaient 3 % et 4 % du nombre total de garçons et des filles inscrit·e·s. Le handicap physique était le type de handicap le plus fréquemment mentionné par les IC (70 %), suivi du handicap visuel (non-voyant, malvoyant – 46 %) et du handicap auditif (malentendant – 35 %).

Le niveau d'accessibilité des infrastructures au sein de l'école pour les enfants en situation de handicap variait assez sensiblement d'une zone à l'autre de la facilité : L'accessibilité aux infrastructures d'eau, hygiène et assainissement (lavabos, toilettes) semblaient relativement plus faible que celles de la cantine ou de la cour de récréation.

²⁹ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école ne serait pas en mesure d'accueillir (un plus grand nombre) d'enfants déplacés dans le futur (53). Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

³⁰ La définition du handicap utilisée couvrait aussi bien le handicap physique, visuel, auditif, qu'intellectuel.

Graphique N° 10: Niveau d'accessibilité des écoles pour les enfants en situation de handicap



A titre de comparaison, la majorité 68 % (41/60) des IC leaders et prestataires de services ont indiqué que les enfants handicapés dans leur localité accédaient facilement aux services éducatifs/à l'école. Dans plus de la moitié des écoles enquêtées (53 %, soit 73) des mesures ont été mises en place pour intégrer les enfants en situation de handicap. Parmi ces dernières, les 3 mesures les plus fréquemment mentionnées par les IC personnel éducatif était l'organisation de session de sensibilisation des enfants au handicap (58 %), la mise en place de soutien/binôme (45 %) et le changement d'infrastructure tel que l'ajout de rampe d'accès, poignées, barrières de sécurité, encadrement de porte assez larges (21 %). De manière plus générale, 90 % (54/60) des IC leaders et prestataires de services ont indiqué que les enfants handicapés dans leur localité accédaient facilement aux services de soins.

3.2.4 Fréquentation scolaire et barrières à la fréquentation

Dans 71 % (soit 117/164) des écoles, les IC ont mentionné qu'au moins un enfant ne venait pas tous les jours à l'école (c'est-à-dire que l'enfant venait de manière irrégulière, ne venait pas à certaines périodes etc.).

A l'échelle du pays, l'enquête ménage du MSNA 2022 indique qu'environ les deux tiers des enfants hôtes âgés de 6 à 17 ans fréquentaient régulièrement l'école (c'est-à-dire au moins quatre jours par semaine), contre seulement un tiers des enfants déplacés. Les taux de fréquentation régulière pour les enfants du préscolaires (3 à 5 ans) restent très faibles, quel que soit le statut de déplacement.

Tableau N°7: Proportion d'enfants fréquentant l'école selon le MSNA 2022

Indicateur – National : % d'enfant fréquentant régulièrement l'école - MSNA	Total	Hôte	PDI
% des filles de 3 à 5 ans	6%	7%	2%
% des garçons de 3 à 5 ans	8%	9%	2%
% des filles de 6 à 12 ans	63%	66%	36%
% des garçons de 6 à 12 ans	64%	66%	38%
% des filles de 13 à 17 ans	66%	69%	32%

% des garçons de 13 à 17 ans	57%	59%	36%
------------------------------	-----	-----	-----

Les différences de taux d'inscriptions, ainsi que de fréquentation régulière entre les enfants issus de la communauté hôte et ceux déplacés mettent en exergue d'importantes différences d'accès aux services éducatifs.

Les contraintes financières, le travail et les contraintes familiales (tradition) étaient les trois raisons de fréquentation irrégulière à l'école les plus fréquemment rapportées par les IC personnel enseignant (rapporté respectivement par 40 %, 35 % et 27 % des IC). A titre de comparaison, les barrières d'accès à l'éducation identifiées par les ménages interrogés lors du MSNA 2022³¹ étaient les suivantes :

Tableau N°8: Principales barrières d'accès à l'éducation par genre selon le MSNA 2022

Top 5 des barrières d'accès à l'éducation, par genre - MSNA	Garçons	Filles
Non-fonctionnalité de l'école (destruction ou fermeture)	37%	36%
L'insécurité, risque d'enlèvement des enfants	25%	26%
Les frais liés à la scolarité ne peuvent être assumés	23%	22%
L'insécurité sur le trajet de l'école	23%	20%
Aucune barrière d'accès	20%	15%

Les barrières d'accès à l'éducation étaient très similaires pour les filles et les garçons : tandis que les deux premières barrières les plus fréquemment citées étaient liées au contexte sécuritaire, la troisième barrière avait attiré aux frais de scolarisation.

Dans 38 % (62) des écoles enquêtées, dont 42 publiques, la scolarité était payante. Le prix moyen des frais de scolarité annuels était de 28,400 (francs CFA). Des frais de scolarité s'appliquaient particulièrement dans les écoles offrant le niveau préscolaire, post-primaire et secondaire ou uniquement secondaire.³² Ces résultats, qui ont été corroborés par les consultations avec les enfants, tendent donc à indiquer que l'extension de la gratuité et de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans pour prendre en compte le post-primaire, exprimée dans la loi d'orientation de l'éducation de 2007, peine encore à se mettre en place. L'existence de frais indirects (e.g. cotisations APE) étaient également rapporté dans 88 % des écoles enquêtées. Dans 12 % des écoles les IC personnel éducatif ont indiqué que ces cotisations finançaient le programme de cantine scolaire.

3.2.5 Abandon scolaire

Dans 82 % (soit 135/164) des écoles enquêtées, les IC personnel éducatif ont rapporté qu'au moins un enfant avait abandonné l'école depuis le début d'année scolaire.³³ Le nombre d'enfants ayant cessé de fréquenter l'école en cours d'année représentait en moyenne 4 % du nombre total d'enfants initialement inscrits (pourcentage similaire pour les filles comme pour les garçons). Les contraintes

³¹ La question faisait référence aux obstacles à la fréquentation à l'école, pour les enfants au préalable inscrits.

³² La scolarité était payante dans seulement 4 des 96 écoles offrant une éducation exclusivement primaire.

³³ L'enfant venait à l'école en début d'année scolaire, puis a arrêté de la fréquenter au cours de l'année.

financières, le déplacement et le travail étaient les trois raisons d'abandon scolaire (au cours de l'année) les plus fréquemment rapportés par les IC personnel éducatif.

Tableau N°9: Principales raisons des abandons scolaires selon le personnel éducatif

Principales raisons d'abandon scolaire (% d'IC personnel éducatif / écoles)	
Contrainte financière	46%
Délocalisation vers une nouvelle ville pour des raisons familiales	41%
Travail	36%
Insécurité	35%
Déplacement dû au conflit	28%
Autre	21%
Contraintes familiales (tradition)	16%
Grossesse	14%
Mariage	14%
Distance entre l'école et le domicile trop grande	13%
Manque de matériel éducatif	4%
Coût du transport	3%
Barrière de la langue	1%
Ecole et enseignement inadapté (enfants en situation de handicap)	0%
Recrutement par des GANI	0%

Selon les résultats d'abandon scolaire du MSNA³⁴, 2 à 3 % des enfants en âge d'aller à l'école qui étaient inscrits à l'école formelle au cours de l'année scolaire 2020-2021 ne l'étaient plus en 2021-2022. Ce taux atteignait plus de 4 % pour les filles déplacées âgées de 13 à 17 ans et les garçons déplacés de 6 à 12 ans.

Tableau N°10: Proportion des abandons scolaires par statut de déplacement

Indicateur - National - MSNA	Total	Hôte	Déplacé
% des abandons par année d'étude (toute tranche d'âge confondu)	2%	2%	3%

Les fermetures d'écoles pour cause d'insécurité, les frais importants liés à la scolarité et la volonté des enfants de rester à la maison étaient les trois raisons d'abandon scolaire par année d'étude les plus rapportés par les ménages (rapporté par respectivement 36 %, 30 % et 17 % des ménages).³⁵ A l'unanimité, les sous-groupes d'enfants scolarisés ont cité sept variables associées aux abandons scolaires. Il s'agit par ordre d'importance : des travaux rémunérés (49%), de l'insécurité (40 %), du

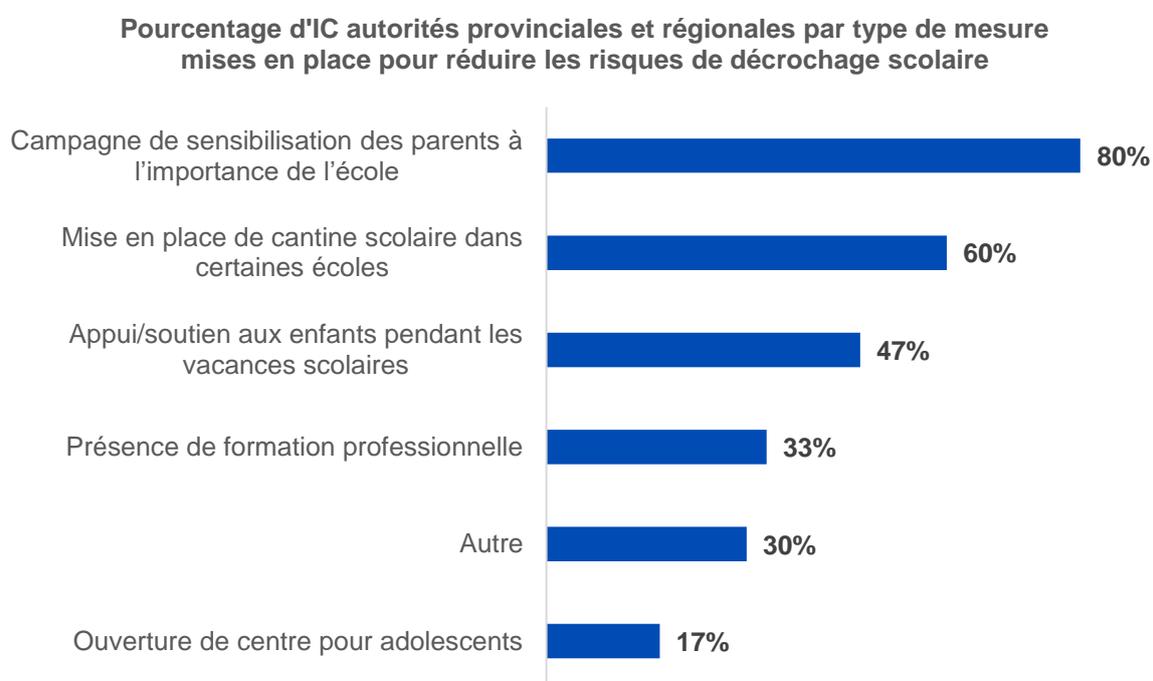
³⁴ La définition de l'abandon scolaire utilisée dans le cadre du MSNA est celle de l'abandon scolaire l'abandon par année d'étude.

³⁵ Question posée uniquement aux ménages rapportant l'abandon scolaire d'où moins l'un de leurs enfants.

mariage précoce (31 %), de la pauvreté (31 %), des châtiments corporels du corps professoral (20 %), de l'absence de la cantine (10 %) et des tâches ménagères (6 %).

Lorsqu'interrogés sur la mise en place de mesures visant à réduire les risques de décrochage scolaire dans leurs zones d'exercice au cours des 12 derniers mois, 30/36 des IC autorités régionales et provinciales ont répondu à l'affirmative. La mise en place de campagne de sensibilisation des parents à l'importance de l'école, de cantine scolaire et l'appui/soutien aux enfants pendant les vacances scolaires étaient les mesures les plus fréquemment mentionnées (respectivement par 80 %, 60 % et 47 % des IC autorités régionales et provinciales). Ces mesures semblent donc destinées à un public varié : Si les campagnes de sensibilisations et la mise en place de cantines peuvent aussi bien agir comme un facteur d'incitation à une première scolarisation ainsi qu'à assurer la continuité de l'éducation, l'appui/soutien aux enfants pendant les vacances scolaires vise notamment les enfants déjà scolarisés et a pour objectif de limiter le décrochage scolaire d'une année à l'autre.

Graphique N° 11: Mesures de réduction des risques de décrochage scolaire selon les autorités éducatives



3.3 Cantines scolaires

Dans plus de la moitié des écoles enquêtées (60 %, soit 98/164) il existait un programme d'alimentation fonctionnel. Cette tendance était tirée vers le haut par les écoles offrant un niveau préscolaire, primaire ou primaire et post-primaire. Pour les écoles préscolaires, cela était certainement lié au statut des écoles enquêtées (6/17 étaient des écoles privées), lui-même associé à des frais de scolarité directs et indirects. Parmi les 98 écoles où il existait un programme d'alimentation fonctionnel :

- 28 % (27) des IC ont rapporté que celui-ci n'avait pas été fonctionnel pendant l'année entière

- 41 % (40) des IC mentionnait que le ou les cantinier.ère(s) de l'école avaient reçu une formation
- 64 % (63) des IC ont déclaré que l'école avait reçu du matériel de cuisine au cours des 12 derniers mois

Les acteurs à l'origine des programmes des cantines scolaires étaient notamment le gouvernement, les ONG internationales et les nations unies (mentionnés dans respectivement 54 %, 50 % et 20 % des écoles avec un programme d'alimentation fonctionnel).

Comme indiqué précédemment, la cantine scolaire est perçue comme un facteur d'incitation important à la scolarisation et à la fréquentation scolaire. De plus, 21 IC personnel éducatif ont mentionné de manière spontanée la nécessité de soutenir la création et/ou l'approvisionnement de leur cantine scolaire.³⁶ Deux d'entre eux ont également spécifiquement fait référence aux programmes de ration à emporter à la maison pour les filles (programme visant à faciliter l'accès et à maintenir les filles dans le système éducatif).

3.4 Personnel enseignant

3.4.1 Ratio élèves/enseignants

Le ratio moyen élève/professeur variait de 14 (niveau secondaire) à 41 enfants (niveau primaire). Les trois écoles primaires de la commune de Bourzanga enregistraient un ratio particulièrement élevé de (1 professeur pour 71 élèves en moyenne).

Tableau N°11: Ratio moyen élèves/enseignants par niveau scolaire

Ratio moyen élèves/professeurs			
Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire
29	41	39	14

3.4.2 Profil et situation des enseignants

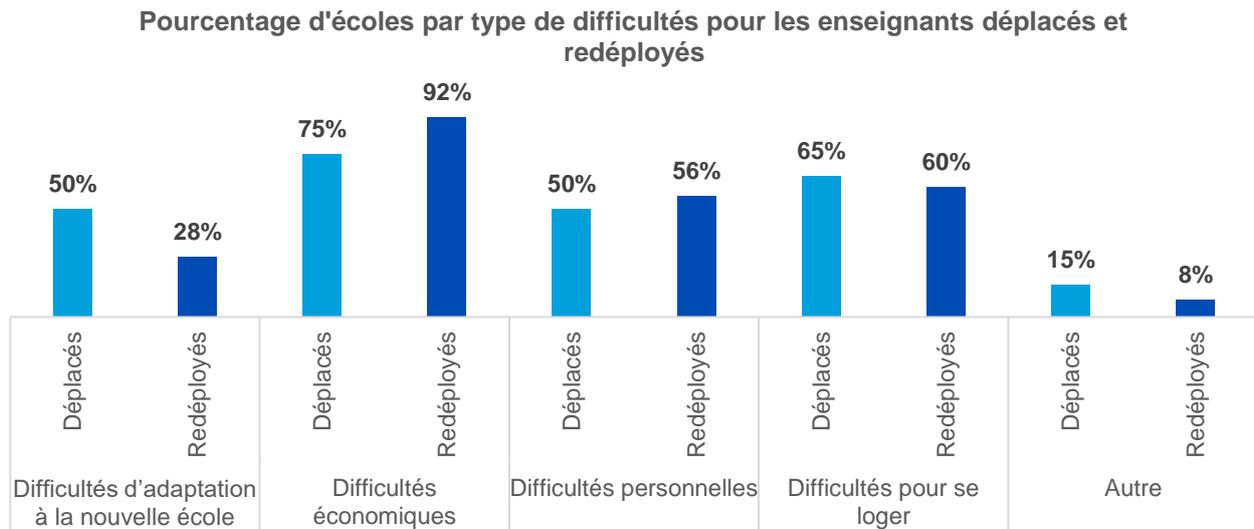
Le corps enseignant était constitué à 58 % d'enseignants et à 42 % d'enseignantes. Dans 29 % (49) des écoles, les IC ont rapporté que l'équipe enseignante incluait au moins un enseignant déplacé-e, dans 34 % (56) au moins un enseignant-e redéployé-e et dans seulement 2 % (4) au moins un enseignant-e communautaire. Dans respectivement 20 et 25 de ces écoles, les IC ont mentionné que les enseignant-e-s déplacé-e-s et redéployé-e-s faisaient face à des difficultés spécifiques.

Selon le personnel enseignant, la première difficulté pour les enseignant-e-s déplacé-e-s et celles redéployé-e-s étaient d'ordre économique.³⁷ Les difficultés pour se loger arrivaient en seconde position.

³⁶ A la fin du questionnaire, il était demandé aux IC s'ils souhaitaient ajouter un commentaire final (question ouverte).

³⁷ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que le corps enseignant incluait au moins un enseignant-e-s déplacé-e-s et/ou redéployé-e-s. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Graphique N°12: Difficultés rencontrées par les enseignant-e-s déplacé-es et reemployé-es



Les mêmes types de difficultés ont généralement été identifiés par les IC autorités provinciales et régionales. Ces IC percevaient cependant les difficultés d'adaptation à la nouvelle école pour les enseignant-e-s redéployé-e-s comme plus importantes (mentionné par 71 % des IC autorités interrogés, contre 28 % du personnel enseignant).

3.4.3 Réticence des enseignants

Lorsqu'interrogés sur les raisons justifiant la réticence de certains enseignant-e-s à repartir dans leur poste de travail les deux facteurs les plus fréquemment mentionnés par les IC autorités provinciales et régionales étaient liés aux conditions sécuritaires.³⁸ Près d'un tiers d'entre eux (30 %) mentionnaient cependant les retards dans le paiement des salaires.

Graphique N°13: Raisons majeures d'abandons de poste des enseignants selon les autorités éducatives



Au sein de trois écoles (sur quatre) enquêtées dans la commune de Djibo (région du Sahel, province du Soum), les IC personnel éducatif ont spontanément mentionné les difficultés de réception de leurs

³⁸ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

salaires en raison de l'absence de banque et de réseau téléphonique au moment de la collecte de données. . Au premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023, beaucoup d'enseignants qui avaient rejoint leurs familles en ville pour les vacances peinaient à rejoindre Djibo du fait de la dégradation du contexte sécuritaire. Ceux qui avaient pu rejoindre leur poste étaient confrontés, tout comme le reste de la population, aux pénuries de produits de première nécessité en raison des difficultés d'approvisionnement. Cette situation a sérieusement impacté la rentrée scolaire.

3.4.4 Formation des enseignants

Les formations les plus reçues par les enseignant·e·s au cours des 12 derniers mois étaient les suivantes :

- Formation à l'approche safe school (37 % des écoles),
- Formation à la pédagogie (34 % des écoles),
- Formation au curricula de l'éducation en situations d'urgence, ex-aequo avec la formation à l'éducation inclusive (30 % des écoles).

Certain IC personnel éducatif ont cependant souligné que lorsqu'une formation avait eu lieu au cours des 12 derniers mois au sein de l'école, elle n'avait pas forcément été suivie par tous les enseignant·e·s de leur(s) école(s).

Tableau N°12: Formation des enseignants

Type(s) de formation dont les enseignant·e·s ont bénéficié au cours des 12 derniers mois (% d'écoles)	
Approche safe school	37%
Pédagogie	34%
Curricula de l'éducation en situation d'urgence	30%
Education inclusive	30%
Aucune	27%
Gestion du stress	25%
Appui psycho-social	24%
Gestion des classes à double-flux	20%
Identification des enfants ayant besoin d'une assistance spécifique (soutien psychosocial, service de santé etc.)	19%
Pédagogie intégrée	13%
Education au risque de mine	12%
Mecanisme de référencement des enfants à besoins spécifiques	12%
Gestion de la cantine scolaire	8%
Gestion de l'hygiène menstruelle	7%
Autre	5%
Apprentissage à distance	2%
Langue des signes	2%

La nécessité de continuer à former les enseignants (notamment à l'éducation en situation d'urgence) a été mentionné de manière spontanée dans 22 % (36) des écoles enquêtées. Une formation spécifiquement à l'approche safe school a également été demandé dans 10 écoles.

3.5 Enseignement à distance

L'axe stratégique 2 « Qualité des enseignements et apprentissages » de la Stratégie nationale d'Education en Situations d'urgence (SN-ESU) 2019-2023 vise à garantir un enseignement et un apprentissage de qualité à tous les enfants des zones à risque et affectées par les crises à travers le renforcement des capacités de personnel de l'éducation et des autres acteurs impliqués, ainsi que la mise en œuvre d'approches pédagogiques adaptées aux situations d'urgence.³⁹ Selon près d'un tiers (32%) des IC autorités Provinciales/Régionales, un service d'enseignement à distance était proposé dans certaines localités de leurs zones d'exercice au cours de l'année scolaire 2021-2022. Parmi les 10 IC ayant répondu qu'ils avaient connaissance des utilisateurs de ce service : 6 ont rapporté qu'il s'agissait des élèves dont les parents s'étaient déplacés, 5 que le dispositif était utilisé par les élèves ne pouvant pas venir tous les jours à l'école et 2 ont mentionné qu'il s'agissait des élèves en situation de handicap.⁴⁰ A titre de comparaison, dans moins de 5% (8) des écoles, les IC ont rapporté que l'école avait offert des services d'enseignement à distance (tels que les programmes d'éducation par la radio, clubs d'écoute) au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Dans presque la moitié des écoles (49%) qui ne bénéficiaient pas ces services au moment de la collecte de données, les IC personnel éducatif ont indiqué qu'il ne serait pas possible de le mettre en place si nécessaire, évoquant comme principaux obstacles le manque de formation des enseignants (99 % des IC) et le manque de moyens matériels (89 % des IC)⁴¹. En plus de cela, il convient de noter que la destruction des infrastructures de télécommunication par les groupes armés dans certaines localités rend difficile la mise en œuvre de certaines variantes de l'enseignement à distance, notamment les Programmes d'Education par la Radio. Le besoin de soutien dans la mise en place d'un enseignement à distance a été indiqué de manière spontanée dans une école au sein de la commune de Bittou (région du Centre-Est, province de Boulgou) et de Tigba (Région de l'Est, province de Gourma).

3.6 Risques en matière de protection de l'enfance

3.6.1 Risques généraux

Cette évaluation s'est intéressée aux risques rencontrés par les enfants scolarisés et déscolarisés, par sexe et catégories d'âge. Sur ce volet de recherche, l'objectif était de capturer les perceptions aussi bien des IC membres des associations des mères éducatrices et association des parents d'élèves, que celles des prestataires de services et leaders communautaires, de manière à avoir un aperçu des besoins aussi large que possible et pouvoir trianguler des résultats.

Pour les enfants scolarisés, la violence verbale ou physique à l'école entre élèves était le premier risque rapporté pour les catégories d'âge 5-11 ans et 12-14 ans par les IC membres des associations des mères éducatrices et associations des parents d'élèves. Ce risque ne venait qu'en 5^{ème} position pour les IC prestataires de services et leaders communautaires. Lors des enquêtes écoles, 58 % des IC personnel éducatif ont rapporté avoir assisté à des épisodes de violence dans leurs lieux de travail au cours de l'année scolaire. Les types de violence les plus fréquemment mentionnés par ces

³⁹ Telles que les approches d'éducation à distance via la radio, la télévision et les plateformes e-learning

⁴⁰ Plusieurs choix de réponses pouvaient être sélectionnés.

⁴¹ Question posée dans les écoles où aucun service éducatif à distance n'avait été offert au cours de l'année scolaire 2021-2022. Plusieurs choix de réponses pouvaient être sélectionnés.

derniers étaient la violence physique entre élèves (48 %), la violence morale entre élèves (42 %) et la violence morale entre élèves et enseignant-e-s (10 %).⁴² Les IC ont également mentionné la stigmatisation de certains groupes minoritaires (élèves déplacés, élèves en situation de handicap etc.) et la violence physique entre élèves et enseignant-e-s dans respectivement 7 % et 5 % des écoles enquêtées.

Les trois premiers risques les plus fréquemment évoqués pour les enfants déscolarisés étaient le travail des enfants (branche dangereuse sans faire référence au travail dit socialisant), le mariage d'enfant ainsi que le recrutement/utilisation d'enfants par les forces et groupes armés.

Tous statuts de scolarisation confondus :

- Le travail des enfants (branche dangereuse) affectait particulièrement les garçons et était le risque le plus fréquemment rapporté pour la tranche d'âge 14 et plus, par tous les informateurs clés interrogés sur la question.
- Le mariage des enfants était soit le second ou le troisième risque le plus important fréquemment mentionné et concernait essentiellement les filles, à partir de l'âge de 12 ans.

Il convient de noter que les risques liés au travail (branche dangereuse) et au mariage des enfants étaient relativement moins mentionnés pour les enfants scolarisés, quelque que soit le profil de l'IC interrogé. Ceci tend à confirmer que l'accès à l'éducation diminue les risques d'exposition des enfants au travail et au mariage.

Selon les IC prestataires de services et leaders communautaires, les trois premiers lieux les plus dangereux pour les enfants dans leurs zones d'exercice étaient le marché et les pâturages (mentionnés par 65 % des IC), suivi des points d'eau (52 %).⁴³ Le chemin de l'école et les écoles étaient mentionnés par respectivement 37 % et 17 % des IC.

Tableau N°13: Principaux risques de protection pour les enfants, selon les membres des associations des mères éducatrices, association des parents d'élèves

1er risque pour les enfants scolarisés, en % d'IC AME/APE		1er risque pour les enfants déscolarisés, en % d'IC AME/APE	
Violence verbale ou physique à l'école entre élèves	25%	Travail des enfants (branche dangereuse : travail souterrain (mines et carrières) et Construction)	43%
Travail des enfants (branche dangereuse : Travail souterrain (mines et carrières) et Construction)	22%	Mariage d'enfant	32%
Mariage d'enfant	13%	Recrutement/utilisation d'enfants par les forces et groupes armés	17%
Violence verbale ou physique sur le chemin de l'école	9%	Enlèvement/kidnapping	2%
Attaque contre les écoles	7%	Séparation familiale	2%

⁴² Plusieurs choix de réponses pouvaient être sélectionnés.

⁴³ Plusieurs choix de réponses pouvaient être sélectionnés.

Tableau N°14: Principaux risques de protection pour les enfants, selon les prestataires de services et leaders communautaires

1er risque pour les enfants scolarisés, en % d'IC prestataires et leaders		1er risque pour les enfants déscolarisés, en % d'IC prestataires et leaders	
Travail des enfants (branche dangereuse : Travail souterrain (mines et carrières) et Construction)	28%	Travail des enfants (branche dangereuse : Travail souterrain (mines et carrières) et Construction)	48%
Mariage d'enfant	27%	Mariage d'enfant	32%
Attaque de l'école	17%	Recrutement/utilisation d'enfants par les forces et groupes armés	8%
Séparation familiale	8%	Travail des enfants (branche non-dangereuse)	7%
Violence verbale ou physique à l'école entre élèves	7%	Séparation familiale	3%

3.6.2 Enfants non-accompagnés et séparés

52% (31/60) des IC prestataires de services et leaders communautaires ont mentionné avoir entendu parler de cas d'enfants disparus ou de parents ayant perdu leurs enfants au cours des trois derniers mois.

43% (26/60) des IC prestataires de services et leaders communautaires ont également affirmé qu'il existait des enfants non-accompagnés et séparés dans leurs localités. Parmi ces derniers, 65% (17/26) ont mentionné qu'ils pensaient que ce nombre avait augmenté au cours des 12 derniers mois.⁴⁴ Les principales causes de séparation identifiées étaient le déplacement, le fait d'être orphelin et le décès des parents lors des attaques.⁴⁵ Lorsqu'interrogés sur les enfants les plus vulnérables à besoin d'assistance parmi les enfants non-accompagnés et séparés, 68% des IC leaders et prestataires de services ont identifié les enfants non-scolarisés comme ceux ayant le plus besoin d'assistance, suivi des enfants à handicap et ceux pris en charge par des personnes âgées (respectivement 64% et 48% des IC).⁴⁶

3.6.3 Enfants associés aux forces et aux groupes armés

15% (9/60) des IC leaders et prestataires ont rapporté avoir eu connaissance d'épisodes de recrutement des enfants par les forces et groupes armés à proximité ou au sein de la localité au cours des 3 derniers mois.⁴⁷ La mauvaise perception des membres de la communauté à l'égard des forces et groupes armés et la peur étaient les principaux facteurs de rejet des enfants à rejoindre les forces et groupes armés selon les IC leaders et communautaires interrogés (ex-aequo à 62%).⁴⁸ A l'inverse, les trois motivations/incitations des enfants à rejoindre les forces et groupes armés les plus fréquemment mentionnées étaient l'incitation financière, le recrutement forcé et la propagande religieuse (respectivement 80%, 70% et 50% des IC interrogés).⁴⁹ 23% des IC ont également

⁴⁴ La très grande majorité des IC ont mentionné avoir utilisé leurs observations personnelles pour répondre à cette question.

⁴⁵ La question n'était posée qu'aux IC ayant mentionné qu'il existait des enfants non accompagnés et séparés dans leur localité, c'est-à-dire seulement 26 IC.

⁴⁶ La question n'était posée qu'aux IC ayant mentionné qu'il existait des enfants non accompagnés et séparés dans leur localité, c'est-à-dire seulement 26 IC.

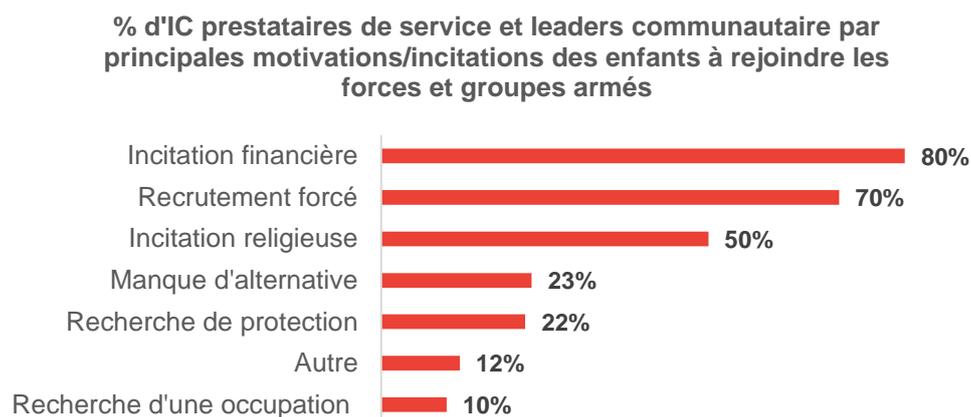
⁴⁷ Le nombre d'IC ayant rapporté avoir eu connaissance d'épisodes de recrutement des enfants au cours des 3 derniers mois étant très faible, les indicateurs liés aux lieux/mode de recrutement/profils/cas des enfants démobilisés n'ont pas été présentés dans ce rapport.

⁴⁸ Plusieurs choix de réponse pouvaient être sélectionnés.

⁴⁹ Plusieurs choix de réponse pouvaient être sélectionnés.

mentionné le manque d'alternative et 10% la recherche d'une occupation. De plus, 8 IC leaders et prestataires ont mentionné spontanément à la fin de l'entretien la nécessité d'investir davantage dans la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes. En plus des raisons évoquées ici, il ressort des consultations avec les enfants que les séparations familiales, le désir de vengeance, le désœuvrement et les promesses alléchantes constituent autant de facteurs favorisant l'enrôlement de certains enfants par les groupes armés.

Graphique N°14: Principales motivations des enfants à rejoindre les forces et groupes armés selon les prestataires et leaders communautaires

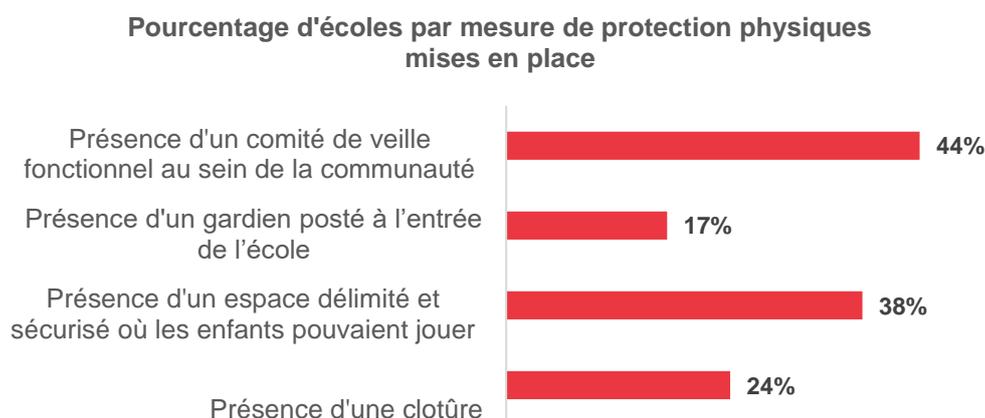


3.6.4 Mesures et services de protection disponibles au sein de l'école et de la communauté

Plusieurs mécanismes de protection communautaires ont été mis en place par le Ministère de la Solidarité, de la Réconciliation Nationale, de l'Action Humanitaire, du Genre et de la Famille à travers la Direction Générale de la Famille et de l'Enfant pour appuyer l'identification et la gestion des problématiques de PE. En réponse aux risques de protection évoqués précédemment, 80% (48/60) des IC ont mentionné connaître l'existence d'un mécanisme de protection communautaire. Parmi eux, 71% ont cité la présence d'une cellule communautaire de protection, 23% celle d'un réseau de protection et 6% un mécanisme traditionnel. Seuls 27% (43) des IC membres des associations des mères éducatrices et des parents d'élèves ont mentionné connaître l'existence d'un espace ami d'enfants dans leur localité. De plus, parmi ces derniers, seuls 37% (16/43) étaient réellement familier de cet espace.

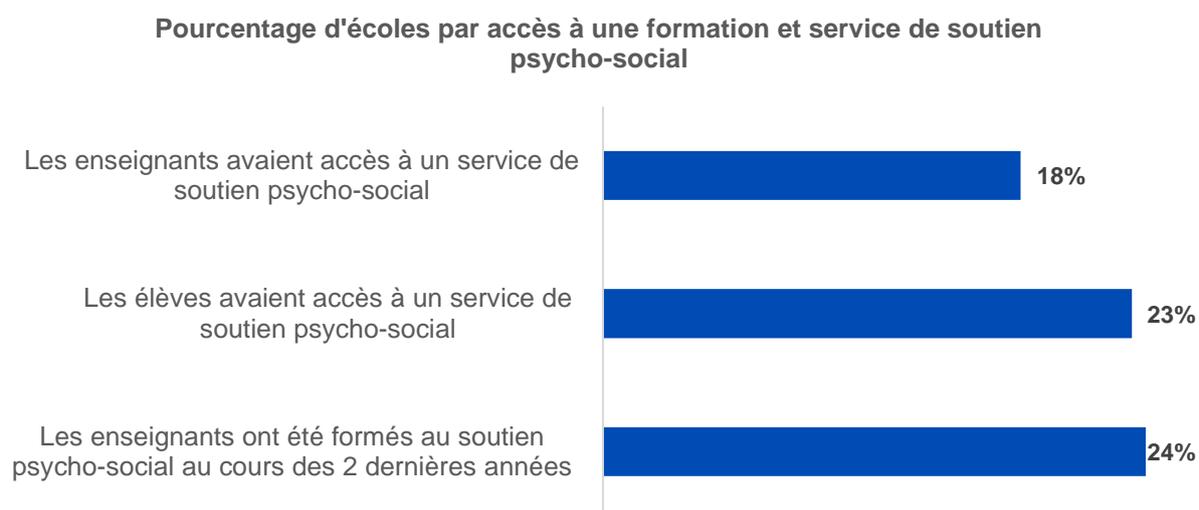
Au sein des écoles, 44% des IC personnel éducatif ont mentionné la présence d'un comité de veille fonctionnel au sein de la communauté. Dans 38% des écoles enquêtées, l'espace de jeu des enfants était délimité et sécurisé et 24% des écoles avaient une clôture. Dans seulement 17% des écoles, un gardien était posté à l'entrée de l'établissement. Dans 45% (73) des écoles, les IC ont mentionné qu'un plan de préparation aux urgences suivant l'approche safe school avait été développé. La quasi-totalité des écoles enquêtées (163/164) étaient construites en matériau dur.

Graphique N°15: Proportion d'écoles, par mesure de protection mise en place



Les résultats de cette évaluation tendent à indiquer que l'accès aux services de soutien psycho-social, pour les enseignants comme pour les élèves, reste limité. Un service de soutien psycho-social était accessible pour les enseignants dans seulement 18 % des écoles enquêtées. Les enfants bénéficiaient de ce service dans moins d'un quart des écoles enquêtées (23 %), en cohérence avec le nombre d'écoles où les enseignants y avaient été formés au cours des deux dernières années (24 %). Dans 19 écoles, les IC personnel éducatif ont également spontanément mentionné la nécessité d'un soutien en appui psychosocial au profit des acteurs, notamment via davantage de formations à l'endroit des enseignants. Ces résultats méritent d'autant plus d'attention au vu de la nature et de l'ampleur de la crise au Burkina Faso, mis en évidence par le fait que presque la moitié (47 %) des IC personnel éducatif ont rapporté avoir noté des difficultés de concentration, isolement, comportements inhabituels de la part des enfants déplacés au sein de l'école.

Graphique N°16: Proportion des écoles par accès à une formation et service de soutien psycho-social



3.6.5 Recommandations

Dans l'optique de surmonter les nombreux défis auxquels le secteur de l'éducation fait face et surtout d'œuvrer à la construction d'un système éducatif plus résilient, il importe que l'état et toutes les parties prenantes adoptent les mesures suivantes :

- (i) Diversifier les opportunités d'apprentissage en mettant à contribution les programmes d'éducation par la radio et toutes les alternatives d'éducation non formelle existantes afin de permettre aux enfants issues des communautés déplacées et ceux vivant toujours dans les zones difficiles d'avoir accès à une formule d'éducation sûre, protectrice et adaptée à leurs besoins ;
- (ii) Améliorer la qualité des apprentissages par un désengorgement des classes à larges effectifs grâce à une provision conséquente en tentes et espaces temporaires d'apprentissage ;
- (iii) Doter les élèves et enseignants kits scolaires et matériels didactiques ;
- (iv) Renforcer les compétences des enseignants et animateurs communautaires sur les thématiques de l'Education en Situation d'Urgence (ESU) telles que la gestion des classes à double flux, les curricula de l'ESU, la réduction des risques dans les écoles, l'appui psycho-social, la sauvegarde de l'enfant et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, la protection de l'enfant et les protocoles de référencement liés aux cas de violence basée sur le genre ;
- (v) Sensibiliser les communautés sur l'inscription et réinscription des enfants à l'école tout en mettant veillant à leur maintien ;
- (vi) Améliorer l'environnement d'apprentissage par la mise en place des cantines scolaires et des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement adaptés aux besoins des filles garçons, hommes, femmes et enfants en situation de handicap de concert avec les autres secteurs ;
- (vii) Contribuer au développement des capacités et du leadership des acteurs locaux pour une réponse plus équitable et durable;
- (viii) Veiller à l'opérationnalisation du triple nexus dans le secteur de l'éducation à créant les conditions pour des interventions concertée et harmonisée entres acteurs humanitaires et ceux du développement et de la paix.

4 Résumé des recommandations

Présenter les recommandations dans la section des conclusions permet d'établir un lien clair entre une conclusion présentée et une ou plusieurs recommandations spécifiques et concrètes résultant de cette conclusion. Cependant, cela signifie également que les recommandations sont disséminées dans tout le rapport et qu'il peut être difficile de les localiser et de savoir à quel groupe une recommandation s'adresse. Il peut être utile d'avoir une section supplémentaire dans laquelle toutes les recommandations sont compilées, organisées en fonction du public cible pertinent et classées par ordre de priorité (en termes d'importance et de délai). Veillez à inclure les lacunes en matière d'information et les besoins d'évaluation futurs.

Aux ministères de l'Éducation et de l'Action humanitaire

Problème	Recommandation	Echéance
Accès difficile à une formule d'éducation pour les filles et les garçons demeurant dans les zones difficiles d'accès	<p>Dans les zones à accès difficile, assurer un accès continu à une éducation de qualité à travers la diversification de formules d'éducation adaptées telles que l'enseignement à distance, les foyers coraniques modélisés, les programmes d'alphabétisation et éducation non-formelle,</p> <p>Dans les zones accessibles : poursuivre les efforts d'extension de l'offre à travers l'application du double flux, la mise en place des espaces temporaires d'apprentissage, etc.</p>	En continu
Attaques contre l'éducation	Mettre en place le comité national "déclaration sur les écoles sûres" (SSD) et ses démembrements au niveau national pour une gestion concertée et rapprochée des cas d'attaques contre les structures éducatives, les élèves les enseignants et autres personnels de l'éducation. Cela permettrait de vulgariser les lignes directrices SSD et de documenter les cas de violations des droits de l'homme	En continu
Manque d'information en temps réel sur certaines données liées à l'ESU et aux principaux défis de protection	Actualiser le système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) et du monitoring de protection à travers un mécanisme dynamique de collecte, qui permet de mettre à la disposition des acteurs des données les plus récentes pour des réponses éducatives et de protection efficaces. En particulier, en coordination avec les acteurs de la protection de l'enfance : rassembler des données sur le nombre d'abandons scolaires par région et par tranche d'âge, puis faire le suivi des cas identifiés.	Dans l'immédiat
Besoins de renforcement des capacités techniques des enseignants en matière d'ESU	Mettre en place une politique de formation initiale et continue des enseignants et encadreurs, y compris les enseignants communautaires. L'intégration systématique de l'ESU dans la formation initiale et continue des encadreurs contribuerait à résoudre ce problème. Pour les enseignants communautaires, la mise en place d'un dispositif d'encadrement pédagogique, de cercles d'apprentissages serait fort utile.	En continu
Besoin de soutien psychosocial des enseignants et autres acteurs de l'éducation	Fournir des services de soutien psychosocial aux élèves et autres acteurs de l'éducation ayant vécu des cas de traumatismes grâce à la définition claire d'un mécanisme adapté.	En continu
Faiblesse de la prévisibilité des principaux risques et catastrophes	Mettre en place un système d'information géoréférencé permettant d'identifier les zones à risques en vue de prévoir des actions visant à	En continu

	réduire la vulnérabilité des structures éducatives. Cela implique également le développement des plans d'urgence au niveau national et régional. Dans cette logique, un accent particulier sera mis sur la formation des expertises locales et le repositionnement des stocks de contingences pour des interventions de première phase.	
L'impact négatif des frais de scolarité et autres charges indirectes d'éducation	Allouer conséquemment et à temps des ressources financières aux établissements afin de minimiser l'incidence négative des frais de scolarité. Cela passe également par l'octroi de bourses scolaires aux plus filles et garçons issus des couches les plus vulnérables parmi les PDI et communautés hôtes	En continu
La couverture partielle de la cantine scolaire	Doter conséquemment les établissements des zones affectées en cantine scolaire afin de couvrir au moins 80% de l'année scolaire	En continu
La non prise en compte de l'éducation non-formelle dans la réponse ESU	Prendre en compte toutes les formules d'éducation non formelle pour assurer la continuité éducative	En continu
Besoin de renforcement de la collaboration entre secteurs de la protection et de l'éducation	Mettre en place une synergie d'actions entre les acteurs de l'éducation et de l'action humanitaire au niveau national. Dans cette perspective, le ST-ESU et le CONASUR devraient travailler en étroite collaboration pour la publication des données relatives aux écoles fermées, aux enfants affectés par les déplacements, aux défis de protection de l'enfant. Au niveau local, des liens devraient être développés entre les établissements scolaires, les mécanismes communautaires de protection et les services de protection.	En continu

Aux équipes du Cluster Education et du Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant - Coordination

Problème	Recommandation	Echéance
L'insuffisance du suivi des projets mis en œuvre par les partenaires	Mettre en place un mécanisme pour le suivi effectif de la mise en œuvre des projets par les équipes de coordination (CE-CPAoR) et leurs représentations au niveau sous national avec l'accompagnement des structures déconcentrées de l'ETAT	En continu
Le fonctionnement difficile de certains clusters sous nationaux	Assurer un appui technique aux membres des unités de coordination au niveau sous national en fonction des réalités du terrain. Ceci se justifie par le fait que la faible présence des partenaires dans certaines localités joue sur le fonctionnement effectif des instances de coordination dans certaines régions.	En continu

Le manque de formation sur la coordination humanitaire dans certaines régions	Inciter les acteurs sous nationaux ayant bénéficié de la formation sur la coordination humanitaire à la dupliquer au profit de leurs partenaires avec l'appui des unités nationales de coordination	En continu
---	---	------------

Aux partenaires du Cluster Education et du domaine de responsabilité de la protection - Réponse

Problème	Recommandation	Echéance
Faible couverture des besoins vitaux occasionnés par les crises soudaines et aigües	Sensibiliser les partenaires de ces deux entités à intégrer la composante réponse rapide dans la formation de leurs projets afin de se positionner efficacement aux besoins vitaux des communautés affectées par les crises soudaines. Cette recommandation est plus que d'actualité au regard de la nature de la crise et de la dégradation rapide du contexte.	En continu
La faiblesse des capacités d'accueil des structures éducatives dans les zones d'accueil	Renforcer les capacités des structures éducatives existantes par la mise en place des Espaces Temporaires d'Apprentissage des tentes et des salles de classes semi-finie conformément aux normes INEE et aux standards nationaux	En continu
Faible positionnement dans certaines zones à fort défi sécuritaire	Inciter les partenaires à se positionner ou à intervenir dans certaines zones où l'absence de partenaires handicape la fourniture d'une réponse efficace	En continu
Besoin de sensibilisation des communautés sur l'importance de l'éducation pour les filles et garçons	Sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation et le rôle protecteur de l'éducation en contexte de crises afin qu'ils inscrivent les filles, les garçons, les enfants en situation de handicap à l'école.	En continu
Manque d'enseignants formés pour la mise en œuvre des programmes de scolarisation accélérée ou curricula de l'ESU	Former les enseignants sur les programmes d'éducation accélérée pour une prise en charge conséquente des enfants ayant perdu des temps d'apprentissage.	En continu
La faible mise en place des programmes d'éducation à distance	Déployer les programmes d'enseignement à distance pour répondre aux besoins éducatifs des filles et garçons demeurant dans les zones difficiles d'accès, aux enfants non scolarisés	En continu
L'insuffisance du rapportage des réalisations et son incidence sur la coordination	Sensibiliser les partenaires sur l'importance du rapportage complet et régulier des réalisations pour la coordination humanitaire. Un rapportage conséquent permet d'éviter la duplication, de déterminer les lacunes dans la réponse et de proposer	En continu

Annexes

- Annexe 1 : Nombre d'établissements scolaires, cibles et établissements enquêtés par région, province et commune
- Annexe 2 : Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (9-12 ans)
- Annexe 3 : Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (13-15 ans)
- Annexe 4 : Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'Enfant au Burkina Faso
- Annexe 5 : Revue des Données Secondaires Conjointe Education en Situation d'Urgence et Protection de l'Enfance

Annexe 1 : Nombre d'établissements scolaires, cibles et établissements enquêtés par région, province et commune

Régions	Provinces	Communes	Nombre total d'établissements niveau préscolaire	Cible 10% établissements niveau préscolaire	Nombre d'établissements préscolaires enquêtés	Nombre total d'établissements niveau primaire	Cible 10% établissements niveau primaire	Nombre d'établissements primaires ou primaires/post-primaires enquêtés	Nombre total d'établissements niveau secondaire	Cible 10% établissements niveau secondaire	Nombre d'établissements secondaires et post-primaires/secondaires enquêtés	Nombre d'établissements post-primaires enquêtés
BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	NOUNA	1	1	1	57	6	6	10	1		1
	SOUROU	TOUGAN	1	1	1	66	7	7	21	2	1	1
CASCADES	COMOE	MANGODARA				51	5	5	7	7		
CENTRE-EST	BOULGOU	BITTOU				44	4	5	7	7	3	4
	KOURITENGA	POUYTENGA	1	1	1	41	4	4	6	6	2	4
CENTRE-NORD	BAM	BOURZANGA				38	4	3	2		1	1
	SANMATENGA	KAYA	11	11	6	107	11	11	27	3	2	2
EST	KOMOMDJARI	GAYERI	1	1	1	66	7	13	5	5	3	5
	GOURMA	TIBGA				35	4	4	5	5	1	4
NORD	YATENGA	OUAHIGOUYA	5	5	5	99	10	10	24	2	2	
		SEGUENEGA				69	7	9	11	1		1
SAHEL	SOUM	DJIBO	1	1		65	7	4	4	4		
	OUDALAN	GOROM GOROM	1	1	1	82	8	8	6	6	2	4
SUD-OUEST	PONI	KAMPTI	1	1	1	52	5	8	6	6	3	3
		Grand Total	23	23	17	872	87	97	141	55	20	30

Annexe 2 : Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (9-12 ans)

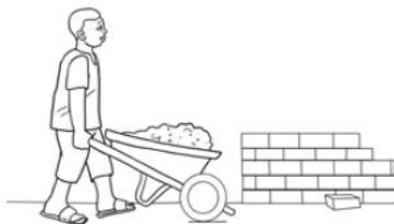
LES ENFANTS DU BURKINA FASO PARLENT DE LEURS PROBLEMES SCOLAIRES

Près de 290 enfants ont été interrogés sur les problèmes qui font que leurs camarades ne partent pas à l'école. Leurs réponses ont été partagées avec beaucoup de personnes du gouvernement et des gens qui luttent pour l'éducation et la protection des enfants. Maintenant, ce livre a été écrit pour montrer à tous les enfants pourquoi certains de leurs camarades ne peuvent pas aller à l'école dans les zones de conflits



Pourquoi beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école dans les zones de conflits ?

Le travail rémunéré des enfants



Les attaques contre les écoles



Le mariage des enfants



L'absence de la cantine à l'école



Les travaux domestiques



La peur des enfants



Qu'est-ce que les enfants de 14-17 ans pensent de certains problèmes de protection à l'école et autour de l'école

Les Occupations des enfants



Du recrutement d'enfants par les groupes armés

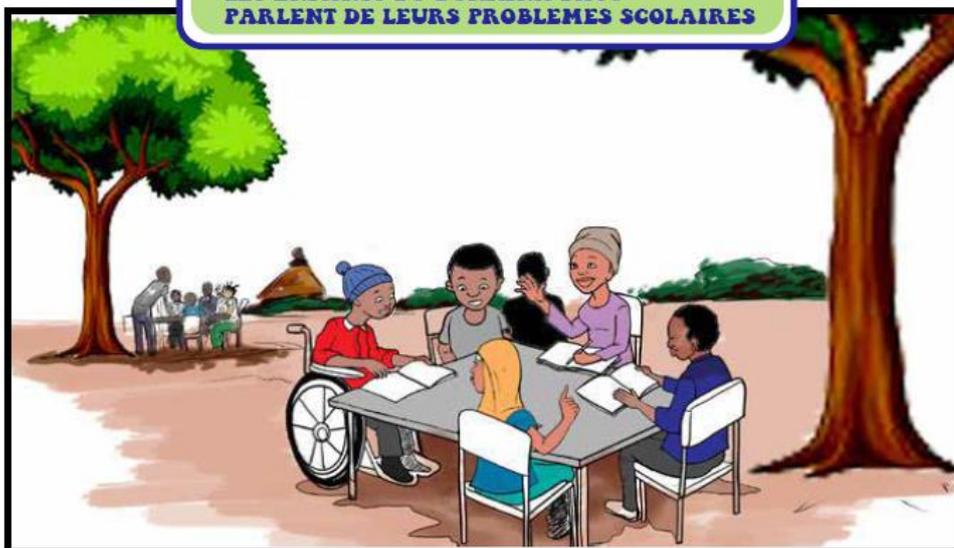


Le handicap



Annexe 3 : Les Enfants du Burkina Faso Parlent de Leurs Problèmes Scolaires (13-15 ans)

LES ENFANTS DU BURKINA FASO PARLENT DE LEURS PROBLEMES SCOLAIRES



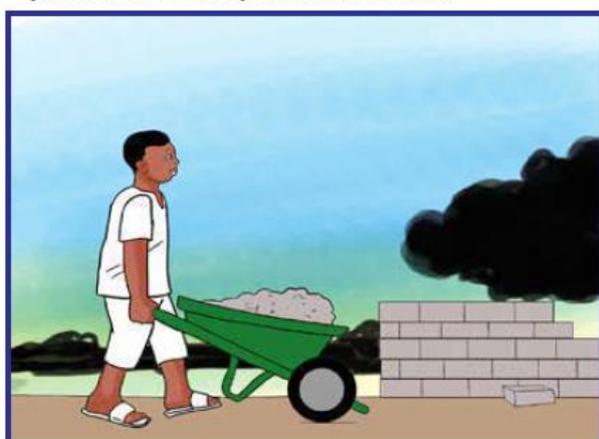
Ce livre présente les résultats d'une enquête sur les problèmes qui font que les filles et garçons des zones de conflits ne vont pas à l'école. L'enquête a été faite au Burkina Faso en juillet et août 2022 par toutes les personnes qui luttent pour la protection et l'éducation des enfants.

Au total, 290 enfants (157 filles et 133 garçons) de Tougan, Mangodara, Pouytenga, Bittou, Bourzanga, Kaya, Tibga, Gayeri, Gorom, Djibo, Kampti ont participé à l'enquête. Leurs réponses ont été partagées avec beaucoup de personnes du gouvernement, des organisations nationales et internationales. Maintenant, ce livre a été écrit pour permettre aux enfants aussi de savoir pourquoi certains de leurs camarades ne peuvent pas aller à l'école à cause des conflits.

Pourquoi beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école dans les zones de conflits ?

Le travail rémunère des enfants

Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école parce qu'ils doivent travailler pour aider leur famille.



« Certains enfants vont chercher du travail pour avoir de l'argent afin d'aider leurs parents... »
fille de 9-12 ans.

Le mariage des enfants

Certains enfants quittent l'école pour se marier.



« Un jour mon père m'a dit d'aller chercher du travail car l'école ne vas pas me nourrir » fille de 9-12 ans.

Les attaques contre les écoles

Certains enfants ont peur d'aller à l'école à cause des attaques contre les écoles.



« Des gens ont tué nos parents, ils disent qu'ils vont couper nos têtes si nous continuons de partir à l'école »
fille de 13-15 ans.

Les châtiments corporels

Beaucoup d'élèves abandonnent parce que les enseignants les frappent en classe.



« Le maître peut frapper toute la classe parce qu'un élève a volé ou frappé son camarade » Fille de 9-12 ans

L'absence de la cantine à l'école

Quand il n'y a pas de cantine à l'école, beaucoup d'enfants abandonnent.



Fille de 9-12 ans

« Certains enfants vont à l'école à cause du couscous. S'il n'y a plus de couscous ils restent à la maison »

La pauvreté

Beaucoup de parents ne peuvent pas faire face aux dépenses liées à l'école.



Garçon de 13-15 ans

« Parfois j'ai envie d'arrêter d'aller à l'école parce que mes parents n'ont pas les moyens »

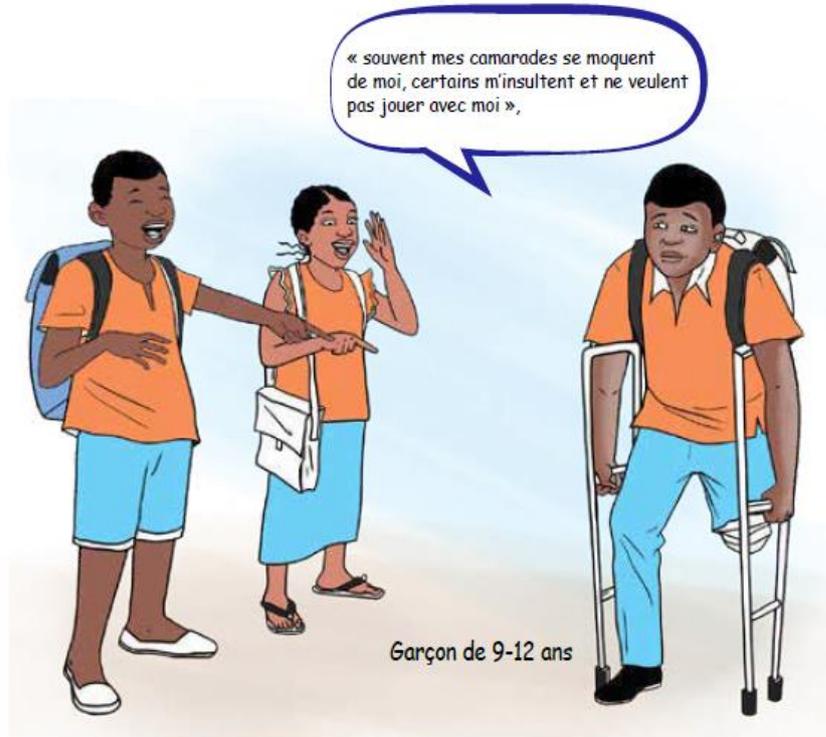
Les travaux domestiques

Les travaux de maison empêchent beaucoup d'enfants d'aller à l'école.



Le handicap

Des enfants handicapés abandonnent leurs études à cause des moqueries.



Qu'est-ce que les enfants de 14-17 ans pensent de certains problèmes de protection à l'école et autour de l'école

Les Occupations des enfants

Quand les enfants ne vont pas à l'école, ils aident leurs parents à vendre au marché ou à faire les travaux de la maison. D'autres apprennent la menuiserie, la mécanique, la soudure, le commerce etc.



La peur des enfants

Beaucoup de filles et de garçons ont peur des agressions physiques, des viols, des tirs, d'armes, de la circulation routière et des enlèvements. Les filles ont plus peur des viols, des harcèlements et des intimidations.



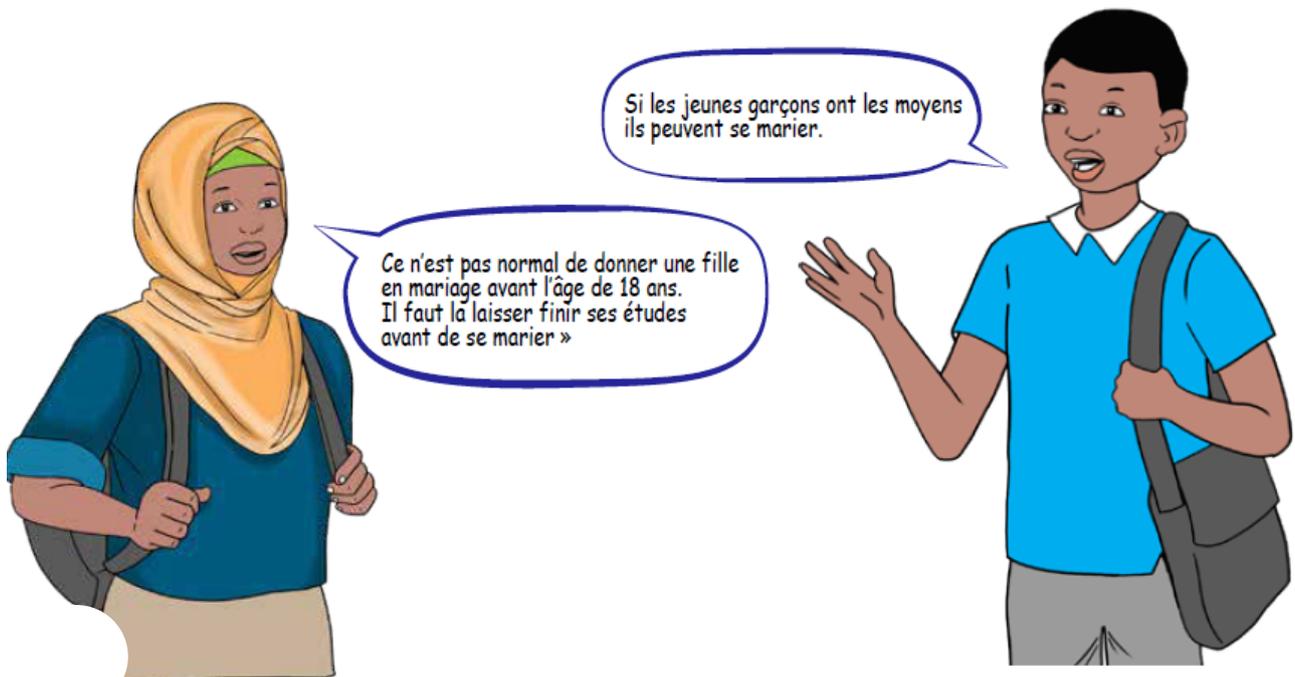
Une fille de 14-17 ans relève :
« Il y a beaucoup d'enlèvements dans certains quartiers de notre localité ».



Fille de 14-17 retorque :
« quand nous avons des problèmes, nos papas, nos mamans et souvent nos professeurs nous aident ».

La perception du mariage par les enfants

Certains enfants pensent que les jeunes garçons peuvent se marier avant 18 ans. D'autres ne sont pas d'accord.



Du recrutement d'enfants par les groupes armés

Beaucoup de filles et de garçons de 14-17 ans pensent que le problème le plus sérieux est le recrutement des enfants par les groupes armés. Ils disent que certains rejoignent ces groupes à cause de l'argent, la religion, le lavage de cerveau, la vengeance et l'ignorance.

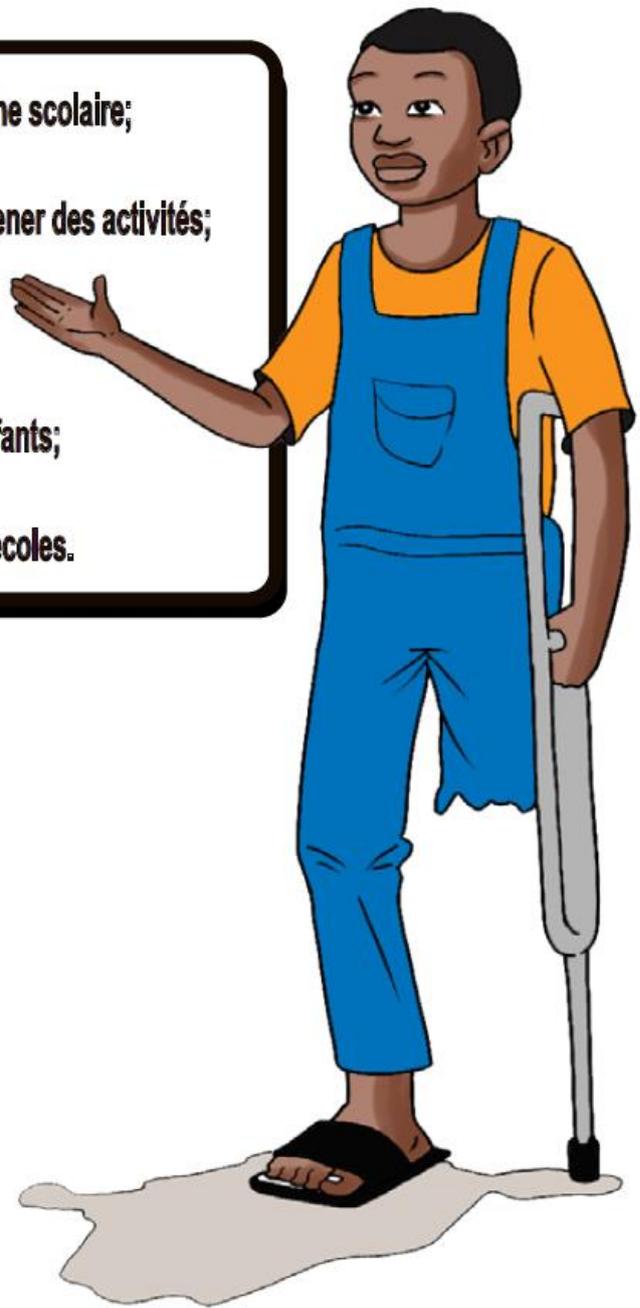


Recommandations des enfants

- ✓ Mettre tous les enfants à l'école;
- ✓ Aider à payer les frais de scolarité des enfants;
- ✓ Sensibiliser tous les enfants sur les dangers du recrutement par les groupes armés;
- ✓ Inscrire les enfants dans des écoles d'apprentissage de métiers (soudure, mécanique, couture, menuiserie)



- ✓ Permettre à chaque école d'avoir une cantine scolaire;
- ✓ Aider les mamans avec de l'argent pour mener des activités;
- ✓ Clôturer les écoles;
- ✓ Distribuer des fournitures scolaires aux enfants;
- ✓ Distribuer des matériels de sport dans les écoles.



Annexe 4 : Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'Enfant au Burkina Faso

Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance au Burkina Faso

RAPPORT D'ANALYSE DES CONSULTATIONS AVEC LES ENFANTS

March 2022



© UNICEF/UNI388466/Deingh



1. Contexte

Depuis 2016, les fréquentes attaques des groupes armés non identifiés ont occasionné une dégradation de la situation humanitaire au Burkina Faso. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a plus que doublé entre août 2020 et avril 2022 (de 1 million à 1,9 million), dont 60 % sont des enfants. Les attaques qui étaient d'abord enregistrées dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sahel se sont par la suite étendues aux régions des Cascades et du Sud-Ouest. En mai 2022, près de 4 258 établissements (presque 17 % des structures éducatives à l'échelle nationale) étaient fermés, affectant environ 708 000 élèves et plus de 20 000 enseignants (dont 32 % de femmes).

Au regard de l'importance des données pour une planification efficace de la réponse, les clusters organisent des évaluations conjointes. L'évaluation conjointe des besoins en éducation la plus récente a été réalisée par le Cluster Education en août-septembre 2020 et s'est concentrée sur 5 régions⁵⁰ (avec 6 communes) et ce, uniquement dans les zones accessibles. La dernière évaluation du Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant en anglais Child Protection Area Of Responsibility (CPAoR) date de février 2021. Celle-ci couvrait 24 communes réparties dans les six régions affectées par la crise humanitaire au moment de la réalisation de l'étude.⁵¹ Une revue des données secondaires (RDS) a été conduite en amont de chacune de ces études. Toutefois, la dégradation rapide du contexte, la réduction continue de l'accès humanitaire, les nombreuses atteintes aux droits de l'enfant et leur implication en termes de défis logistiques créent de sérieux gaps d'informations qu'il convient de combler. C'est dans cette optique que le Cluster Education et le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant ont initié une évaluation conjointe des besoins éducatifs et de protection de l'enfant en juillet-août 2022.

La composante participation des enfants, qui fait partie de cette évaluation a consisté à identifier les principales perceptions des enfants sur les obstacles à l'éducation et défis de protection de l'enfant en donnant la parole aux filles et garçons scolarisés et non scolarisés des zones affectées par la crise sécuritaire. Le présent rapport, qui a essentiellement pour vocation de faire la synthèse de la composante participation de l'enfant, donnera dans un premier chapitre un bref aperçu du contexte de l'étude avant d'aborder les aspects méthodologiques. Ensuite, seront présentés les principaux résultats suivis de l'interprétation. Les limites de l'étude et les recommandations constitueront la dernière articulation.

2. Méthodologie

2.1 Méthode

Cette étude, qui avait pour objectifs de capter les perceptions des enfants sur les principaux obstacles à l'éducation, les risques auxquels les filles et garçons sont exposés et les dangers de protection auxquels ces derniers sont exposés, a adopté une démarche purement qualitative.

⁵⁰ Ces 5 régions étaient : Les régions de Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel.

⁵¹ A savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel

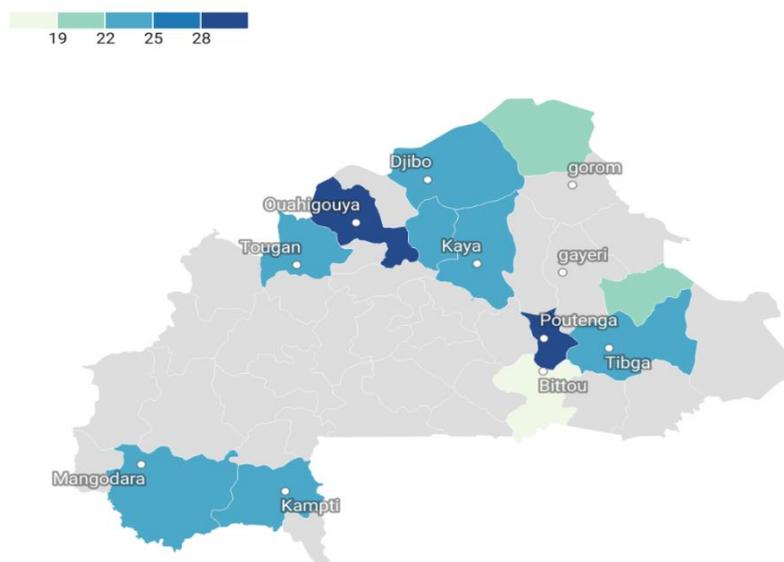
2.2 Zone d'étude

Les données ont été collectées dans les 8 régions à forts défis sécuritaires en date de mai 2022 (la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, le Sahel, la région des Cascades et du Sud-Ouest). Il importe de préciser que les données ont été collectées dans les zones accessibles et celles à accès difficile. Dans chacune des régions, les communes prioritaires ont été déterminées sur la base du nombre de personnes déplacées internes⁵² et de l'accessibilité⁵³. Ainsi, deux communes totalisant le plus de personnes déplacées internes ont été ciblées aussi bien dans les zones accessibles que celles inaccessibles dans chaque région. Le tableau suivant donne la répartition des communes par région :

Province	Commune 1	Commune 2
BOUCLE DU MOUHOUN	NOUNA	TOUGAN
CASCADES	MANGODARA	
CENTRE-EST	POUYTENGA	BITTOU
CENTRE-NORD	Bourzanga	KAYA
EST	TIBGA	GAYERI
NORD	SEGUENEGA	Ouahigouya
SAHEL ⁵⁴	DJIBO	GOROM-GOROM
SUD-OUEST	KAMPTI	

- **Commune accessible**, avec un nombre élevé de déplacés internes
- **Commune difficile d'accès**, avec un nombre élevé de déplacés internes

La figure ci-dessous donne un aperçu de la couverture géographique des focus groupes.



Source: Travaux terrain juillet-août 2022 • Created with Datawrapper

⁵² Situation du CONASUR d'avril 2022

⁵³ Classement des sévérités lors du calcul du Pin intersectoriel et de l'aperçu des besoins humanitaires 2022

⁵⁴ Toutes les communes au sein de la région du Sahel sont considérées comme difficile d'accès selon l'Aperçu des besoins humanitaires 2022.

2.3 Procédure d'échantillonnage

Un échantillonnage par choix raisonné fondé sur l'âge, le sexe et le statut a été utilisé pour identifier les enfants participants aux focus groupes sur chaque site de collecte. Dans chaque localité, ces caractéristiques ont été communiquées aux responsables d'établissements, de structures, d'associations qui étaient chargés d'aider les collecteurs à sélectionner 6 à 8 participants de même sexe pour chaque focus groupe. Pour ce qui concerne les enfants non scolarisés, les Directions Provinciales de l'Action Sociale, les ONG et associations ont été mises à contribution. Ainsi, 6 focus groupes, soit un total de 48 enfants ont été ciblés dans chaque région.

2.4 Echantillon d'étude

Dans l'ensemble, 6 catégories d'enfants ont été ciblées par les consultations en focus groupes selon la répartition suivante :

	Filles	Garçons	Total
Enfants scolarisés 9-12 ans	56	56	112
Enfants scolarisés 13-15 ans	56	56	112
Enfants non scolarisés 14-17 ans	56	56	112
Total	168	168	336

Un total de 336 enfants (168 filles et 168 garçons) issus des communautés hôtes, des communautés de personnes déplacées internes (PDI) et de personnes vivant avec un handicap étaient visés par cette étude.

2.5 Gestion, traitement et analyse des données

Les données collectées ont été transcrites sur les feuilles de réponses par les collecteurs, en utilisant un guide de facilitation des focus groupes créé avec l'appui technique de la spécialiste participation des enfants du Cluster Education Global. Chaque collecteur a par la suite transféré dans un fichier word précédemment créé afin de saisir les données de chaque focus groupe. Ces fichiers ont été nommés avant d'être transmis à l'équipe du groupe technique chargée de l'analyse, en même temps que les feuilles de réponses et les photos. Les nombreuses interactions entre l'équipe d'analyse et certains collecteurs ont permis d'affiner les données. Les données qui ne respectaient pas le protocole de départ ont été écartées. ⁵⁵C'est le cas par exemple des discussions focus groupes qui ont été menées de façon mixte dans une localité. Les données apurées ont enfin été compilées sur un fichier Excel dénommé « matrice d'analyse » créé à cet effet.

2.6 L'analyse des données

Une approche d'analyse mixte à forte dominance qualitative a été adoptée pour cette évaluation.

L'analyse quantitative a été essentiellement menée au niveau des activités 1 (je vote) et 2 (d'accord, pas d'accord,) à l'aide de l'outil Excel.

⁵⁵ Sur une prévision totale de 42 focus groupes, 37 ont été réalisés

Pour ce qui concerne l'activité 1, la valeur relative de chaque variable citée a été déterminée à l'aide d'un système de pondération qui a pris en compte le nombre de citations et le rang attribué. Ainsi, les valeurs suivantes ont été attribuées : 1er = 5 ; 2ème =4 ; 3ème =3 ; 4ème =2 et 5ème = 1. Le pourcentage pour chaque variable a été généré en faisant le rapport entre le nombre de citations, le rang et le nombre maximum de points. En guise d'illustration, le pourcentage pour une variable X qui totaliserait 26 points [(3 fois citées en 1re position *5) + (1 fois citée en 2ème position*4) +(2 fois citées en 3ème position*3) = (1 fois citée en 5ème position*1) =26] sur un maximum de 40(856 groupes*5) serait calculé ainsi qu'il suit : $26*100/40= 65 \%$.

Quant à l'activité 2, il était relativement plus aisé de générer les pourcentages dans la mesure où les enfants se sont prononcés individuellement sur les différentes propositions. De façon pratique, il s'est agi de faire le rapport entre le nombre de réponses par modalités (d'accord, pas d'accord, pas sûr) et le nombre total d'enfants ayant répondu. Ainsi, pour 84 enfants de 9-12 ans ayant répondu par l'affirmative sur 112, on aurait : $84*100/112=75\%$. La désagrégation des pourcentages par genre a été également obtenue selon le même procédé.

La dimension qualitative était fondée sur une approche inductive. Elle a consisté d'abord à dégager les tendances à partir des informations recueillies auprès des enfants. Ces informations brutes ont ensuite été synthétisées afin de mettre en évidence les relations les plus pertinentes en lien avec les objectifs de l'évaluation. Enfin, les verbatims les plus saillants ont été utilisés pour illustrer ces tendances.

2.7 De la sauvegarde de l'enfant

En raison de la nature de l'activité, des dispositions ont été prises afin de minimiser au mieux les risques d'atteintes aux droits et au bien-être de l'enfant tout au long de la collecte des données. Les enquêteuses et enquêteurs ont d'abord été formés sur les exigences fondamentales pour une participation significative et éthique des enfants. Aussi, le consentement éclairé de tous les enfants et leurs parents/tuteurs a été obtenu. La neutralité des enquêteurs était un préalable indispensable à la réussite de l'activité. Par ailleurs, un protocole de signalement des cas d'abus des enfants avant ou pendant le processus de collecte de données a été partagé avec les enquêteurs. Pour prévenir tout manquement, le code de bonne conduite du Cluster Education a été signé par les enquêtrices et enquêteurs, qui étaient en majorité des agents des ministères de l'éducation et de l'action humanitaire avant le départ pour la collecte des données. Les enfants ont été informés de la manière dont ils/elles peuvent déposer des plaintes ou fournir des commentaires.

2.8 Fermer la boucle de rétroaction avec les enfants

Dans l'optique d'assurer la redevabilité envers les enfants, les principales conclusions des focus groupes ont été partagées avec ceux-ci. Pour ce faire, une synthèse du rapport général des discussions en focus groupe a été faite dans un langage assez simple et adapté au niveau des enfants. Deux rapports illustrés ont respectivement été élaborés à l'intention des plus jeunes (9-12 ans) et des plus âgés (13-15 ans et 14-17 ans). Des missions ont par la suite été organisées afin de partager ces produits avec les enfants. Au niveau des écoles, des activités de lecture ont été organisées grâce à l'accompagnement des enseignants afin de permettre aux enfants de s'approprier le contenu du rapport. Pour les élèves de 9-12 ans, des activités de coloriage ont également été

⁵⁶ Pour cette catégorie d'enfants, 8 focus groupes ont été réalisés

organisées. Les services déconcentrés de l'action humanitaire et les organisations/associations actives dans le domaine de l'éducation et la protection ont été mis à contribution pour la dissémination de ces données auprès des enfants 14-17 ans. Toutefois, pour favoriser la prise de conscience à large échelle des principaux défis auxquels les enfants sont confrontés, les rapports illustrés ont été partagés avec les autorités communales, les Chefs des services déconcentrés en charge de l'éducation et de l'action humanitaire, les directeurs et chefs d'établissements, les faitières des associations des parents d'élèves et des prestataires de service d'éducation/protection. Des dispositions ont été prises pour assurer la protection et la sauvegarde de l'enfant à travers la mise en place d'un mécanisme de référencement et de gestion des plaintes, la signature d'un code de conduite par tous les missionnaires.

3. Résultats

3.1 Situation du recouvrement

Un examen rapide du tableau ci-dessous révèle que sur un effectif total de 336 enfants visés par l'échantillon de départ, 290 individus ont été effectivement touchés, soit un taux de recouvrement de 86 %. Le tableau suivant fait le point sur le recouvrement.

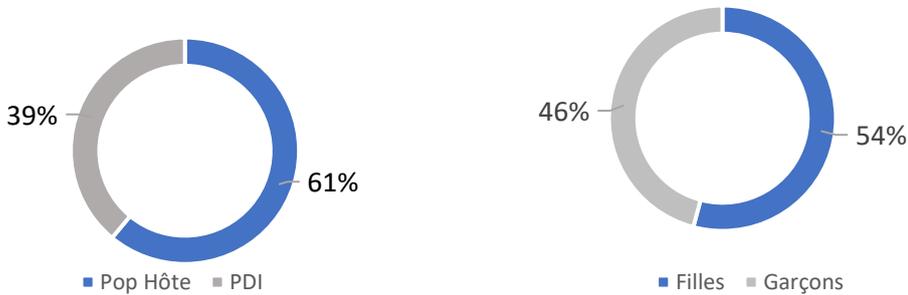
Tableau N° 1 : répartition des enquêtés par sous-groupes

	Echantillon de départ				Echantillon d'arrivée			
	F	G	T	%	F	G	T	%
9-12 ans	56	56	112	100 %	68	55	123	109 %
13-15 ans	56	56	112	100 %	47	35	82	73 %
14-17 ans	56	56	112	100 %	42	43	85	76 %
Total	168	168	336	100 %	157	133	290	86 %

3.2 Caractéristiques des enquêtés

L'échantillon global de recherche est constitué de 54 % de filles contre 46 % de garçons. Une désagrégation de ces données permet également de constater que les enfants issus des communautés PDI représentent 39 % de cet échantillon. Les figures ci-dessous donnent une vue détaillée de ces désagréations.

Figure N° 1 : répartition des enquêtés par statut de déplacement **Figure 2** : répartition des enquêtés par genre



3.3 Présentation des résultats

Cette section sera subdivisée en trois sous partie : (i) présentation des résultats de l'ensemble des sous-groupes ; (ii) présentation des résultats des filles et garçons de 9-12 ans et (iii) présentation des résultats des filles et garçons de 13-15 ans

3.3.1 Présentation des causes d'abandon scolaire selon l'ensemble de tous les participants

Globalement, les déterminants de l'abandon scolaire sont assez variés et affectent différemment les filles et garçons en fonction de la localité, du statut et du genre. Toutefois, une constante s'est dégagée des réponses des filles et garçons scolarisés. A l'unanimité, les enfants scolarisés ont cité sept variables associées aux abandons scolaires. Un classement de ces variables a été établi sur la base du nombre de groupes les ayant citées sur l'ensemble des groupes enquêtés. Il s'agit par ordre d'importance : des travaux rémunérés (49 %), de l'insécurité (40 %), du mariage précoce (31 %), de la pauvreté (31 %), des châtimts corporels (20 %), de l'absence de la cantine scolaire (10 %) et des tâches ménagères (6 %). En dehors de ces variables collectivement citées, 8 % des groupes d'enfants de 9-12 ans estiment que les faibles performances scolaires conduisent également aux abandons scolaires tandis que ceux des enfants 13-15 ans évoquent le manque d'intérêt pour l'école (9 %). La figure suivante donne un aperçu des principaux facteurs.

Figure N° 3 : déterminants des abandons scolaires par tranches d'âge

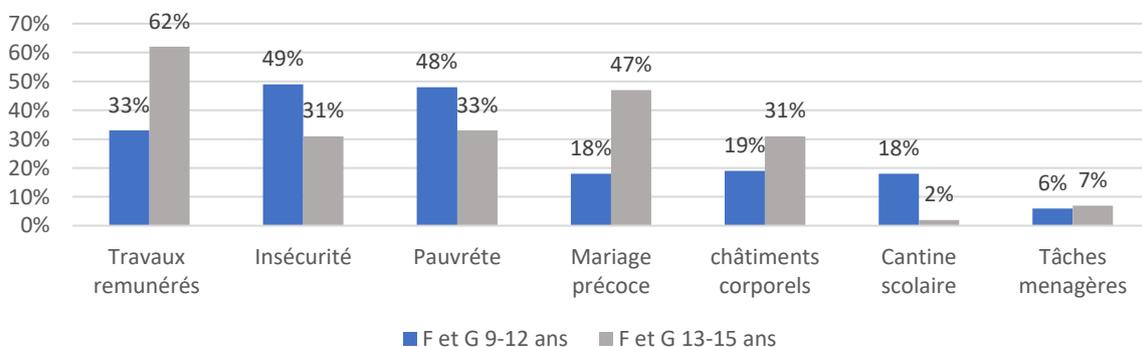
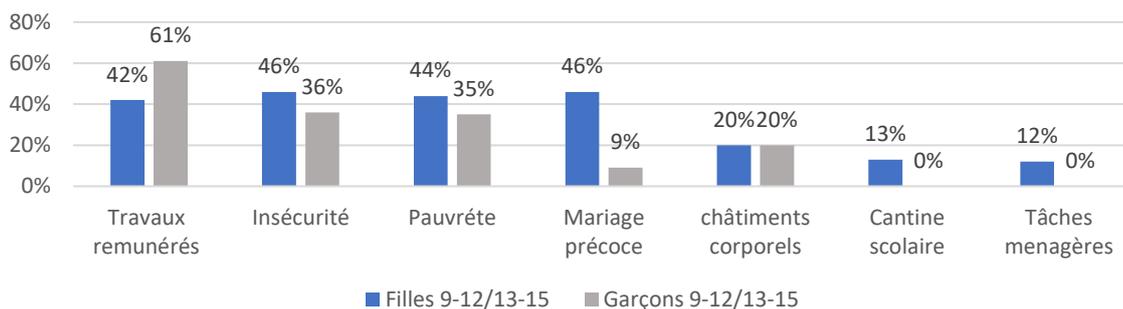


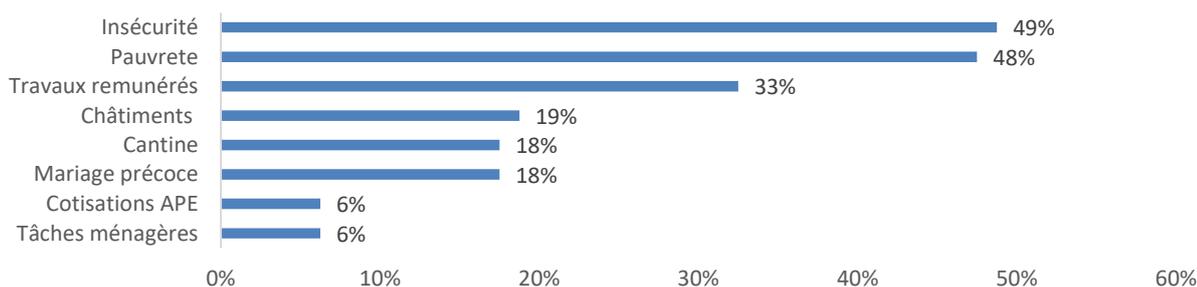
Figure N° 4 : déterminants des abandons scolaires par genre



3.3.2 Présentation des causes d'abandon scolaire selon les filles et garçons de 9-12 ans

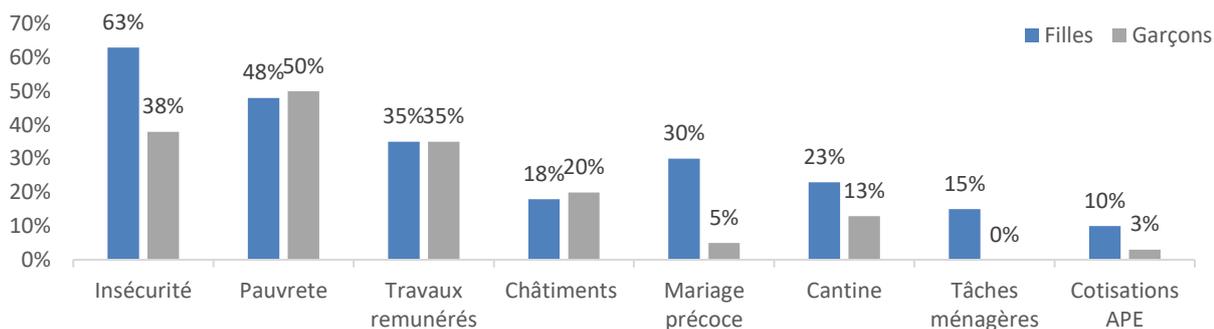
Un total de 8 facteurs ont été identifiés à l'issue de l'analyse des réponses des groupes de filles et garçons d'enfants d'âge compris entre 9 et 12 ans. Il s'agit de l'insécurité (49 %), la pauvreté (48 %), les travaux rémunérés (33 %), les châtements corporels (19 %), le mariage précoce (18 %), l'absence de la cantine scolaire (18 %), les tâches ménagères (6 %) et les contraintes liées au paiement des cotisations des parents d'élèves (6 %).

Figure N° 5 : raisons d'abandon scolaire selon les enfants de 9-12 ans



La désagrégation des données par genre met en évidence une variation de l'incidence de certaines variables sur une catégorie au détriment de l'autre. C'est le cas par exemple de l'insécurité qui affecterait plus les filles (63 %) que les garçons (38 %). Dans cette même lancée, l'effet du mariage précoce sur la scolarisation serait moins perceptible chez les garçons (5 %) comparativement aux filles (30 %). Les filles sont également affectées par les tâches ménagères, responsabilités qui n'imposent pas aux garçons (15 % contre 0 %). Les contraintes liées au paiement des cotisations des associations des parents d'élèves affectent beaucoup plus les filles comparativement aux garçons (10 % contre 3 %). Les figures ci-dessous font la synthèse de ces facteurs.

Figure N° 6 : raisons d'abandon scolaire selon le genre pour les enfants de 9-12 ans



3.3.3 Présentation des causes d'abandon scolaire selon des filles et garçons de 13-15 ans

Au niveau de la tranche d'âge de 13-15 ans, les filles et garçons ont estimé à l'unisson que les travaux rémunérés (69 %), le mariage précoce (38 %), le manque d'intérêt pour l'éducation (37 %), l'insécurité (32 %), la pauvreté (30 %), les châtimens corporels (29 %) et les tâches ménagères (5 %) contribuent fortement aux abandons scolaires. A cette longue liste, les filles ont ajouté les tâches ménagères (15 %).

En dépit, du fait que les travaux rémunérés apparaissent comme le facteur le plus marquant des abandons scolaires chez les filles et garçons de 13-15 enfants, il importe de relever que son effet est plus virulent chez les garçons (87 %) que chez les filles (50 %). Dans la même lancée, l'incidence négative du manque d'intérêt pour l'école sur le maintien scolaire est plus significative chez les garçons (60 %) comparativement aux filles (13 %). Cet écart assez abyssal pourrait être une résultante directe des pesanteurs socio-culturels qui tendent à conférer plus de responsabilités sociales aux garçons. Lorsque les dividendes sociaux de l'école ne sont pas très évidents, les garçons sont tentés d'abandonner au profit d'activités économiques qui leur permettraient d'assumer pleinement leurs responsabilités sociales. Par contre, les filles semblent plus préoccupées par les mariages précoces (63 % contre 13 %), la pauvreté (40 % contre 20 %) et les châtimens corporels (37 % contre 20 %).

Figure N° 7 : raisons d'abandon scolaire selon l'ensemble des enfants de 13-15 ans

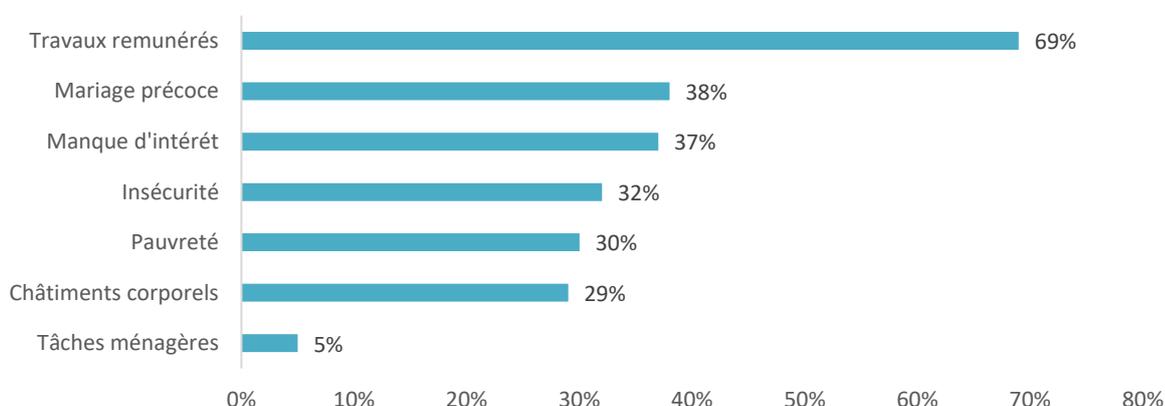
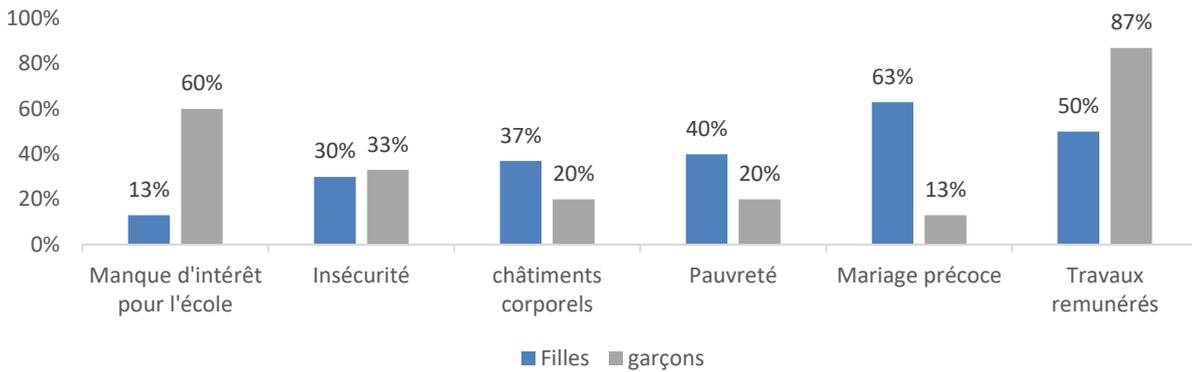


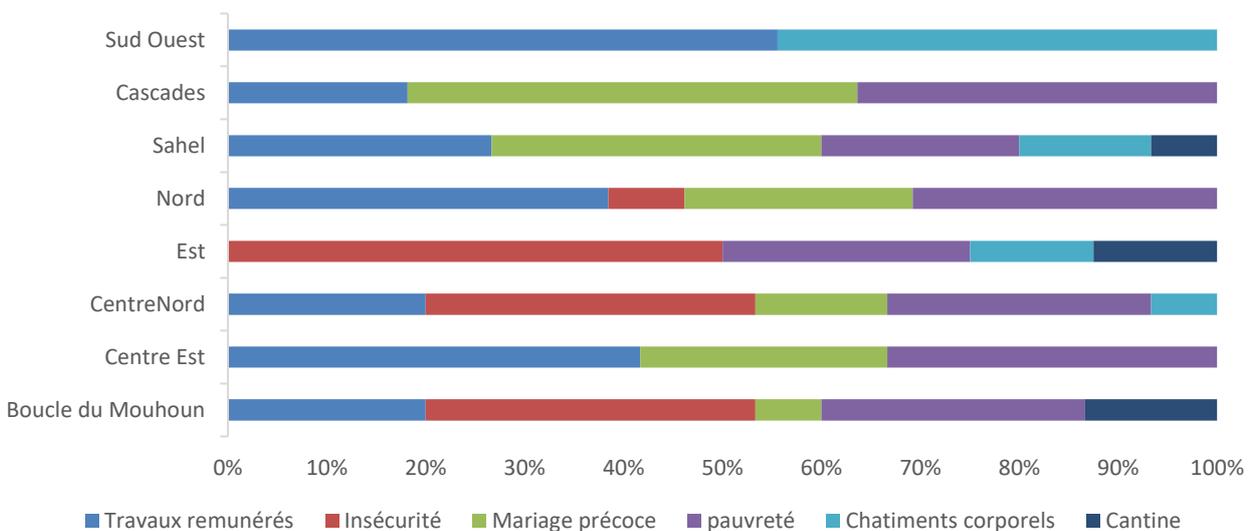
Figure N° 8 : Désagrégation des raisons d'abandon scolaire selon le genre pour les enfants de 13-15 ans



Les travaux rémunérés (49%), l'insécurité (40%), les mariages précoces (31%), la pauvreté (31%), les châtimts corporels (20%), l'absence de la cantine scolaire (18%) et les tâches ménagères (6%) sont les principales causes des abandons scolaires selon l'ensemble des enfants participants aux focus groupes. Par ailleurs, une lecture croisée des réponses des enfants de 13-15 ans avec celles de leurs puînés de 9-12 ans indique que les élèves les plus âgés sont plus affectés par les travaux rémunérés. Dans la même lancée, les données indiquent que l'incidence négative du manque d'intérêt pour l'école sur le maintien scolaire est plus significative chez les garçons de 13-15 ans (60%) comparativement aux filles (13%) de la même tranche d'âge. Par contre, les filles de 13-15 ans semblent plus affectées par les mariages précoces (63% contre 13%), la pauvreté (40% contre 20%) et les châtimts corporels (37% contre 20%).

3.3.4 Présentation des causes d'abandon scolaire selon tous les participants par localités

Figure N° 9 : répartition des 5 principaux déterminants des abandons scolaires par région



Cette figure laisse entrevoir l'omniprésence des travaux rémunérés dans la quasi-totalité des régions enquêtées. Exception faite respectivement des régions de l'Est et du Sud-Ouest, l'impact négatif des travaux rémunérés et de la pauvreté sur la fréquentation scolaire a été signalé dans toutes les régions. De l'avis des enfants participants aux focus groupes, c'est seulement dans ces deux régions que les mariages précoces n'ont pas été cités comme causes d'abandon scolaire. Les effets des châtimements corporels sur le décrochage scolaire des enfants ont été évoqués par des groupes d'enfants dans les régions du Sud-Ouest (40 %), du Sahel (15 %), de l'Est (15 %) et du centre Nord (5 %). Dans les régions de l'Est (50 %), du Centre-Nord (35 %), de la Boucle du Mouhoun (35 %) et du Nord (5 %) une proportion assez importante d'enfants estime que l'insécurité est un facteur limitant pour la participation scolaire. Des réponses des enfants enquêtés, le manque d'une cantine scolaire serait un facteur explicatif des abandons scolaires au Sahel (5 %), à l'Est (10 %) et dans la boucle du Mouhoun (11 %).

Il ressort de l'analyse des réponses des différents sous-groupes que l'impact des différents facteurs varie en fonction des régions. Excepté respectivement les régions de l'Est et du Sud-Ouest, l'impact négatif des travaux rémunérés et de la pauvreté sur la fréquentation scolaire est ressenti sur la quasi-totalité des régions. C'est seulement dans ces deux régions également que l'impact des mariages précoces sur la fréquentation scolaire est nul. Par contre dans les régions du Sud-Ouest (40 %), du Sahel (15 %), de l'Est (15 %) et du Centre Nord (5 %) l'incidence des châtimements corporels a été évoquée. A l'Est (50 %), au Centre-Nord (35 %), dans la Boucle du Mouhoun (35 %) et au Nord (5 %) les enfants ont cité l'insécurité comme obstacle à la scolarisation.

3.4 Analyse et interprétation des causes d'abandon scolaire selon les enfants

Dans l'ensemble, les réponses des différents sous-groupes ont permis d'identifier des variables associées aux abandons scolaires. Sept(7) variables ont été unanimement citées par l'ensemble des participants. Il s'agit par ordre d'importance : des travaux rémunérés (49 %), de l'insécurité (40 %), du mariage précoce (31 %), de la pauvreté (31 %), des châtimements corporels (20 %), de l'absence de la cantine scolaire (18 %) et des tâches ménagères (6 %). En outre, les filles et garçons de 13-15 ans considèrent aussi le manque d'intérêt pour l'école (37 %) tandis que leurs pairs de 9-12 ans pointent du doigt les cotisations des structures des parents d'élèves (6 %). Dans les lignes suivantes, ces variables seront interprétées.

Les travaux rémunérés. L'incidence négative de cette variable sur les abandons scolaires a été signalée dans la quasi-totalité des régions concernées par l'enquête. De l'avis de 49 % des groupes enquêtés, beaucoup d'enfants abandonnent leurs études au profit des activités rémunérées pour plusieurs raisons. L'une des raisons pourrait être la dégradation continue des conditions de vie des ménages engendrée par la crise sécuritaire. Face à l'amenuisement continu des ressources des ménages, certains enfants abandonnent l'école pour travailler afin de subvenir aux besoins de la famille. C'est du reste ce que pense cette fille de 9-12 ans qui soutient que : « *Certains enfants vont chercher du travail pour avoir de l'argent afin d'aider leurs parents à se nourrir, à se soigner quand ils sont malades...* ». Dans certains cas, ce sont les familles qui utilisent cela comme mécanisme d'adaptation contraignent les enfants à l'abandon. Ce garçon de 13-15 abonde dans ce sens en déclarant avec amertume : « *On a fait sortir mon ami [de l'école] car son papa ne pouvait pas payer*

ses factures et c'est lui qui va travailler pour les payer ». Ces propos sont corroborés par cette fille de 9-12 ans qui révèle : « *Un jour mon père m'a dit d'aller chercher du travail, car l'école ne va pas me nourrir* ».

Par ailleurs, une analyse minutieuse des données montre que toutes tranches d'âge considérées, les garçons sont plus affectés par ce phénomène (61 % contre 42 % pour les filles). Cela proviendrait du fait que les normes sociales confèrent aux garçons le statut de suppléant du chef de famille. Dans les circonstances difficiles, la responsabilité de contribuer à la survie de la famille leur incombe au premier chef. C'est une responsabilité déléguée ou partagée qui s'assume dans un ordre décroissant. En d'autres, cette responsabilité est transmise au sein d'une famille des enfants les plus âgés à ceux les moins âgés. Cela justifierait le fait que les élèves les plus âgés soient les plus affectés par les travaux rémunérés.

Des enfants sont contraints par leurs parents à abandonner l'école afin de travailler pour subvenir aux besoins de la famille. *Une fille de 9-12 ans affirme : « un jour mon père m'a dit d'aller chercher du travail car l'école ne va pas me nourrir ».*

L'insécurité. Les réponses des enfants indiquent que l'insécurité serait à l'origine du décrochage scolaire de beaucoup de filles et de garçons dans les régions du Nord, du Centre Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Son ampleur est plus ressentie dans la région de l'Est qui est la zone la plus affectée par les écoles fermées selon les statistiques du Ministère en charge de l'éducation⁵⁷. Dans ces régions, beaucoup d'enfants ont peur d'aller à l'école à cause des divers traumatismes vécus suite aux actions des Groupes Armés Non Identifiés (GANI). Une fille de 9-12 ans affirme : « *Les groupes armés non identifiés ont tué nos parents, ils disent qu'ils vont couper nos têtes si on vient [nous partons] à l'école* ». C'est pratiquement la même rhétorique avec ce garçon de 9-12 ans qui lance : « *les groupes armés non identifiés ne veulent pas de l'école donc ils peuvent venir nous chasser ou tuer* ». Même quand ils y vont, les enfants sont constamment hantés par une certaine psychose qui au bout du compte les amène à mettre précocement fin à leur scolarisation. Cette psychose est également vécue par certains parents, qui par peur des éventuelles représailles que pourraient exercer les GANI dissuadent leurs enfants d'aller à l'école. Ce garçon de 9-12 ans s'en fait l'écho en soutenant que : « *nos parents nous disent de quitter l'école pour que les groupes armés non identifiés ne viennent pas dans le village* ». En outre, une frange assez importante d'enfants est entraînée dans les vastes mouvements des populations vers les zones relativement stables. Malheureusement, lorsque ces enfants se retrouvent dans les localités caractérisées par un manque ou une insuffisance d'infrastructures d'accueil ils ne peuvent plus poursuivre leur scolarité.

Les mariages précoces. L'impact négatif du mariage précoce sur la scolarisation des enfants a été cité par 31 % des groupes ayant participé aux consultations. Selon les différents groupes, ses effets sont perceptibles dans toutes les régions exception faite de celle du sud-Ouest. Le mariage précoce tire ses origines des croyances et représentations sociale qui, à bien d'égards, ne sont pas toujours compatibles avec le fonctionnement du système scolaire. En effet, beaucoup d'enfants font l'expérience des mariages précoces avant la fin de l'âge de la scolarisation obligatoire. Bien que des raisons religieuses, des considérations culturelles soient évoquées pour justifier le recours aux mariages précoces, certaines familles s'y adonnent afin de tirer des dividendes sociaux. C'est l'essence des propos de cette fille de 13-15 ans qui dit : « *les parents reçoivent des sacs de cola de*

⁵⁷ Avec 25,26% la région de l'Est occupe le premier rang des régions qui totalisent le plus d'écoles fermées selon le rapport du 28 Mai 2022 du Secrétariat technique de l'Education en situations d'Urgence

riz, des moutons, de l'argent pour le mariage de leurs filles ». Ce phénomène risque de s'aggraver avec le renchérissement du coût de la vie qui amplifient davantage les effets revers de la crise sécuritaire.

Par ailleurs, l'analyse genre révèle une prédominance des abandons liés aux mariages précoces chez les filles. Cela est estimé à 46 % contre 9 % pour les garçons. A l'évidence, une certaine intersectionnalité existe entre le genre, la maturité physique et le mariage précoce qui pousse beaucoup de filles hors de l'école. En d'autres termes, plus une fille grandit plus elle est exposée au mariage précoce et par voie de conséquence à l'abandon.

La pauvreté. De l'avis des enfants participants, le lien entre pauvreté et abandon scolaire est indéniable. Cette variable a été évoquée dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord, du Centre-Nord, des Cascades et du Centre est. L'incidence négative de la pauvreté sur l'accès à l'école est sous-tendue par plusieurs facteurs, selon 31 % des groupes de filles et garçons. Dépourvus de sources de revenus stables, avancent-ils, beaucoup de parents peinent à faire face aux charges directes (frais de scolarité, cotisations des parents, fournitures scolaires) et indirectes (déplacements, alimentation, soins, vêtements) liées à l'éducation. De nombreuses familles, dans une certaine mesure, sont plus préoccupées par la résolution des questions existentielles au point que la scolarisation des enfants est reléguée au second plan. Cette réalité transparaît des morceaux de certains enfants de 9-12 ans et 13-15 ans : « *Les parents cherchent d'abord à manger* » ; « *Ils ne peuvent pas nourrir leur famille* » ; « *Ils n'ont pas assez d'argent pour nous soigner quand on est malade* ». Selon plusieurs groupes interviewés, le paiement des charges directes est un obstacle auquel les familles à majorité indigentes font face. Il convient de préciser qu'il s'agit dans la majorité des cas des cotisations initiées par les structures des parents d'élèves pour appuyer le fonctionnement des établissements scolaires. Ce garçon de 13-15 relève : « *parfois j'ai envie d'arrêter l'école parce que mes parents n'ont pas les moyens* ». Dans bien des cas, beaucoup de parents ne sont pas suffisamment nantis pour s'acquitter de ces charges qui conditionnent parfois l'accès à l'éducation dans certains établissements en dépit de la politique de la gratuité de l'éducation en vigueur. Ce problème se complexifie davantage lorsque la taille moyenne des familles est prise en compte. En effet, assurer les besoins existentiels d'une famille trop large devient alors un impératif qui surpasse la volonté de scolarisation des enfants.

Les châtimts corporels. Selon 20 % des groupes, les châtimts corporels seraient à l'origine des abandons scolaires d'une proportion assez importante d'enfants. Les filles et garçons les plus âgés seraient les plus exposés (31 %) comparativement aux plus jeunes (19 %). Pour cette fille de 9-12 ans : « *la chicotte nous fait peur et nous abandonnons pour éviter d'être frappés* ». Même assertion pour cette fille de 13-15 ans qui dit : « *nous avons peur de parler avec certains professeurs parce qu'ils sont agressifs* ». En tout état de cause, la prévalence des châtimts corporels dans la zone d'étude dénote aussi bien d'une inadéquation entre politiques éducatives en vigueur et pratiques enseignantes que d'une appropriation insuffisante de l'esprit des écoles sûres et leurs implications en matière d'appui psychosocial, des politiques de protection et de sauvegarde de l'enfant. La prévalence des châtimts corporels a été rapportée par des groupes d'enfants dans les régions du sud-Ouest, du Sahel, du Centre Nord et de l'Est. Selon l'ensemble des groupes ayant participé à l'enquête, les effets néfastes des châtimts corporels sur la scolarisation ont été plus rapportés par les enfants de 13-15 ans (31%) que ceux de 9-12 ans (19%). Des réponses des enfants de 13-15, on peut déduire que ce phénomène est plus virulent chez les filles (37%) que chez les garçons (20%).

Une proportion non négligeable d'enfants abandonne à cause des châtimts corporels. Cette fille de 9-12 ans donne les raisons : « *la chicotte nous fait peur et nous abandonnons pour éviter d'être frappés* ».

L'absence de cantine scolaire. Près de 10 % des groupes estime que l'absence de la cantine scolaire favorise les abandons scolaires. Les enfants les plus jeunes (garçons et filles de 9-12 ans) et les filles (de 9-12 comme de 13-15 ans) sont les plus affectés avec respectivement 18 % et 13 %. Dans le contexte du Burkina Faso, la cantine scolaire a toujours été un puissant moyen pour assurer le maintien des enfants à l'école. Cela s'avère plus que nécessaire dans les zones affectées par la crise où les conditions de vie de ménages se sont considérablement dégradées si bien qu'assurer un minimum de repas par jour devient une véritable gageure. Pour beaucoup d'enfants, l'école devient le lieu providentiel où la pitance quotidienne est assurée. C'est toute la substance des propos de ces deux garçons de 9-12 ans qui témoignent : « *certains parents n'ont pas à manger à la maison donc les enfants mangent le couscous à l'école* ». Son camarade de la même tranche d'âge va plus loin en disant : « *certains enfants vont à l'école à cause du couscous donc s'il n'y a plus de couscous ils restent à la maison* ». L'incidence de l'absence des cantines scolaires a été signalée dans les régions de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun.

Les tâches ménagères. Pour 6 % de l'ensemble des groupes enquêtés, les tâches ménagères impactent négativement sur la fréquentation scolaire. Cette opinion est respectivement partagée par 6 % et 7 % des groupes des filles et garçons de 9-12 et 13-15 ans. Des réponses des groupes enquêtés, il apparaît assez clairement que les filles sont les plus touchées par ce phénomène. Cela s'expliquerait par les normes culturelles et sociales qui réduisent l'éducation de la jeune fille à la simple préparation à jouer son rôle de future épouse. L'éducation pour elle, consisterait en un apprentissage des principales tâches de la maison par un simple partage des rôles avec sa mère. Absorbées et diminuées par ces multiples tâches, les filles n'ont plus assez de temps et de ressources à consacrer à ses études. Cette fille de 13-15 relève cet état des faits : « *A la maison, la fille travaille beaucoup, elle n'a pas le temps d'apprendre les leçons, elle arrive fréquemment en retard à l'école. Elle finit par abandonner l'école* ».

Toutefois, il convient de signaler qu'un nombre non négligeable de garçons sont engagés également dans des activités rentrant dans ce cadre. Il s'agit principalement des activités pastorales qui absorbent énormément beaucoup de jeunes garçons dans les zones relativement stables.

3.5 Présentation globale des opinions des enfants sur les risques de protection au sein ou autour de l'école

Cette partie s'articulera autour de trois grands points. Dans un premier temps, les opinions des tous les enfants sur les risques de protection au sein et autour de l'école seront présentées. Ensuite, nous examinerons les opinions des filles et garçons de 9-12 ans. Les opinions des filles et garçons de 13-15 ans seront abordées en dernier ressort.

3.5.1 Opinions de tous les enfants sur les risques de protection au sein et autour de l'école

Les données recueillies auprès des enfants ont permis de déterminer leurs principales opinions sur les risques de protection au sein et autour de l'école. Globalement, il ressort que 68 % des enfants interviewés estiment être en sécurité à l'école. Le taux le plus élevé a été observé chez les filles de 13-15 ans. Toutefois, un tiers (32 %) des enfants enquêtés pense que l'école n'est pas un lieu sûr

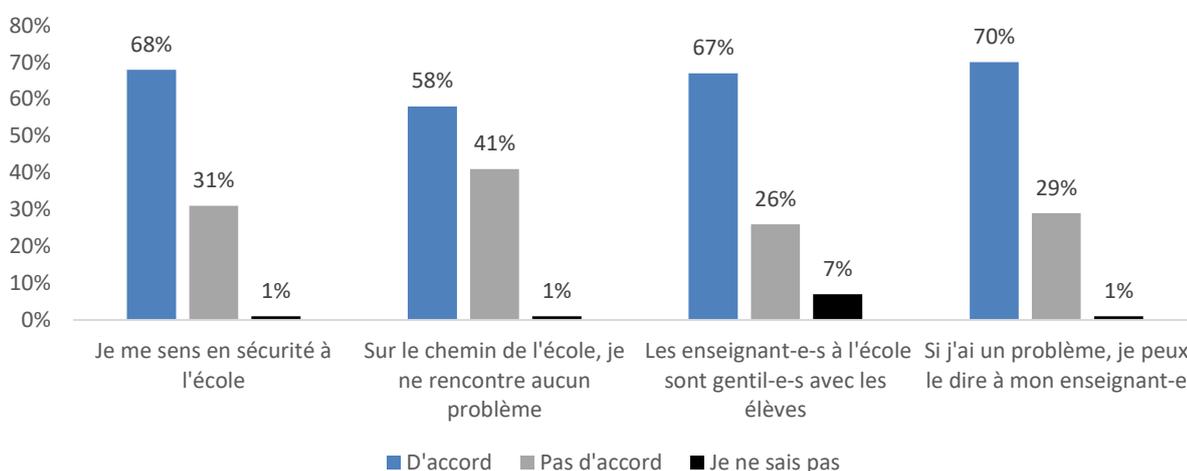
pour des apprentissages féconds. Cette opinion est largement répandue chez les filles et garçons de Bourzanga et Gorom. A l'unanimité, tous les garçons de 9-12 ans de Bourzanga s'insurgent contre cette assertion. Ils pensent que l'école n'offre pas toutes les garanties de sécurité.

41 % des participants affirment qu'ils rencontrent des problèmes de sécurité sur le chemin de l'école. C'est à Tougan (100 %), Gayeri (66 %), Tibga (73 %), Bourzanga (85 %) et Gorom (100 %) que le sentiment d'insécurité sur le chemin de l'école est plus vivace.

Par contre, plus de 2/3 des enfants enquêtés évoquent une bonne interaction entre les élèves et les enseignants. Précisément, 67 % des enfants trouvent que les enseignants sont gentils avec les élèves. Cette tendance est à relativiser dans régions de l'Est et du Centre Nord. Une large majorité estime que les enseignants ne sont pas toujours gentils avec les enfants. Toutefois 70% des enfants pensent qu'en cas de problème ils peuvent se confier à leurs enseignantes ou enseignants.

La figure ci-dessous fait la synthèse des opinions des enfants.

Figure N° 10 : opinions de tous les enfants sur les risques de protection à et autour de l'école



3.5.2 Opinions de tous les enfants de 9-12 ans sur les risques de protection au sein et autour de l'école.

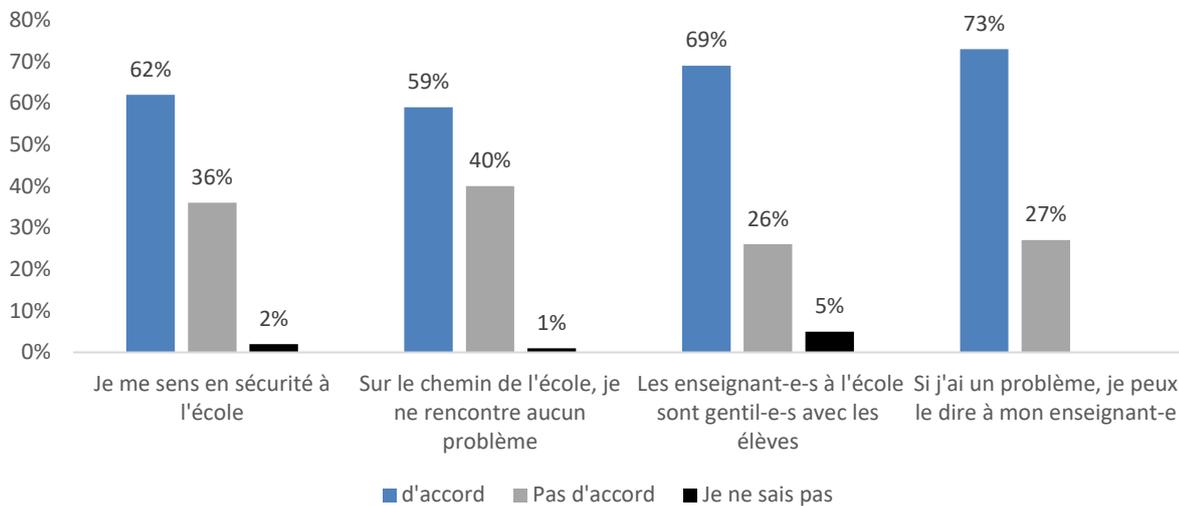
Comparativement, à l'ensemble des enfants, ceux de 9-12 ans se sentent légèrement moins en sécurité à l'école (36% contre 31%). A Tibga, les garçons se sentent moins en sécurité (42%) comparativement aux filles (37%).

Sur le chemin de de l'école, 41% des jeunes enfants ne se pas sentent en sécurité. Bien que les données n'aient pas permis de mesurer cette variable à Tougan, Bourzanga, il ressort qu'à Tibga (63 %) et à Pouytenga (63 %) les filles sont les plus affectées par le sentiment d'insécurité sur le chemin de l'école.

Baucoup d'enfants semblent satisfaits de la qualité des interactions entre les enseignants et les élèves. Environ 67 % soutiennent que les enseignants sont gentils avec les élèves. Cependant, un avis contraire a été émis par les garçons et les filles à Tibga et à Bourzanga . Près de 75% des filles de Tibga n'apprécient pas l'interaction entre élèves et enseignants. Toutefois, 73% de tous les enfants de 9-12 ans sont disposés à se référer à leurs enseignants en cas de problème.

La figure N°11 donne une vue détaillée sur les avis des enfants de 9-12 ans sur les risques de protection.

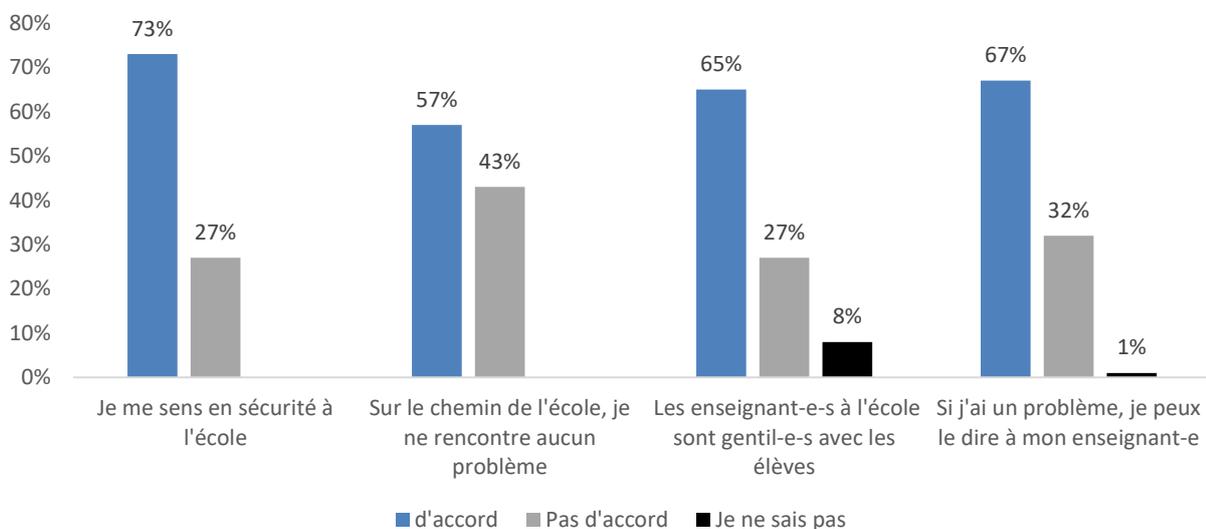
Figure N° 11 : opinions des enfants de 9-12 ans sur les risques de protection à et autour de l'école



3.5.3 Opinions de tous les enfants de 13-15 ans sur les risques de protection au sein et autour de l'école

Les enfants les plus âgés (13-15 ans) ont plus confiance en l'environnement scolaire, ou la majorité (73 %) se sent en sécurité. Cependant, pour plus du quart (27 %) des participants l'école n'est pas un lieu sécurisé. Un peu plus de la moitié (59 %) des enfants mentionne qu'ils ne rencontrent aucun problème sur le chemin de l'école. De l'avis de 63 % des participants les enseignants sont si gentils avec les élèves et 73 % des enfants sont prêts à se confier aux enseignants en cas de problème.

Figure N° 12 : Opinions des enfants de 13-15 ans sur les risques de protection à et autour de l'école



3.6 Analyse et interprétation des opinions de tous les enfants de 13-15 ans sur les risques de protection au sein et autour de l'école

Dans cette partie, les quatre assertions seront examinées tour à tour.

3.6.1 Je me sens en sécurité dans mon école.

Il ressort de l'analyse des réponses fournies que le sentiment de sécurité à l'école est partagé par la majorité des enfants. La simple présence des enseignants et autres personnels de l'éducation, selon beaucoup d'enfants, procure un sentiment de sécurité à l'école. C'est du moins ce qu'affirme une fille de 9-12 ans : « nous sommes avec nos maîtres donc nous n'avons pas peur ». Cette opinion est également relayée par cette fille de 13-15 ans qui argue : « à l'école nous ne sommes pas seuls car l'administration et les professeurs sont avec nous ». Le rôle protecteur des enseignants a été porté sur les fonts baptismaux par ce garçon en situation de handicap de 13-15 ans qui témoigne comment les enseignants ont contribué à mettre fin aux mauvais traitements dont il était victime à la maison en sensibilisant ses parents

Pour certains enfants, se retrouver à l'école avec leurs pairs renforce le sentiment de sécurité. Ce garçon de 13-15 ans évoque « la présence d'amis de confiance » pour justifier cela.

Mieux l'environnement scolaire offrirait toute la quiétude nécessaire pour un apprentissage efficient si l'on s'en tient aux propos de ce garçon de 13-15 ans qui fait remarquer que le calme qui caractérise l'environnement scolaire lui permet d'apprendre ses leçons en toute quiétude. Sa camarade de la même tranche d'âge va plus loin en s'exclamant : « Nous avons l'esprit tranquille quand nous sommes à l'école ».

Une grande proportion d'enfants juge le degré de sécurité de l'école à l'aune de la présence des forces de défense et de sécurité (FDS), des supplétifs de l'armée et des groupes d'auto-défense. Les enfants de Kaya, Gayéri, Tibga mentionnent clairement que la présence de ces forces de défense est plus que rassurante. Dans ce sens, ce garçon de 9-12 ans se sent en sécurité à l'école parce que son village se trouve parmi des localités sécurisées par les FDS.

Au-delà de l'impact de l'environnement scolaire, un nombre important d'enfants ont mentionné l'impact positif des activités et programmes scolaires sur la culture et l'expansion du sentiment de sécurité au sein de la communauté scolaire. Ils signalent que certains enseignements favorisent la naissance et le renforcement du sentiment de sécurité en eux. « Les enseignants nous enseignent des mesures de sécurité » avance un garçon de 13-15 ans.

Toutefois, certains enfants s'adonnent à des comportements incompatibles avec le maintien du sentiment de sécurité à l'école. C'est le cas des jeux brutaux, des railleries et moqueries dont sont victimes certains enfants dans les écoles. Ce garçon en situation de handicap de 9-12 ans dénonce le rejet dont il a été parfois victime à l'école : « Souvent, mes camarades se moquent de moi, certains m'insultent et ne veulent pas jouer avec moi ». Ces mauvais traitements peuvent conduire à l'abandon. C'est ce qui transparait de la déclaration de ce garçon de 9-12 ans qui signale qu'il a failli abandonner à cause des moqueries de ses camarades lorsqu'il était malade. Dans cette même veine d'idées, un autre garçon de 9-12 ans déclare : « on m'appelle par un surnom que je n'aime pas ». Un garçon de 13-15 ans souligne que les bagarres fréquentes entre élèves ont une incidence négative sur le sentiment de sécurité à l'école.

Contrairement à la présence rassurante des enseignants qui avait été évoqué tantôt, certains élèves soutiennent que le sentiment d'insécurité est parfois l'œuvre de certains enseignants qui font recours

en permanence aux châtiments corporels. Ce garçon de 9-12 ans lâche : « les maitres frappent tous les jours ». Le rôle protecteur de l'enseignant est même remis en cause par cette fille de 9-12 ans enfonce le clou en disant : « le jour où on a dit que les groupes armés non identifiés venaient dans les écoles les maitres ont fuiet nous laisser »

L'une des causes sous-jacentes du sentiment d'insécurité à l'école semble être la provision de service d'éducation. En effet, jusque-là de nombreuses écoles ne sont pas clôturées, exposants ainsi les enfants à plusieurs types de dangers dont les nuisances sonores, les accidents, la divagation des animaux. Certains conducteurs ou motocyclistes violent littéralement les domaines scolaires au mépris total des règles qui régissent l'accès aux établissements scolaires. Cet enfant de 9-12 ans le dit : « En traversant le domaine scolaire comme ils veulent [à vive allure], certaines personnes suscitent la peur en nous ». Pire, certains domaines scolaires servent de repaires à toutes sortes d'individus qui peuvent à tout moment agresser des élèves. En témoigne les propos de ce garçon de 9-12 ans : « l'école n'est pas clôturée et des fous peuvent venir nous agresser à tout moment ».

A cela, s'ajoutent des facteurs exogènes telles que la psychose créée par les actions des groupes armés. Ainsi beaucoup d'enfants ne se sentent pas en sécurité à l'école à cause des enrôlements forcés des groupes armés. Cette fille de 9-12 ans exprime cette crainte : « nous avons peur car les groupes armés non identifiés forcent les garçons à les suivre et être comme eux ». Sa camarade de la même tranche d'âge précise sa crainte en spécifiant le sort réservé à la gent féminine : « les filles peuvent être forcé à devenir leurs femmes ou à aller cuisiner pour eux ». Les crépitements des armes et les rumeurs d'attaques sont autant d'éléments qui conditionnent le sentiment de sécurité à l'école chez les enfants.

De toute évidence, des actions doivent être entreprise à plusieurs niveaux pour l'instauration d'un véritable sentiment de sécurité dans les écoles. Il s'agit entre autres de la protection des domaines scolaires par des clôtures, de la formation des acteurs éducatifs sur l'approche Safe school/appui psychosocial, de la sensibilisation de la communauté éducative sur les risques de protection, de l'implication des enfants dans la prévention des risques de protection, etc.

Un garçon en situation de handicap de 9-12 ans dénonce le rejet dont il a été parfois victime à l'école : «Souvent, mes camarades se moquent de moi, certains m'insultent et ne veulent pas jouer avec moi ».

3.6.2 Sur le chemin de l'école, je ne rencontre aucun problème

La proximité du lieu de résidence avec l'établissement fréquenté favorise le sentiment de sécurité chez bon nombre d'enfants. C'est d'ailleurs le sens des propos de cette fille de 9-12 ans qui se réjouit en ces termes : « *Notre maison est proche de l'école* ».

Au cas échéant, aller à l'école en compagnie d'autres élèves contribuerait un tant soit peu, selon beaucoup d'enfants, à minimiser les risques de protection sur le chemin de l'école. Un enfant de 9-12 ans pense qu'aller à l'école avec ses camarades le met à l'abri des problèmes qui pourraient survenir sur la route. Ce sentiment est davantage renforcé lorsque l'enfants part à l'école en compagnie de ses frères ou de ses parents. Cette fille de 9-12 ans y croit fermement quand elle dit : « *mes grands frères me protègent* ». L'accompagnement des parents renforce le sentiment de sécurité sur le chemin de l'école chez ce garçon de 13-15 ans qui le clame avec fierté : « *mon papa me dépose tous les matins et viens me chercher les soirs* ».

Pour certains, le choix d'un itinéraire qui offre toutes les garanties de sécurité est primordial. Ainsi, cette fille de 13-15 ans choisit la voie la plus sûre. Elle justifie ce choix en ces termes : « *je n'ai jamais entendu que quelqu'un a déjà eu un problème sur le chemin que j'emprunte* ». La présence d'usagers sur la voie est un bon indicateur pour évaluer le risque. C'est pourquoi cette fille de 13-15 ans préfère emprunter une voie : « *fréquentée en permanence par des gens* ». Sa consœur de 9-12 ans valide cet argumentaire en relavant qu'elle n'a jamais eu de problèmes sur le chemin de l'école parce qu'elle emprunte une voie fréquemment utilisée par beaucoup d'adultes. En dernier ressort, le respect scrupuleux des consignes de sécurité données par les parents est une exigence à laquelle beaucoup d'enfants se conforment.

Néanmoins, selon beaucoup d'enfants enquêtés, les enfants sont exposés à une panoplie de risques sur le chemin de l'école. Cette fille de 9-12 ans semble préoccupée par les accidents de la route lorsqu'elle avance : « *Nous ne nous ne sentons pas en sécurité sur le chemin de l'école et à l'école car nous pouvons avoir un accident de circulation* ». Un élève de 13-15 ans affirme qu'il a même été déjà victime d'un accident de la circulation sur le chemin de l'école.

Une fille de 9-12 ans dresse un tableau peu rassurant en évoquant d'autres dangers de tous les jours : « *Certains élèves ou enfants non scolarisés peuvent nous frapper et nous blesser* ». « *Les filles peuvent être violées* ». A en juger par ses propos, la situation de ce garçon de 13-15 ans n'est point reluisante : « *Je passe par la brousse chaque jour pour aller à l'école. Et comme ma maison est très loin, j'arrive souvent à la maison la nuit* ». L'expérience malheureuse de ces filles rappelle à tous et de façon cinglante les dangers auxquels les enfants sont exposés au quotidien sur le chemin de l'école. Avec beaucoup d'émotions cette fille de 13-15 ans confie : « *on m'a frappé sur la route de l'école* ». Sa camarade de 9-12 ans pointe un doigt accusateur sur les agissements de certains garçons : « *Les garçons me frappent* ». En outre, l'imminence des risques sur le chemin de l'école a été résumé à travers les déclarations suivantes : « *Je peux me perdre sur la route de l'école* », « *on peut couper ma tête* ».

A ce tableau déjà sombre, s'ajoute les risques liés aux actions des groupes armés. Il est plus qu'écoeurant de savoir que beaucoup d'enfants partent à l'école chaque jour avec une certaine hantise des kidnappings et enrôlements forcés des groupes armés. Cette fille de 9-12 ans lance ce cri de cœur « *nous pouvons être enlevés par les groupes armés non identifiés sur le chemin de l'école* ».

Sur le chemin de l'école, beaucoup de filles subissent des exactions. Une fille de 13-15 ans affirme : « *on m'a frappé sur la route de l'école* ». Sa consœur de 9-12 ans précise : « *les garçons me frappent* » sur la route de l'école.

3.6.3 Les enseignant-e-s à l'école sont gentil-e-s avec les élèves

Dans l'ensemble, la majorité des enfants apprécie la qualité des interactions avec les enseignants. Les enseignants, disent-ils, leur apporte le soutien dont ils ont besoin lorsqu'ils ont des problèmes. Ce soutien est parfois financier, pédagogique, social, etc. Ce garçon de 13-15 ans qui fréquente en ville par défaut d'établissement scolaire dans son village d'origine témoigne des soutiens financiers reçus : « *Quand on n'a pas l'argent pour partir au village monsieur nous aide* ». Les enseignants ne restent pas indifférents lorsque certains de ces enfants sont malades. Cet autre garçon de 13-15 ans donne un exemple concret : « *quand j'étais malade monsieur m'a donné des médicaments* ». Beaucoup d'enfants ne tarissent pas d'éloges à l'endroit des enseignants pour leur investissement en faveur de leur apprentissage. Cette fille de 9-12 ans mesure la gentillesse de l'enseignant à

travers les efforts qu'il déploie pour lui assurer une éducation de qualité : « *les enseignants sont gentils parce qu'ils nous enseignent bien* ». Soucieux de la réussite de tous, certains enseignants encouragent les élèves à se soutenir mutuellement. Cet état d'esprit est bien résumé par ce garçon de 9-12 ans : « *monsieur nous encourage toujours à aider les autres camarades à apprendre leurs leçons* ». Mieux les enseignants suscitent l'émulation en gratifiant les plus méritants de cadeaux. « *Ils offrent des cadeaux aux bons élèves* » dit ce garçon de 9-12 ans. Le soutien des enseignants ne se limite pas uniquement aux aspects académiques. Ils sont de véritables conseillers pour beaucoup d'enfants sur d'autres aspects liés à la vie en général. Et cela est perçu comme une preuve d'amour par les enfants.

Les rapports entre enseignants et élèves ne sont pas toujours exempts de tout reproche. Beaucoup d'enfants accusent certains enseignants de faire trop souvent recours aux fouets quand des élèves n'apprennent pas leurs leçons ou éprouvent des difficultés d'apprentissages. Cette fille de 9-12 ans le mentionne en de termes à peine voilés : « *Les enseignant-e-s ne sont pas gentil-le-s parce qu'ils utilisent la chicote quand nous faisons des erreurs ou si nous n'apprenons pas nos leçons* ». Les sanctions collectives sont parfois utilisées en réponse à un manquement commis par un seul individu. D'après ce témoignage de ce garçon de 9-12 ans : « *le maitre peut frapper toute la classe pour un vol ou une violence physique commise par un élève* ». Un évènement malheureux est même survenu dans une localité. Ce garçon de 9-12 ans soutient que : « *cette année un maitre a frappé un élève jusqu'à le blesser* ».

En dehors de la violence physique mentionnée par les enfants, il importe de relever que l'usage fréquente de la violence verbale par certains enseignants contribue à écorner l'image de marque qu'ils devraient avoir auprès des élèves. Cette fille de 13 - 15 ans en est convaincue et l'exprime ici : « *les professeurs ne sont pas gentils parce qu'ils utilisent les paroles blessantes quand nous faisons des erreurs ou si nous n'apprenons pas nos leçons* ». Son camarade de la même tranche d'âge tire les conséquences : « *les violences verbales entre les élèves et professeurs nous poussent à abandonner nos études* ».

Dans plusieurs localités, il n'existe aucun mécanisme de plaintes ou de feedbacks pour permettre aux enfants de dénoncer ces comportements. Ce garçon de 9-12 ans s'indigne : « *Quand nos enseignant-e-s ne sont pas gentils avec nous, nous ne pouvons le dire à certaines personnes sans risques de représailles* ». Son camarade de la même tranche d'âge se résigne : « *Si les enseignants nous frappent on ne peut pas en parler à quelqu'un* ». Cette fille de 13-15 ans évoque même le risque d'exclusion par le conseil de discipline de l'établissement en cas de dénonciation : « *quand nos professeurs ne sont pas gentils avec nous, nous pouvons le dire à quelques personnes mais en faisant très attention à nos paroles au risque de passer au conseil de discipline* ». Beaucoup d'enseignants à certains endroits alimentent la frustration en tenant des propos injurieux à l'égard de certains parents d'élèves. Toute chose qui amène ce garçon de 9-12 ans conclure : « *ce ne sont pas tous les enseignants qui sont gentils parce que certains insultent les parents des élèves* »

Pour cette fille de 13-15 ans, les élèves qui tentent de dénoncer les mauvais agissements des enseignants s'exposent à l'exclusion par le conseil de discipline. Elle dit : « *quand nos professeurs ne sont pas gentil-e-s avec nous, nous pouvons le dire à quelques personnes mais en faisant très attention à nos paroles au risque de passer au conseil de discipline* ».

3.6.4 Si j'ai un problème, je peux le dire à mon enseignant-e

Pour plusieurs raisons, beaucoup d'enfants enquêtés estiment qu'ils sont en mesure de se confier à leurs enseignants en cas de problème. L'élément principal pour cette fille de 13-15 ans est la disponibilité de l'enseignant. Elle dit : « *certains enseignants sont très attentifs aux préoccupations de leurs élèves* ». Selon elle, c'est le moyen le plus sûr pour gagner la confiance des enfants. Les enfants font définitivement confiance aux personnes qui leur ont tendu la main pendant les situations difficiles. Cette fille en situation de handicap de 13-15 ans explique comment son maître a établi cette confiance. « *Souvent je ne mange pas à la maison. Lorsque j'informe mon maître, il me donne à manger* » dit-elle. Cette fille de 9-12 ans apprécie la disponibilité du maître à travers le soutien qu'il lui apporté lorsqu'elle était malade : « *Quand je suis malade je pars voir mon enseignant qui me donne des produits ou me conduit à l'hôpital* » Le maître, pour cette fille de 9-12 ans jouit de toute l'autorité nécessaire pour intercéder auprès de ses parents en cas de volonté de la donner en mariage par force. Elle le clame haut fort : « *si mon père veut me donner en mariage le maître peut le conseiller* ».

Des réponses des enfants, on constate que la proximité entre enseignants et élèves est un acte de relation humaine qui se construit dans la durée à travers des actes concrets. Ainsi, les maîtres, qui bénéficient de la confiance de leurs élèves sont ceux qui ont fait montre d'une grande disponibilité face aux multiples sollicitations des enfants.

Au rebours, les enseignants qui terrorisent leurs élèves ont du mal à rentrer dans le cercle restreint de confiance de leurs élèves. Un garçon de 13-15 ans décrit toute la difficulté qu'ils éprouvent pour communiquer avec leur enseignant : « *Nous avons trop peur du maître pour lui parler* ». Dans la même lancée, les enseignants qui font preuve d'un manque d'attention lorsque les enfants leur exposent leurs problèmes sont étiquetés. A jamais, ils ne seraient sollicités par un enfant pour un problème quelconque. Ce garçon de 9-12 ans déplore le comportement de ces enseignants : « *certains maîtres ne nous écoutent pas quand nous voulons leur parler d'un problème. Il te réprimande même quand tu veux lui dire quelque chose* ». D'autres se montrent indifférents et peu compatissants aux problèmes exposés par les enfants : « *tu peux parler jusqu'à finir sans que le maître ne dise mot ou ne t'aide. La peur et le regret t'anime dans ce cas* ». Compatir ne suffit pas dans tous les cas. Les élèves dans ces conditions ont besoin d'enseignants qui les aideraient à surmonter leur difficulté. Dès qu'un enseignant se montre incapable d'apporter l'appui nécessaire, la probabilité pour que les élèves aient recours à lui s'amenuisent. C'est la substance des propos de cette fille de 9-12 ans qui explique qu'elle a été victime de plusieurs cas de récidive de violences sur le chemin de l'école après qu'elle a eu confié cela à son enseignant.

3.7 Analyse et interprétation des opinions de tous les enfants de 14-17 ans sur les risques de protection au sein et autour de l'école

Cette partie présente l'opinion des enfants de 14-17 ans en examinant tour à tour l'occupation temporelle des adolescents (i), la représentation sociale du mariage (ii), l'exploitation et les abus sexuels (iii), le recrutement d'enfant (iv). Des recommandations sont formulées en vue d'endiguer les risques.

3.7.1 Occupation temporelle et sentiment de sécurité des filles et des garçons de 14-17 ans

3.7.1.1 De l'occupation temporelle

L'occupation temporelle des enfants adolescents non scolarisés de 14-17 ans diffère d'une région à une autre. Qu'ils soient dans une localité où l'école est fonctionnelle ou non ou dans une zone d'agriculture, ou d'élevage, en milieu urbain ou rural, les activités des enfants pendant la journée dépendent de la conjugaison de plusieurs facteurs.

A Tougan, par exemple, les enfants s'adonnent beaucoup à une gamme variée d'activités incluant aussi bien des activités lucratives que de tâches ménagères. Cette fille de 14-17 non scolarisées de Tougan résume cela en ces termes : « Pendant la journée, nous préparons le repas, nous faisons la couture, la vente de condiments, travaux champêtres ». Il ressort que les activités lucratives sont assez prépondérantes dans certaines localités telles que Pouytenga. Ce garçon de 13-17 ans égrène la panoplie d'activités dans lesquelles ses camarades d'âges sont engagés. Il s'agit de :

- Mécanique moto ;
- Conduite de tricycle ;
- Vente à l'étal ;
- Menuiserie ;
- Apprenti chauffeur ;
- Soudure.

Pour les participants des centres urbains, l'école est la première occupation. C'est le cas de la ville de Kaya dont certains enfants expliquent comment ils passent la journée « Je me réveille à 4h j'apprends mes leçons, je fais le ménage et je vais à l'école ». A Pouytenga les garçons passent leur temps à effectuer de petits boulots comme la soudure, les travaux champêtres, la menuiserie, etc. Dans cette localité, l'inflation est la première cause du sentiment de peur car provoquant la famine. Les garçons citent également les risques d'accidents pour entraîner des blessures et parfois des décès. Au Sud-Ouest les garçons passent le clair de leurs temps aux études, aux travaux champêtres et aux activités ménagères.

Au Sahel, le temps est consacré par certains garçons à la vente de l'eau avec une charrette et par la garde des animaux pour d'autres.

3.7.2 Du sentiment de peur

Le sentiment de peur est une réalité vécue par les enfants suite aux agressions ou la menace de telle violence. Au Centre-Nord comme c'est le cas à Bourzanga ou à Kaya, l'agression physique et sexuelle sont les peurs exprimées aussi bien par les filles que les garçons. Pour les filles beaucoup de jeunes garçons consomment des stupéfiants pour s'adonner à des actes de violence. Une participante raconte : « Souvent les garçons n'ont pas la tête sur les épaules », effet de drogue ou de l'alcool. Ainsi, à l'école, certains camarades, des professeurs ou les surveillants les aident à faire face à ces risques.

Les filles mettent en avant la peur d'une éventuelle agression, d'une intimidation ou de harcèlement surtout la peur de mourir à cause de l'insécurité. Une fille de 14-17 ans relève : « Les enlèvements sont récurrents dans certains quartiers de notre localité ». Au Sahel, la peur est due aux tirs des fusils et les bruits qui s'en suivent. Les parents restent les seuls supports pour surmonter la peur de l'insécurité même si quelques rares fois les frères ont été mentionnés.

Dans la région du Sud-ouest, peu affectée par les attaques des groupes armés non identifiés, la peur serait engendrée par :

- Les animaux sauvages (reptiles, scorpions) ;
- Les trous d'orpaillage ;
- Les braqueurs ;
- La circulation routière.

Ainsi, les risques de blessures, de décès et les violences de tout genre justifient le sentiment d'insécurité des adolescents. Au Centre-Est, le phénomène d'enlèvement d'enfants par les groupes armés est inquiétant.

Aussi, la distance qui sépare les domiciles des écoles constitue un risque de parcours. Le secours est porté par les parents et les professeurs.

3.8 Des facteurs de protection existants

Un peu partout, la famille constitue le socle sur lequel les enfants comptent pour être protégés en cas de survenue de tels risques ou menaces. Ainsi, les parents directs ont maintes fois été cités comme facteur de protection contre les différentes formes de violences mentionnées. Dans les centres urbains ou dans les localités où l'administration publique est couverte, les enseignants, les forces de polices sont des remparts également vers qui les enfants se réfèrent.

3.9 De la représentation sociale liée du mariage d'enfant

3.9.1 De l'appréciation de l'âge de mariage

L'appréciation de l'âge requis pour le mariage varie selon le sexe. Les filles et les garçons dans leur ensemble conditionnent et tolèrent le mariage des garçons pour peu que ceux-ci disposent de moyens financiers pour prendre en charge une famille. Par contre les avis divergent sur le mariage des filles avant les 18 ans : la majorité des garçons admettent que les filles pouvaient être mariées avant l'âge de 18 ans. Mais les filles elles-mêmes n'acceptent pas cette pratique qu'elles jugent traditionnelle. Une d'elles s'exclame « *ce n'est pas normal de donner une fille en mariage avant l'âge de 18 ans. Il faut attendre les 18 ans avant de se marier. Il faut aussi finir ses études avant de se marier.* » Cette position est largement partagée par les filles des milieux urbains. L'une d'entre elles s'exclame : « *La fille n'est pas mûre et si elle se marie et tombe enceinte, il peut avoir des complications* ». « *Elle n'est pas responsable pour gérer un foyer* ». Par ailleurs, elles dénoncent le fait que certaines familles préfèrent marier les filles précocement pour éviter les déshonneurs liés aux grossesses indésirées. : « *Le nombre de filles qui se marient avant 18 ans a augmenté car les parents ont peur que les filles tombent enceinte hors mariage* »

Les filles et les garçons relèvent toutefois que les filles et les garçons ne se marient pas avant 18 ans, parce qu'ils veulent travailler afin de réunir les conditions nécessaires au mariage.

Un examen des avis des enfants révèle des disparités d'une région à une autre. Au Sahel, certains garçons pensent qu'à 18 ans ils ne peuvent pas travailler pour subvenir au besoin d'une famille et

d'autres pensent que c'est possible. La raison du mariage ne serait donc pas liée à l'âge mais plutôt à la capacité de travailler et d'avoir un revenu.

Au Sud-Ouest les garçons ne se marient pas avant l'âge parce qu'ils sont toujours à l'école ou qu'ils ne peuvent pas supporter les charges familiales. L'école, apparaît comme un puissant déterminant du mariage des jeunes filles et garçons. Le cas du Centre-Est en est l'illustration parfaite. En effet le redoublement est un motif suffisant pour marier la jeune fille. Et cela est même valable pour les filles de 15 et 16 ans. Ce qui laisse penser qu'une fermeture prolongée des écoles exacerberait le phénomène de mariage des jeunes filles.

A Dori, Bourzanga et Tougan la majorité des garçons pensent que ce n'est pas bon de se marier avant 18 ans, parce que pour eux, les filles n'ont pas encore l'âge pour se marier. D'autres par contre, estiment que les filles peuvent déjà avant l'âge de 18 ans servir pour des activités domestiques telles que préparer et balayer la maison pour son mari.

Les filles de Gorom-Gorom justifient le mariage précoce des filles par une pratique traditionnelle perpétuée de génération en génération, par l'ignorance et par la pauvreté.

3.9.2 De l'impact de la crise sur le phénomène du mariage d'enfant

Par rapport à l'impact de la crise sur le mariage d'enfants, les avis sont divergents. Au Sahel par exemple même si la grande majorité des filles et des garçons estime que le phénomène a considérablement augmenté, comme en témoigne le nombre de cérémonies organisées impliquant des filles de moins de 18 ans.

Aussi, la situation du déplacement a exacerbé le phénomène de mariage d'enfant, comme en témoigne le cas de plusieurs filles qui sont en situation de déplacées. La pauvreté ou le manque de ressources des parents pour payer les frais de scolarité et bien nourrir les enfants pourraient expliquer l'augmentation du nombre de cas. En situation de crise, les filles sont données en mariage soit pour diminuer le nombre de personnes à nourrir soit pour avoir de l'argent pour subvenir aux nombreux besoins suite au déplacement.

3.9.3 De l'exploitation sexuelle impliquant des enfants de moins de 18 ans

Ici seront abordés les connaissances du phénomène de l'exploitation sexuelle et les canaux par lesquels les enfants accèdent à ces informations.

3.9.3.1 La connaissance du phénomène d'exploitation et des abus sexuels

Le phénomène d'exploitation et des abus sexuels est relativement bien connue. Cette connaissance des exploitations et abus sexuels va de pair avec le niveau de scolarisation. En milieu urbain, la question de sauvegarde est très bien connue. Les sources d'information sont plus diverses. Une fille cite les réseaux sociaux, la radio, l'entourage, la lecture comme canaux de diffusion des messages sur la protection contre les abus et exploitation sexuelle.

Au Sud-Ouest, l'exploitation sexuelle est un phénomène réel. Des messages diffusés sur les canaux tels : par l'entourage, par la communauté, dans les sites d'or sensibilisent sur la question. Cette pratique n'est pas tolérée du fait qu'elle peut entraîner des maladies comme le SIDA ou des grossesses non désirées.

A Bittou, la prévention des abus et exploitation sexuelle des enfants n'est pas bien connue, par contre la prostitution des mineures dans les zones non-loties est une réalité. Une élève déplacée interne explique comment le phénomène se déroule : « *Ici, il y a des gens qui sortent avec des filles*

mineures mais ce sont elles qui veulent. Les gens les amènent dans les non-lotis là-bas pour coucher avec elles pour donner de l'argent mais elles aussi elles veulent, elles ne refusent pas ».

3.9.3.2 Les sources d'information sur l'exploitation et les abus sexuels des enfants

Les sources d'information sur l'exploitation et l'abus sexuel des enfants sont la radio, la télévision, les réseaux sociaux, de bouche à oreille, mais aussi du vécu au sein de la communauté. L'abus et l'exploitation sexuel des enfants sont jugées inacceptables au regard des risques qu'elles peuvent entraîner. Cette situation a été en outre encadrée comme moralement pénible car cela ressemble à un rapport commercial où l'être humain en situation de vulnérabilité se vend pour survivre.

Ici également la source d'information diffère d'une région à une autre et aussi selon les localités d'une même région, mais il n'y a pas de variation selon le sexe.

3.9.3.4 De la récrimination des actes d'exploitation et d'abus sexuels contre les enfants

Les participants aux focus groupes jugent la pratique inacceptable, car pouvant entraîner des grossesses indésirées, des maladies et moralement condamnée. D'autres évoquent la dignité et l'honneur qui sont contraires à de telles pratiques.

On note que dans l'ensemble les abus et exploitation sexuelle contre les enfants sont peu connus même si les participants sont enclins à les condamner parce qu'ils l'assimilent à la prostitution.

Pour certains participants, l'exploitation sexuelle est une pratique qui cache la pauvreté des parents et certains enfants tentent de la justifier. Cet élève déplacé interne s'en fait l'écho : *« Oui souvent tes parents n'ont même pas l'argent pour payer ta scolarité, mais quand tu as honte que les gens disent que tes parents sont incapables, tu es obligée de le faire (soupire) »*

Dans leur majorité, les participants désapprouvent les pratiques d'exploitation et d'abus sexuels. Aucun enfant ne les a par ailleurs liés à la crise ou les rattache avec le comportement des humanitaires.

3.10 Du recrutement d'enfants dans le conflit armé

3.10.1 De la connaissance de la problématique

Le phénomène d'enrôlement d'enfant est une réalité au Burkina Faso. La problématique est nouvelle et il y a des réticences à se prononcer sur la question surtout dans les localités où certains enfants pourraient avoir des camarades ou des parents qui sont fortement impliqués dans le conflit armé. Les réponses cachent donc une réalité et certains animateurs craignent de creuser davantage au risque de s'exposer. Quand les langues se délient certains enfants ont pu déclarer avoir eu entendu que des enfants ont été recrutés par des groupes armés non-étatiques. Les filles citent les réseaux sociaux comme canal où elles ont entendu parler du phénomène de recrutement d'adolescent-e-s par les groupes armés non-étatiques. La séparation familiale et la haine seraient les causes de ce fléau.

3.10.2 Des raisons qui justifient le recrutement

La raison principale du recrutement d'enfants qui revient dans tous les focus groupes est la recherche du gain. Pour eux, les enfants auraient rejoint ces groupes pour des avantages pécuniaires. Ils affirment que *« c'est pour avoir une source de revenus (incitations financières) »*

Une catégorie de participants se focalise sur les motivations religieuses. Pour eux, *« ce sont des obligations religieuses »*, l'endoctrinement, l'ignorance ou le gain facile.

D'autres encore évoquent la volonté de vengeance ou de représailles, quelquefois citées comme motif d'enrôlement.

Les filles et garçons participants du Sahel disent qu'ils n'ont pas entendu parler d'adolescents recrutés par des groupes armés non-étatiques. Affirmation très étonnante quand on sait que lors de l'attaque de Solhan ou de Seytenga des enfants ont été appréhendés par les populations en fuite pour échapper aux exactions. Par contre ils justifient cela par le gain matériel et certains préfèrent se taire sur cette question. Une attitude qui pourrait dénoter de la méfiance et même de la crainte de représailles.

Peu d'enfants déclarent avoir entendu parler du phénomène de recrutement par les groupes armés non-étatiques néanmoins la création d'emplois pour répondre au désœuvrement des jeunes revient comme alternative pour endiguer le phénomène.

3.10.3 Des solutions de prévention ou de lutte contre le risque de recrutement

Comme solution de lutter contre le phénomène de recrutement, les enfants n'ont pas manqué d'idées à proposer. Ainsi, ils proposent la scolarisation, la sensibilisation et la formation professionnelle (la mécanique, la soudure, la couture, la menuiserie, etc.).

Pour mettre fin à ce phénomène, les filles proposent de « Sensibiliser les enfants et leurs parents. Payer les frais de scolarité. Leur trouver d'emploi (formation professionnelle) »

Au Centre-Est, le recrutement d'enfant n'est pas un fléau. Toutefois les participantes proposent l'appui des ménages des familles par des AGR, la sensibilisation et la scolarisation comme moyen de prévention.

En somme, pour endiguer ce phénomène, la scolarisation avec une cantine scolaire et l'appui des ménages pourraient aider dans les zones où les enfants ont encore accès à l'école.

3.11 Des recommandations pour protéger les enfants

Une meilleure protection des enfants en situation d'urgence passe nécessairement par l'approche sociologique et les enfants l'ont plus ou moins identifié à travers leurs propositions et recommandations. La tendance des recommandations est centrée sur le renforcement des systèmes de protection et aussi la prévention. Nous avons regroupé les recommandations par axe thématique :

Recommandations en lien avec la formation professionnelle :

- Sensibiliser sur les perspectives d'avenir ;
- Doter en matériels de couture ;
- Assurer une bonne formation professionnelle de sorte à ce que nous puissions former d'autres ;
- Placer les filles déscolarisées en formation professionnelle ;
- Les enfants disent qu'ils veulent qu'on leur trouve du travail ;

Recommandations en lien avec le renforcement du cadre scolaire :

- Le renforcer la sécurité autour des familles et des écoles ;
- Clôturer les écoles ;
- Créer les conditions pour un retour à l'école ;
- Doter les élèves en fournitures scolaires ;
- Améliorer la qualité de l'environnement d'apprentissage ;

- Doter en Matériels sportifs.

Outre ces propositions très pertinentes, la question de la gouvernance a été pointée du doigt par les enfants comme l'illustrent ces propos d'un participant : « *Pour régler le problème de la crise du pays certains participants proposent de résoudre la question de la gouvernance. Tous ces problèmes sont liés à la mal gouvernance de nos pays, nous devons sensibiliser les communautés contre les violences, instaurer des causeries éducatives à l'écoles et dans les familles.* ». En dehors de ces recommandations formulées par les enfants, nous faisons les propositions suivantes :

Problèmes	Recommandations	Echéances
Pauvreté	Le gouvernement et les partenaires de l'éducation devraient mettre en place des programmes d'assistance ou d'octroi de bourses scolaires aux élèves les plus vulnérables des zones affectées.	En continu
Insécurité	Un certain nombre d'actions est indispensable pour faire des écoles des espaces sécurisés et protecteurs. Ainsi, des dispositions doivent être prises pour protéger les élèves, les enseignants et les infrastructures scolaires contre les attaques. Apporter un soutien psychosocial aux élèves et enseignants victimes d'attaques ou d'enlèvement. La mise en place du comité national Déclaration sur la sécurité dans les écoles (DSE) et ses démembrements permettrait de recenser et poursuivre les auteurs d'attaques contre l'éducation. Pour assurer la continuité éducative pour les enfants affectés, les opportunités d'apprentissages devraient être diversifiées. Dans cette même lancée, il est nécessaire de renforcer les capacités des enseignants et acteurs communautaires sur l'approche Safe School et l'appui psychosocial.	En continu
Travaux rémunérés	Des programmes d'assistance en cash transfert devraient être mis en place au profit des familles vulnérable. Les acteurs communautaires devraient également être sensibilisés sur l'inscription et réinscription des enfants.	En continu
Châtiments corporels	L'interdiction du châtiment corporel devrait être rappelée à tous les enseignants et facilitateurs communautaires. Les enseignants devraient être formés sur la protection de l'enfant en contexte d'urgence. La mise en place des mécanismes de signalement et de traitement des plaintes permettrait également de gérer efficacement ce phénomène.	En continu
Tâches ménagères	Sensibiliser les communautés sur l'impact de la surcharge des travaux ménagers sur les performances scolaires des enfants.	Avant la rentrée scolaire
Mariage précoce	Sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation et les conséquences du mariage précoce.	En continu
Cantines scolaires	Doter les établissements de ces zones affectées en quantité suffisante de vivres pour la cantine scolaire.	En continu

En conclusion, la protection des enfants contre les risques tels que le recrutement dans le conflit armé, le mariage d'enfant, les abus et exploitations sexuelles, les travaux dangereux sont des problématiques réelles et certaines ont été exacerbées avec la crise. Les enfants sont conscients des risques et leur voix permet de prendre en compte les propositions pertinentes.

3.12 Limites de l'étude

Cette étude comporte quelques limites que nous allons évoquer dans les lignes suivantes.

Dans un premier temps, il importe de signaler que l'analyse n'a pas suffisamment pris en compte la désagrégation selon les populations hôtes et personnes déplacées internes. Cela aurait permis d'apprécier comment ces différentes catégories sont affectées par les différentes variables.

Le taux de recouvrement de 86 % indique qu'une proportion non négligeable d'enfants ciblés n'ont pas pu être touchés. Cela a été occasionné par une défaillance dans la collecte des données qui a conduit dans certains cas à la mise à l'écart des données. Dans une localité, par exemple, contrairement aux consignes reçues, des focus groupes ont été conduit de façon mixte à la place que ségrégués par genre. Dans une autre localité, un enquêteur a omis de conduire les focus groupes prévus. Vu l'inaccessibilité et les défaillances du système de communication dans certaines localités il n'a pas été possible de procéder au contrôle de la qualité des données sur site.

L'étude a manqué d'intégrer beaucoup d'enfants en situation de handicap afin de capter leurs opinions sur les différents aspects évoqués par l'étude. La stratégie adoptée pour intégrer les enfants en situation de handicap pendant l'échantillonnage n'a pas fonctionné à cause des réalités du terrain.

Contexte général

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à la présence des groupes armés avec des incidents sécuritaires répétitifs. Les premiers déplacés internes, du fait de l'insécurité, ont d'abord été enregistrés dans les provinces du Soum et du Loroum en février 2017. Entre février 2017 et octobre 2020, plus de 1 043 000 personnes ont été contraintes de partir de leur domicile pour trouver protection dans d'autres communes.¹

Au 30 avril 2022, le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et ses partenaires enregistraient **1.9 millions de déplacés**², dont **52% d'entre eux étaient des enfants de moins de 15 ans**. La vaste majorité (83%) de ces déplacements étaient liés aux attaques et menaces des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) de façon générale.³ Les régions du **Centre-Nord, du Sahel et du Nord** enregistraient à elles seules plus des trois-quarts des déplacés internes du pays (en accueillant respectivement 35%, 30% et 12% de la population totale déplacée). De manière logique, l'ensemble des sites cartographiés par le cluster CCCM/GAST (Gestion et Aménagement des Sites Temporaires) au 20 janvier 2022 étaient situés dans ces trois régions.⁴ Le nombre de déplacés internes étant en quasi-augmentation permanente depuis décembre 2018⁵, le cluster CCCM/GSAT soulignait l'amenuisement des capacités d'absorption des personnes déplacées dans les zones hôtes, couplée à une augmentation de la pression sur les infrastructures et services de bases.

La **pauvreté endémique qui marque le Burkina Faso était exacerbée par l'augmentation généralisée des prix liée au contexte interne aussi bien qu'international**. Sur le plan interne, la dégradation des conditions sécuritaires et les flux de déplacement engendrés diminuaient les capacités d'autosubsistance des populations. Le mode opératoire des GANI, consistant à « couper » les axes routiers, privait également certaines communes rurales de possibilité de ravitaillement en vivres. Les difficultés d'approvisionnements des produits importés, résultat du contexte international (COVID-19, crise russo-ukrainienne) entraînait une augmentation du prix des denrées essentielles importées (telles que le blé, l'huile, le sucre), impactant ainsi le pouvoir d'achat des ménages moyens et pauvres, avec des risques de tensions sociales.⁶

La **crise au Burkina Faso s'inscrit de manière plus générale dans celle qui secoue le Sahel Central** (Burkina Faso, Mali, Niger), caractérisée par « une instabilité politique, une crise de gouvernance, des conflits intercommunautaires, un manque criant d'accès aux services de base, des violations des droits humains et les conséquences de la COVID ».⁷

Le dernier déplacement de population massif en date au moment de l'écriture de ce rapport avait eu lieu à Seytenga, situé à la frontière du Niger, à la suite une attaque des GANI le 10 juin 2022.⁸

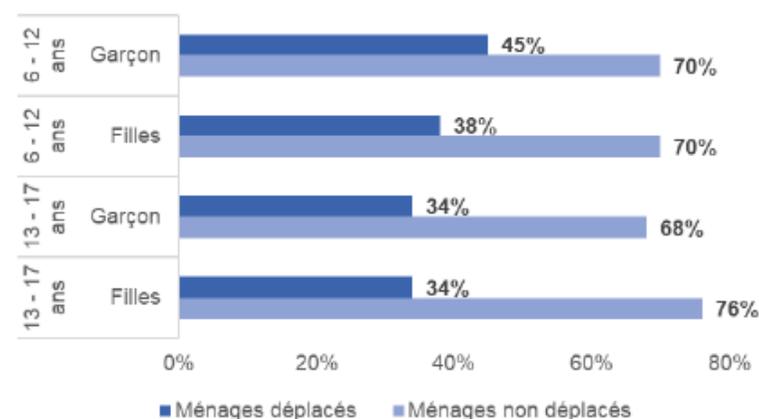


Accès et environnement d'apprentissage

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au cycle d'apprentissage primaire était de **86%** en 2020-2021.⁹ Ce **taux diminuait de manière significative aux cycles supérieurs** (47% au cycle post-primaire et seulement 22% au cycle secondaire).^{10,11} Le TBS cachait d'énormes disparités entre régions, en particulier au cycle primaire : Les régions du Centre, Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins et du Plateau Central enregistraient toutes un taux supérieur à 100% tandis que **les régions de l'Est, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Sud-Ouest comptabilisaient un TBS en dessous de la moyenne nationale**. Le **plus faible taux du pays (20%) était constaté dans la région du Sahel**.¹² Une tendance qui était confirmée par les résultats des enquêtes ménages mises en place dans le cadre du MSNA en 2021, portant sur l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école (3 à 17 ans).¹³

Dans toutes les régions enquêtées, **les taux de scolarisation à l'école formelle des enfants déplacés étaient plus bas que ceux des enfants non-déplacés** en âge d'aller à l'école.¹⁴

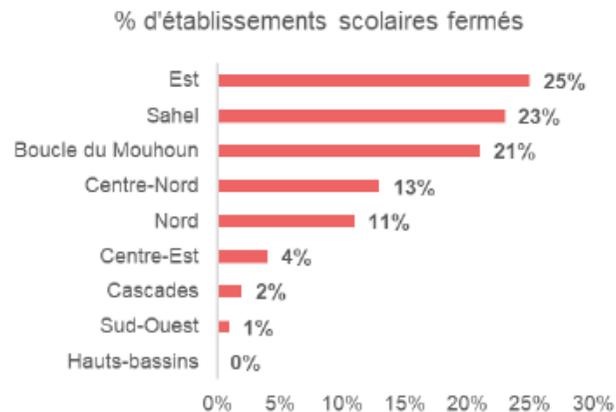
Taux de scolarisation à l'école formelle (2020-2021)



Les difficultés financières, la situation sécuritaire, et les déplacements multiples sont autant de raisons (liste non-exhaustive) expliquant que les enfants déplacés aient une probabilité plus importante d'être déscolarisés ou de ne pas retourner à l'école (avec les risques de protection que cela entraîne).¹⁵ Ces enfants sont également plus exposés au risque de séparation familiale et de recrutement par les groupes armés¹⁶, elle-même facteur contributif à la déscolarisation. **Ces disparités d'accès à l'éducation entre zones géographiques et groupes de population continueront probablement à augmenter dans le futur**, les six régions dernièrement citées étant particulièrement affectées par la crise sécuritaire, ce qui aggrave les vulnérabilités des enfants déplacés et réduit l'offre des services d'éducation disponibles (voir paragraphes ci-dessous). Cette situation est d'autant plus alarmante que les **enfants non-scolarisés sont plus exposés au recrutement par des groupes armés, aux violences sexuelles et sexistes, au travail des enfants et à d'autres formes d'exploitation et d'abus**.¹⁷



Au 31 mai 2022, 17% des structures éducatives du pays était fermées en raison de la crise sécuritaire, affectant un total de 708 341 élèves (dont 47.9% de filles), ainsi que 20 763 enseignants (dont 32% de femmes).¹⁸ Les établissements primaires étaient les plus affectés par ces fermetures (21% du nombre total d'écoles primaires fermées, contre respectivement 3% et 9% des établissements préscolaires et post-primaires et secondaires). Le nombre d'enfants et d'enseignants touchés variaient considérablement d'une région à l'autre.



Région	Nombre d'élèves affectés	Nombre d'enseignants affectés
Boucle du Mouhoun	190613	5089
Est	181684	5747
Sahel	105485	3964
Nord	105190	2655
Centre-Nord	85456	2082
Centre-Est	22545	719
Cascades	11841	320
Sud-Ouest	5331	182
Hauts-Bassins	242	6



Afin de permettre la continuité de l'éducation malgré la dégradation de la situation sécuritaire, **87 établissements scolaires** (pour un total de 17980 élèves et 679 enseignants) **avaient été délocalisés** au sein des régions de la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel.¹⁹ Près de 400 établissements (dont 75% des établissements primaires) accueillent également des enfants déplacés. Le nombre d'établissement scolaire accueillant le plus d'élèves déplacés se trouvaient dans les régions du Centre et du Centre-Nord (632 établissements d'accueil chacun), la Boucle du Mouhoun (448 établissements) et les Hauts-Bassins (350 établissements). **Cet accueil n'est cependant pas synonyme de bonnes conditions d'études :**



En 2020-2021, la moitié des écoles primaires au niveau national étant incomplètes et le déficit moyen en nombre de places assises était de 15%.²⁰ Le ratio élèves/enseignants dépassait déjà les 50 au cycle primaire pendant l'année scolaire 2020-2021 dans les régions des Hauts-Bassins, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Nord (moyenne nationale : 1/49). Le nombre moyen d'élèves par enseignant étant encore plus important aux cycles post-primaire et secondaire (moyenne nationale : 1/55).



En ce qui concerne les conditions d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA), seuls 16% des établissements scolaires (cycles primaires, post-primaire et secondaires confondus), avaient accès à l'eau courante en 2020-2021. Les établissements de la région du Centre tiraient cette moyenne largement vers le haut (53% d'entre eux y ayant accès).²¹ **Seuls 39% des établissements des 3 cycles disposaient de latrines séparées fonctionnelles**, ce pourcentage augmentant avec le cycle d'étude (33% des écoles primaires, 50% des écoles post-primaires et 70% des écoles secondaires et post-primaires). La mauvaise qualité des infrastructures en EHA récentes et leurs dégradations rapides est une préoccupation supplémentaire pour le futur. En effet, les liens entre les conditions EHA en milieu scolaire et la santé des élèves, ainsi que sur la participation scolaire (et en particulier celles des filles) ne sont plus à démontrer.²² Lors de la collecte de données du MSNA en 2021, **10% des ménages de la région du Centre-Ouest ont identifié le manque de latrines adéquates comme l'un des principaux obstacles auxquels les filles de leurs ménages étaient confrontés pour accéder à l'éducation**.²³

Barrières financières

Depuis 2007, il n'existe officiellement plus de frais d'inscription dans les écoles primaires publiques. Des contributions parentales doivent cependant être versées au Comité de gestion (qui varient dans la pratique entre 2500 et 5000 FCFA). Les frais réglementaires du post-primaire varient eux entre 3000 et 5000 F par élève. A cela s'ajoute tous les coûts additionnels (uniformes, fournitures scolaires, cotisations exceptionnelles supplémentaires pour l'Association des Parents d'Elèves etc.). **La difficulté d'assumer les frais liés à la scolarité était la barrière à l'éducation la plus fréquemment rapportée** (pour les filles comme pour les garçons) par les ménages en 2021, ce qui corrobore les résultats de l'Évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation de 2020.²⁴ Cet **obstacle financier était d'autant plus important pour les ménages déplacés** (43% des ménages déplacés l'ayant mentionné comme barrière à l'éducation des filles, contre 29% des ménages non déplacés ; une tendance similaire pour les garçons : 41% vs 30%).²⁵

Au-delà du coût direct liés à la scolarisation des enfants, le **coût d'opportunité de scolarisation** pour les familles (correspondant au manque à gagner pour les familles en termes de revenus du travail lorsque leurs enfants fréquentent l'école) semble être important. Cela est **particulièrement vrai pour les filles en âge scolaire**, qui effectuent généralement les corvées de combustible et d'eau, qui demandent

beaucoup de temps et de main d'œuvre.²⁶

Travail des enfants

En 2020-2021, **le travail des enfants était la violation aux droits des enfants la plus rapportée par les répondants (17%) dans le Sahel central.**²⁷ Bien que le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique aligné sur la réglementation internationale en matière de travail des enfants et ait ratifié différentes conventions sur les pires formes de travail des enfants²⁸, un tiers des ménages interrogés dans le cadre du MSNA mentionnaient que certains de leurs enfants avaient participé aux activités professionnelles de la famille au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.

Le travail des enfants et leur scolarisation sont étroitement liés : Parmi les 12% des ménages ayant rapporté qu'au moins un de leurs enfants vivait en-dehors du foyer familial dans le cadre du MSNA²⁹, 51% ont indiqué que l'enfant avait quitté la maison pour accéder à un emploi.³⁰ **Le travail des enfants à la maison (corvée) était le plus fréquemment identifié comme une barrière à l'éducation des garçons comme des filles dans les régions du Centre-Sud, du Sahel et Centre-Ouest** (rapporté par 10% par 12% des ménages, tous statuts de déplacement confondus). Plus inquiétant encore : 72% des informateurs clés interrogés dans le cadre de l'évaluation des besoins de protection de l'enfant estimaient que les enfants continuaient d'exercer les travaux dif-

ficiles et dangereux.³¹ Selon les données du MENAPLN, au cours de l'année scolaire 2019-2020, **la première cause d'abandon aux cycles post-primaires et secondaires était liée à l'orpailage** (58%, sur les 10 031 cas d'abandons scolaire au post-primaire et secondaire dénombrés).³² La proportion des abandons liés à l'orpailage était particulièrement importante dans les régions du **Centre-Nord et du Nord** (70% chacun), suivi de près par les **régions du Centre-Est et du Plateau Central** (67%).

Mariage des enfants

Parmi les 12% des ménages ayant rapporté qu'au moins un de leurs enfants vivait en-dehors du foyer familial, 45% ont mentionné que l'enfant s'était marié et avait quitté la maison. Selon les informateurs clés interrogés dans les **régions de la Boucle du Mouhoun, le Nord, le Sahel, le Centre-Nord, l'Est et le Centre-Est en 2021, le mariage d'enfants est le risque majeur** auquel font face les enfants, notamment les filles (23%).³³ Cette tendance est corroborée par les résultats du Project 21 dans la zone du Liptako-Gourma (zone frontalière entre le Burkina-Faso, le Mali et le Niger) qui indique que les mariages forcés et précoces sont la première préoccupation des femmes et des filles au cours de l'année 2020-2021.³⁴

Comme pour **le travail des enfants, la relation entre le mariage des enfants et la scolarisation (en particulier celles des filles) est à double sens** : La déscolarisation des filles les rend

plus vulnérables aux mariages précoces tandis que le mariage des filles peut compromettre la scolarisation des filles/ constitue un facteur d'abandon scolaire. En 2019-2020, 14% des abandons scolaires au post-primaire et secondaire étaient liés aux mariages précoces et 28% aux grossesses. Le **pourcentage d'abandons pour cause de mariages précoces variait de 9% dans les régions du Nord et du Sud-Ouest à 30% dans la région du Sahel**. Le mariage des enfants est favorisé par la pauvreté et peut même être perçu par certains parents comme une stratégie de protection pour les enfants.^{35,36}

Au vu du **contexte économique et sécuritaire actuel, ces risques sont d'autant plus élevés**, causant un sujet d'inquiétude important aussi bien pour les acteurs de l'éducation en situation d'urgence que pour ceux de la protection de l'enfance.

Politiques éducatives et enseignants

Dans les zones touchées par la crise sécuritaire, le MENAPLN (Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales) **procède au redéploiement des enseignants** d'abord au niveau communal, puis provincial, ensuite régional et enfin national. 2,951 enseignants affectés par la crise sécuritaire ont ainsi été redéployés entre 2019 et 2021.³⁷ Cette stratégie a pour désavantage de réduire l'accès à l'éducation des enfants des familles qui restent dans les zones non-sécurisées.

A titre d'exemple, en mars 2022, selon les données du Suivi de la situation humanitaire, les services d'éducation étaient inaccessibles pour la population de plus de 90% des localités évaluées dans les provinces de l'Oudalan et de Yagha (région du Sahel) et Komandjari et Tapoa (région de l'Est). Les deux principales raisons à ce manque d'accès étaient le départ des enseignants de la localité et la fermeture des écoles suite à une décision gouvernementale. La non-fonctionnalité de l'école dû à leur destruction ou à leur fermeture comme une barrière à l'éducation était particulièrement rapportée dans les **régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est et par les ménages déplacés**.³⁸

Insécurité sur le chemin et à l'école

Près de la moitié des ménages enquêtés en 2020-2021 dans le cadre du Project 21 dans la zone du Liptako-Gourma estimaient que l'environnement scolaire de leurs enfants n'était pas sûr. Dans l'ensemble, cette perception d'insécurité s'accroissait tout au long du second semestre 2021.³⁹ Au Burkina Faso, entre juin 2021 et juin 2022, les **données ACLED faisaient état de 117 attaques contre les écoles** (écoles brûlées, pillage au sein des écoles, professeurs pris pour cibles, vandalisation ou écoles fermées sur demande explicite de groupes armés) et ce, malgré la signature de la Déclaration pour les écoles sûres en 2017.⁴⁰ Les trois régions les plus affectées par ces attaques étaient celles de **l'Est (56 attaques), de la Boucle du Mouhoun (29) et du Nord (11)**.

Dans ce contexte, **les besoins en protection et en services éducatifs sont intimement liés : L'insécurité sur le trajet de l'école et le risque d'enlèvement étaient également identifiés comme un frein à l'éducation** pour les filles comme pour les garçons, notamment dans les régions du Sahel et de l'Est (12 à 15% des ménages). Au sein de ces régions, les provinces de Komandjari et de Tapoa dans la région de l'Est, ainsi que celles du Soum et Yagha dans la région du Sahel tiraient ces chiffres vers le haut. Lors de l'étude réalisée par NRC dans trois écoles dans la zone de Barsalogo (région du Centre-Nord) entre mai et septembre 2021, seuls 4% des enfants interrogés ont mentionné qu'ils se sentaient en sécurité à l'école.⁴¹

Détresse psychologique

L'impact sur les enfants déplacés n'est bien sûr pas seulement physique ou matériel mais aussi psychologique et mental. Parmi la très vaste majorité (93%) des ménages ayant mentionné que leurs membres rencontraient des difficultés morales et psychologiques, **la première source de traumatisme étaient des «événements traumatiques vécus directement (violences physiques, violences sexuelles, attaques, menaces, assassinats, enlèvements de proches)»**. Les ménages déplacés en étaient les premiers affectés (58% pour les ménages déplacés contre 24% pour les ménages non-déplacés).

Ce pourcentage grimpe jusqu'à **71% pour les ménages déplacés de la région de l'Est**. Lorsqu'interrogés sur de potentiels changements dans leurs comportements ou celui des membres de leurs ménages depuis le début de la crise sécuritaire, 23% des répondants⁴² ont répondu positivement, la proportion de filles et de garçons touchée par ces changements de comportements étant relativement similaire (autour de 40%).

Le rapport des besoins de la protection de l'enfant faisait également état de **cauchemars/ d'insomnies à répétition et de profonde tristesse pour certains des enfants affectés par la crise**, entraînant un isolement choisi. **11% des répondants mentionnait même un refus d'aller à l'école, suggérant un repli (difficultés de socialisation) pouvant être combiné à un traumatisme vécu à l'école** (voir paragraphe précédent).

Enfants associés aux forces et groupes armés

Il est très difficile de déterminer le nombre exact d'enfants associés aux groupes armés. Le manque de documentation de ce phénomène rend une quelconque analyse des tendances particulièrement compliquée. Les pressions économiques et sociales qui pèsent actuellement sur les populations ainsi que les besoins importants en matière de protection, font du Burkina Faso un terrain propice au recrutement des enfants et des adolescents par les GANE. A cela s'ajoute la fermeture des écoles liées à la pandémie COVID 19, ce qui n'a fait qu'accroître ce phénomène.^{43,44}

Selon une étude de Save the Children au Sahel Central, la majorité des **enfants associés aux GANE étaient déscolarisés** (pour toutes les raisons évoquées précédemment)⁴⁵, mettant en lumière le rôle primordial de protection que peut jouer l'école dans les zones de conflits : L'école permet aux enfants d'accéder à un espace sûr pour apprendre, se protéger de risques tels que le recrutement des groupes armés, et leur procure un sentiment essentiel de retour à la normalité.

Principales lacunes d'informations identifiées

- Capacités **d'absorption des écoles dans les zones accessibles** accueillant un grand nombre de déplacés et solutions temporaires mises en place et/ou envisagées pour accueillir les enfants déplacés
- Capacités des établissements scolaires à jouer **leur rôle de protection**
- Besoins des enseignants déplacés et délocalisés
- Caractéristiques et tendances du phénomène des enfants associés aux forces et groupes armés

Notes de bas de page

1. OCHA, [Aperçu de la situation humanitaire](#), 2021
2. OCHA, [Aperçu de la situation humanitaire](#), 31 mai 2022
3. OCHA, [Site](#) au 28/06/2022
4. Cluster CCCM/GSAT, [Cartographie des sites en planification, en cours d'aménagement et fonctionnel au 20/01/2022](#)
5. Cluster CCCM/GSAT, données accessibles [ici](#).
6. Few's net, [L'ascension des prix des produits se poursuit et s'intensifie avec la récente hausse record du prix du carburant](#), mai 2022
7. Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021
8. Selon l'Aperçu de la situation humanitaire d'OCHA de mai 2022 « Le 10 juin 2022, une attaque des GANE contre des populations civiles à Seytenga a fait des dizaines de victimes et pousser plus de 30 000 (au 22 juin 2022) personnes à fuir leurs foyers. »
9. Le TBS est le rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés et le nombre d'enfants ayant l'âge de scolarisation dans le niveau d'apprentissage concerné.
10. MENAPLN et ST-ESU, Tableau de bord de l'enseignement primaire, post-primaire et secondaire, Année scolaire 2020/2021
11. L'enseignement primaire (Six années) et le post primaire cycle moyen (quatre années) sont tous les deux obligatoires au Burkina Faso et représentent l'enseignement de base.
12. TBS de la région de l'Est (49%), du Centre-Nord (78%), de la Boucle du Mouhoun (81%), du Centre-Est (84%) et du Sud-Ouest (86%).
13. Les plus faibles taux de scolarisation à l'école formelle, tout statut de déplacement confondu, étaient enregistrés au Sahel (34% des ménages enquêtés, 36% pour les enfants non-déplacés, 29% pour les enfants déplacés)
14. Les ménages déplacés n'étaient pas ciblés par les enquêtes MSNA dans les régions du Centre-Sud, du Sud-Ouest et du Centre.
15. Cluster Education Burkina Faso, [Évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation](#), 2020
16. Près d'un tiers des répondants de l'évaluation des besoins de protection de l'enfant ont mentionné que les enfants étaient séparés de leurs parents au moment du déplacement
17. Save the Children, [Conflits au Sahel: Les enfants abandonnés](#), Octobre 2021
18. MENAPLN et ST-ESU, [Rapport statistique mensuel de données d'Education en Situation d'Urgence](#), 31 mai 2022
19. Soit une baisse de 20 établissements délocalisés entre Avril et Mai 2022.
20. MENAPLN et ST-ESU, Tableau de bord de l'enseignement primaire, post-primaire et secondaire, Année scolaire 2020/2021
21. Moins de 5% des établissements scolaires, tous cycles confondus, ont accès à l'eau courante en 2020-2021 dans les régions du Centre-Est, Centre-Nord et Sud-Ouest.
22. Etude spécifique récente au Burkina Faso : Catholic Relief Service, région du Centre-Nord, 2021
23. La question était posée à tous les ménages ayant au moins une fille de moins de 17 ans, plusieurs choix pouvaient être sélectionnés. Région du Centre-Sud : 6%, région du centre : 5%. REACH, [MSNA – Burkina Faso, résultats préliminaires](#), 2021
24. Cluster Education Burkina Faso, [Évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation](#), 2020
25. Les questions étaient posées à tous les ménages ayant au moins une fille et/ou un garçon de moins de 17 ans, plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.
26. Handicap International, [Être une fille et handicapée en Afrique de l'Ouest](#), 2020
27. Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021
28. Pour plus de détail sur le cadre légal du travail des enfants au Burkina Faso : Institut National de la Statistique et de la Démographie, [Analyse complémentaire sur le travail des enfants âgés de 5 à 14 ans au Burkina Faso](#), Mai 2011
29. Ménages non-déplacés : 10%, ménages déplacés : 15%
30. Plusieurs choix de réponse pouvaient être sélectionnés.
- REACH, [MSNA – Burkina Faso, résultats préliminaires](#), 2021.
31. Child Protection Area of Responsibility (CPAoR), [Rapport d'évaluation des besoins de protection de l'enfant](#), Février 2021
32. MENAPLN et ST-ESU, Tableau de bord de l'enseignement post-primaire et secondaire, Année scolaire 2020/2021
33. Child Protection Area of Responsibility (CPAoR), [Rapport d'évaluation des besoins de protection de l'enfant](#), Février 2021
34. Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021
35. UNICEF et MENA, « Rapport d'étude sur les enfants et adolescents en dehors de l'école au Burkina Faso » (Ouagadougou: UNICEF, septembre 2017).
36. Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021
37. MENAPLN et ST-ESU, [Rapport statistique mensuel de données d'Education en Situation d'Urgence](#), 31 mai 2022
38. Rapporté au niveau national comme une barrière pour les filles comme pour les garçons par 13% des ménages déplacés
39. Project 21, [Monitoring régional de protection](#), Janvier-Décembre 2021
40. Right to education, [Safe school declaration \(2015\)](#)
41. ECW/NRC/HCR/UNICEF, [Améliorer le bien-être et l'apprentissage des enfants dans le Sahel Central](#), Janvier 2022
42. 22% des répondants non-déplacés, 25% des répondants déplacés
43. Save the Children, [Conflits au Sahel: Les enfants abandonnés](#), Octobre 2021
44. Laboratoire des études et recherches sur le Genre, l'Environnement, la Religion & les Migrations, [Analyse du Sahel central sur le niveau de risque pour les enfants recrutés par des groupes armés](#), Octobre 2021
45. Save the Children, [Conflits au Sahel: Les enfants abandonnés](#), Octobre 2021



© UNICEF/UNI394527/Dejongh